Daniela Rovența-Frumușani
Valentina Marinescu
(coordinatrices)

CONCEPTS-CLÉS DE LA COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Presa Universitară Clujeană

Daniela ROVENȚA-FRUMUȘANI
Valentina MARINESCU

•

CONCEPTS-CLÉS DE LA COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Soutenu par l'Agence Universitaire de la Francophonie

Daniela ROVENȚA-FRUMUȘANI

Valentina MARINESCU

CONCEPTS-CLÉS DE LA COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRESA UNIVERSITARĂ CLUJEANĂ

2020

Referenţi ştiinţifici:

Conf. univ. dr. Darie Cristea
Conf. univ. dr. Andy Fox

ISBN 978-606-37-0914-2

Universitatea Babeş-Bolyai
Presa Universitară Clujeană
Director: Codruţa Săcelean
Str. Hasdeu nr. 51
400371 Cluj-Napoca, România
Tel./fax: (+40)-264-597.401
E-mail: editura@ubbcluj.ro
http://www.editura.ubbcluj.ro/

Sommaire

TERMES

L'Anthropocène

Velislava PETROVA

Parallèlement à l'intérêt croissant porté sur la mondialisation à partir de la fin des années 1980 et du début des années 1990, les efforts scientifiques se concentrent sur l'urgence de comprendre le rôle de l'humain sur l'environnement. La catastrophe de Tchernobyl qui a marqué plusieurs générations, joue un rôle important dans ce processus. La question qu'elle pose est celle de la reconsidération de l'impact humain et l'avenir des futures générations.

L'anthropocène en tant que concept a été proposé par Paul Crutzen et Eugene Stroermer (2000) lors d'une réunion du *International Geosphere-Biosphere Programme* (IGBP) à Cuernavaca, Mexique. Crutzen et Stroermer proposent d'annoncer la fin de l'Holocène (la période plus chaude dans le développement de la terre des dernières 10-12 millions d'années) et l'entrée de la Terre dans une nouvelle époque géologique directement conditionnée par l'influence humaine sur la planète. Le concept même d'Anthropocène provient précisément de cette hypothèse du rôle déterminant des humains et de l'émergence d'une nouvelle époque géologique liée à ce processus. L'argument principal pour la nécessité de définir l'Anthropocène comme époque géologique nouvelle réside dans la population croissante de la terre et de la dépendance des combustibles fossiles.

Cette nouvelle périodisation n'a pas été officiellement adoptée et a fait l'objet d'un débat scientifique parmi les géologues, et depuis 2009, il existe un groupe de travail sur l'Anthropocène (AWG) au sein de la sous-commission sur Quaternary Stratigraphy dans le cadre de International Union of Geological Sciences. La principale difficulté est d'établir des frontières claires et objectives au sujet de quand et comment l'humanité est devenue une force géologique, pour lesquelles, selon les membres du groupe de travail, il n'y a pas de consensus scientifique à cette date. Un précurseur de la conceptualisation de l'Anthropocène était la notion de Noosphère proposée par Vladimir Vernadsky (1938).

Dans le domaine des sciences sociales et humaines, cependant, l'Anthropocène bénéficie d'un grand soutien et l'intérêt porté pour celui-ci coïncide avec les débats sur les frontières disciplinaires et les fondements des sciences humaines et sociales et plus précisément de l'anthropologie, pour laquelle la division nature-culture est fondamentale. L'Anthropocène évoque également une forte imagination au niveau des attitudes publiques.

Ainsi, Dipesh Chakrabarty questionne la division déjà classique de l'histoire naturelle et de l'histoire humaine, qui répète la division entre nature et culture. Dans Climate History : Four Theses (2009), Chakrabarty souligne qu'en fait, la prise de conscience de l'origine humaine du changement climatique est avant tout un effondrement de la distinction entre histoire naturelle et histoire humaine. Mais ce changement n'est pas seulement lié à la prise de conscience de l'impact humain sur la nature, mais aussi à l'acceptation de la nature biologique et animale de l'homme, tendance qui se dessine depuis les années 1970. Peu à peu, cela conduit à un changement dans l'imaginaire autour de l'humain, dans lequel les gens commencent à être considérés comme des forces naturelles et géologiques. Et selon Chakrabarty, la transition de l'imagination de l'homme en tant que force naturelle à une force géologique est essentielle et révolutionnaire.

Bruno Latour a longtemps attiré l'attention sur l'échec des grandes divisions des sciences et le brouillage des frontières entre les catégories si importantes pour la modernité. *Dans Où atterir. Comment s'orienter en politique (Latour, 2017)*, il considère la crise écologique liée à l'Anthropocène comme une crise fondamentale de la modernité, car il estime que la situation politique actuelle empêche de trouver des solutions à cette crise et que nous avons besoin de nouvelles façons d'agir au sein de la planète Terre.

Anna Tsing (2015) fait appel à la nécessité des équipes interdisciplinaires pour étudier l'Anthropocène, montrant que notre monde est composé d'hybrides qui souvent ne peuvent pas entrer dans les dichotomies nature-culture.

Philippe Descola (2005) suggère que nous avons commencé à penser au-delà des distinctions traditionnelles nature-culture qui, selon lui, ne sont inhérentes qu'à la pensée scientifique et que nous avons formulé quatre ontologies »- l'animisme, le totémisme, le naturalisme et l'analogisme, à travers lesquelles nous pouvons décrire notre rapport à la nature.

Il est intéressant de noter que la notion d'Anthropocène nous invite à reconsidérer nos propres raisons d'agir et nos visions du monde, mais aussi les frontières disciplinaires.

Références

Chakrabarty, D. (2009). The Climate of History : Four Theses. *Critical Inquiry*, *35*(2), 197-222. https://doi.org/10.1086/596640

Crutzen, P. J. (2002). Geology of mankind. *Nature*, *415*(6867), 23-23. https://doi.org/10.1038/415023a

Crutzen, Paul, S., Paul. (2010, 2000). *Have weentered the « Anthropocene » ?* http://www.igbp.net/news/opinion/opinion/haveweenteredtheanthropocene.5.d8b4c3c12bf3be638a8000578.html

Descola, P. (2005). *Par-delà nature et culture*. NRF : Gallimard.

Latour, B. (2017). *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*. La Découverte.

The Anthopocene Lectures. (2017, 2018). https://www.anthropocene-curriculum.org/project/anthropocene-lectures/

Tsing, A. L. (2015). *The mushroom at the end of the world : On the possibility of life in capitalist ruins*. Princeton UniversityPress.

Une anthropologie de la nature : Face à Gaïa—Les mardis des Bernardins (Mardi des Bernardins). (s. d.). Consulté 31 août 2020, à l'adresse https://soundcloud.com/college-des-bernardins/une-anthropologie-de-la-nature-face-a-gaia-les-mardis-des-bernardins

Vernadsky, Vladimir. (s. d.). The Transition From the Biosphere To the Noösphere. In *Scientific Thought as a Planetary Phenomenon 1938*.
http://max2.ese.u-psud.fr/epc/conservation/PDFs/HIPE/Vernadsky1945.pdf

L'Accord de Paris

Simona NECULA et Larissa LUICA

Adopté en décembre 2015 à Paris, pendant la *Conférence sur le climat COP21*, l'Accord de Paris est le premier accord qui rassemble 197 Parties (pays, nations, unions) autour des efforts communs et soutenus pour faire face aux changements climatiques et pour en combattre les conséquences nocives. C'est le premier accord qui impose des contraintes juridiques, mais qui prévoit aussi des mesures de soutien dans ce domaine, destinées aux pays en développement.

Soumise à un double seuil – la ratification par 55 parties qui représentent 55% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) –, son entrée en vigueur date du 4 novembre 2016.

Organisé en 29 articles et ayant des versions originales en 6 langues (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe), cet accord se propose comme objectif principal une réponse mondiale renforcée et unifiée face aux effets menaçants des changements climatiques. Pour ce faire, les parties signataires ont convenu à la mise en place d'un système comprenant à la fois une meilleure mobilisation et une utilisation raisonnée des ressources financières, la création d'un nouveau cadre technologique et le renforcement des capacités, afin d'assurer aussi un soutien réel aux pays en développement en tenant compte des spécificités nationales.

Les principaux aspects et résolutions communes couvrent les objectifs suivants :

On se propose de maintenir l'augmentation de la température globale en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, en faisant des efforts soutenus afin que cette hausse soit de 1,5°C.

On veut atteindre dans les meilleurs délais le plafonnement mondial des émissions de GES, en tenant compte d'une évolution plus lente pour les pays en développement. Après la réalisation de cet objectif, les signataires se proposent de réduire les GES, en accord avec les données scientifiques

disponibles, pour aboutir, au cours de la deuxième moitié du siècle, à un équilibre entre les émissions et les absorptions.

On s'efforce de conserver et renforcer les puits et réservoirs de GES, tout particulièrement les forêts.

On décide de coopérer volontairement, selon les principes de l'intégrité environnementale, de la transparence et de la comptabilisation rigoureuse, pour des meilleurs résultats au niveau international. L'Accord met en place un mécanisme destiné à soutenir le développement durable et les démarches qui ne sont pas fondées sur le marché.

On fait des efforts d'adaptation, en renforçant les capacités d'adaptation, la résilience et les efforts de réduire les vulnérabilités. De ce point de vue, il est très important d'avoir des plans nationaux d'adaptation et une très bonne communication des priorités et des besoins.

Il faut coopérer et s'entraider pour prévenir et limiter les pertes et préjudices causés par les changements climatiques et remédier aux effets négatifs de ces changements, comme par exemple les phénomènes météorologiques extrêmes.

On essaye d'appuyer les efforts des pays en développement, par un soutien financier des Parties développées et par l'utilisation du Mécanisme financier de la Convention et notamment du Fonds vert pour le climat. À titre d'exemple, les pays développés se sont fixé un objectif global de mobiliser 100 milliards de dollars par an jusqu'en2020.

On développe des technologies innovantes sans ou à moindre risque pour le climat et on les transfère aussi aux pays en développement afin de renforcer les capacités de ces derniers.

Il faut éduquer, former et sensibiliser le public à la problématique des changements climatiques pour que les populations soient informées et participent aux efforts nationaux.

Dans un souci de transparence, les Parties signataires doivent transmettre des informations sur l'évolution de ces objectifs, informations qui seront étudiées par des experts internationaux, à l'aide aussi d'un mécanisme destiné à assurer la conformité des actions, en rapportant chaque année à la Conférence des Parties à la Convention. Un bilan mondial sera présenté en 2023 et sera renouvelé tous les cinq ans afin de corriger, mettre à jour ou renforcer les mesures.

Pour remplir ces objectifs, les pays ont rédigé et présenté des plans d'action nationaux sur le climat. Même s'ils ne sont pas encore suffisants, l'Accord sert de repère dans cette entreprise commune.

Au jour de la rédaction de cet article, 183 parties sur les 197 signataires ont ratifié l'Accord de Paris. Parmi celles-ci, l'Union européenne l'a ratifié le 5 octobre 2016, suivie, en Europe centrale et orientale, par la Hongrie le 5 octobre 2016, la Pologne le 7 octobre 2016, la Grèce le 14 octobre 2016, la Bulgarie le 29 novembre 2016, la Roumanie le 1er juin 2017, la République de Moldova le 20 juin 2017, la République Tchèque le 5 octobre 2017, pour donner quelques exemples. En Roumanie, plusieurs événements ont eu lieu autour des dispositions et des objectifs de l'Accord, dont des conférences à visée scientifique avec la participation des responsables politiques et des experts en la matière.

Références

Accord de Paris, sur le site de UNFCCC disponible à l'adresse : https://unfccc.int/files/essential_background/convention/application/pdf/french_paris_agreement.pdf, consulté le 31 août 2020.

Décision 1/CP.21, sur le site des Nations Unies, disponible à l'adresse : http://undocs.org/fr/FCCC/CP/2015/10/Add.1, consulté le 31 août 2020.

Qu'est-ce que l'Accord de Paris ?, sur le site de UNFCCC, disponible à l'adresse : https://unfccc.int/fr/process-and-meetings/l-accord-de-paris/qu-est-ce-que-l-accord-de-paris, consulté le 31 août 2020.

Accord de Paris, sur le site de l'Union européenne, disponible à l'adresse : https://ec.europa.eu/clima/policies/international/negotiations/paris_fr, consulté le 31 août 2020.

Liste des parties signataires, disponible à l'adresse : https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=XXVII-7-d&chapter=27&clang=_fr, consulté le 31 août 2020.

Conférence « Paris Climat 2015 : les engagements de la France et de la Roumanie face aux défis de la COP21 », disponible à l'adresse https://ro.ambafrance.org/Conference-Les-engagements-de-la, consulté le 31 août 2020.

Adaptation (au changement climatique)

Cătălina CROITORU

L'adaptation (au sens médical) signifie réduire l'impact du changement climatique sur la santé de la génération actuelle et sur la santé des générations futures.

L'adaptation présume anticiper les effets néfastes du changement climatique et prendre des mesures appropriées pour prévenir ou minimiser les dommages qu'il peut causer ou profiter des opportunités qui peuvent se présenter. Il a été démontré qu'une action d'adaptation précoce bien planifiée permet d'économiser de l'argent.

L'adaptation au changement climatique représente les actions que les personnes et les institutions prennent en prévision ou en réponse à un changement climatique. Cela comprend des changements dans les choses qu'on fait et/ou dans la façon dont elles sont faites.

Au sens large et pour le GIEC (**Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat),** l'adaptation au changement climatique est « la démarche d'ajustement au climat actuel ou à venir, ainsi qu'à ses conséquences. Il s'agit à la fois de réduire les effets préjudiciables du changement climatique tout en exploitant les effets bénéfiques ».

Selon la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies, l'adaptation est «l'ajustement dans les systèmes naturels ou humains en réponse à des changements climatiques actuels ou attendus, ou à leurs effets, qui atténue les dommages ou en valorise les bénéfices ».

Le Conseil économique pour le développement durable a défini l'adaptation comme : «l'ensemble des évolutions d'organisation, de localisation et de techniques que les sociétés devront opérer pour limiter les impacts négatifs du changement climatique et en maximiser les effets bénéfiques ».

L'adaptation est devenue l'un des volets des plans climat, dans une démarche de réduction et de gestion des risques et des dommages, préparée et mise en œuvre par des collectivités, entreprises et individus.

Capacité d'adaptation : le potentiel des individus, des communautés et des sociétés à être activement impliqués dans les processus de changement, pour minimiser l'impact négatif et maximiser les avantages du changement climatique.

L'adaptation au changement climatique se fait par des individus, des systèmes humains (ménage, communauté, groupe, région, secteur, pays) et/ou des systèmes naturels, qui atténuent les dommages ou exploitent des opportunités bénéfiques.

Atténuation (changement climatique)

Cătălina CROITORU

Le terme «atténuation » désigne la réduction ou la limitation de l'impact négatif des dangers et des catastrophes connexes.

Atténuer les effets du changement climatique est un terme utilisé en climatologie pour inclure les mesures prises pour réduire ou éliminer les gaz à effet de serre de l'atmosphère.

L'atténuation du changement climatique consiste en des actions visant à limiter l'ampleur ou le rythme du réchauffement climatique et l'impact associé. Dans le contexte du changement climatique, l'intervention humaine pour réduire les sources de gaz à effet de serre peut passer par une utilisation plus efficace des combustibles fossiles pour les processus industriels ou la production d'électricité, le passage à l'énergie solaire ou éolienne, l'amélioration de l'isolation des bâtiments et l'expansion des forêts pour éliminer de plus grandes quantités de dioxyde de carbone de l'atmosphère. Les arbres éliminent le dioxyde de carbone de l'atmosphère et absorbent le carbone, le boisement est donc très important.

Malheureusement, la déforestation conduit à la réémission de carbone dans l'atmosphère, ce qui est l'une des principales raisons pour lesquelles la teneur élevée en carbone dans l'atmosphère est aujourd'hui un problème sérieux. Bien que la plupart de responsabilités du changement climatique incombe aux pays développés, le processus d'industrialisation rapide des pays en développement, qui a créé une demande de déforestation et l'utilisation de combustibles fossiles, a augmenté la quantité de gaz à effet de serre que ces pays produisent. Aujourd'hui, les pays en développement sont confrontés à une tâche difficile : ils doivent continuer à développer l'industrie et le développement en général, sans répéter les erreurs des pays industrialisés d'aujourd'hui, c'est-à-dire qu'ils ne causent pas des dommages irréparables à l'environnement.

L'atténuation peut nécessiter des changements de mode de vie, car atténuer ou réduire les effets du changement climatique signifie également réduire les comportements ou les processus qui mènent au changement climatique.

La Biodiversité, la mer et les Caraïbes

Alexandra V. D. PIERRE et Carl E. D. PIERRE

Introduction : de la diversité biologique à la biodiversité

La question de la diversité du monde vivant est constitutive de l'histoire naturelle. La notion de diversité biologique a été introduite dans les publications des conservationnistes américains Raymond F. Dasmann en 1968 et Thomas E. Lovejoy en 1980 (Godet, 2017). Le biologiste argentin de l'évolution Otto T. Solbrig (1991) définit la diversité biologique comme « la propriété qu'ont les systèmes vivants d'être distincts, c'est-à-dire différents, dissemblables ». Si cette notion apparait comme omniprésente et constamment renouvelée, après chaque grande crise d'extinction, c'est parce que la diversité biologique assure une fonction essentielle pour l'expression et le maintien de la vie sur Terre (Barbault, 2005).

Selon son niveau d'organisation, la diversité biologique peut être génétique (diversité des gènes au sein d'une même espèce), spécifique (diversité des espèces représentées dans un milieu donné) et écologique (diversité des écosystèmes constitués d'êtres vivants qui interagissent entre eux et leur milieu). Le chercheur écologue Robert Barbault (2005) définit la diversité biologique comme la caractéristique essentielle du vivant sur terre, après 4 milliards d'années d'évolution. Elle implique des processus d'extinction, de spéciation et de différenciation pendant lesquels les espèces s'ajustent, évoluent ou disparaissent localement. La diversité biologique fonde l'intérêt de la communauté scientifique pour le dénombrement des espèces, les causes de leur disparition et leurs fonctions écologiques (Lepart et Marty, 2006).

L'Article 2 de la Convention de Rio de 1992 définit quant à lui la diversité biologique comme la « variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes ». Entre 1985 et 1986, l'expression a subi une

contraction forgée par le journaliste américain Walter G. Rosen pour devenir biodiversité, dans le sillage de l'invention de la biologie de conservation. Elle a intégré le compte-rendu du Forum national américain sur la diversité biologique publiée en 1988 (Sarkar, 2002). Puis, elle a fait l'objet de la définition suivante du sociobiologiste Edward O. Wilson (2000) : « La biodiversité est la diversité de toutes les formes du vivant. Pour un scientifique, c'est toute la variété du vivant étudiée à trois niveaux : les écosystèmes, les espèces qui composent les écosystèmes et, enfin, les gènes que l'on trouve dans chaque espèce ». La diversité biologique en tant que champ d'étude scientifique et le néologisme anglais de la biodiversité semblent ne pas présenter de rupture épistémologique jusqu'à ce que les scientifiques commencent à alerter l'opinion publique sur la responsabilité majeure des activités humaines dans son érosion (Demmer et al., 2011 cité par Vievard, 2011). La diffusion massive du terme dans les médias a donné lieu à des représentations, faisant déborder la biodiversité de la simple description interprétative et en lui assimilant des sens différents selon les usages (Vievard, 2011).

Selon Blondel (2020), le terme biodiversité renvoie à deux sens complémentaires dans la communauté scientifique :

(i) Une hiérarchie d'entités objectives (gènes, individus, populations, espèces, écosystèmes) organisées en systèmes interactifs en perpétuelle évolution, animées d'une dynamique et assurant des fonctions ;

(ii)Une construction sociale, économique, juridique et politique dont les enjeux relèvent de ses interactions avec les sociétés humaines : accès aux ressources, usages qui en sont faits, bénéfices tirés, partage, gestion, durabilité.

D'après le sociologue français André Micoud (2005) qui appuie sa réflexion sur la philosophie médiévale, la notion de biodiversité fonctionne comme :

(i) Un percept construit, un slogan offrant à tout un chacun une appréhension holistique propice aux mobilisations affectives ;

(ii)Un quasi-concept ayant vocation à permettre d'articuler les différentes échelles à partir desquelles les différentes diversités observables du vivant sont conceptualisées, à savoir les niveaux génétique, spéciste et écologique

(iii) Un précepte, une sorte de référent majeur placée au-dessus de tout à partir du moment où c'est du maintien de son renouvellement que dépend l'existence humaine.

Si le terme de diversité biologique est resté l'apanage des disciplines de la biologie, la biodiversité est passée dans le vocabulaire international (Hufty, 2005). Elle est devenue révélatrice des recompositions des rapports que les sociétés humaines entretiennent avec le vivant, entre nostalgie d'une communion idéalisée avec la nature et peur, ou confiance, dans le pouvoir de la recherche à modifier et créer des organismes vivants (Aubertin, 2005). De nos jours, la biodiversité désigne les multiples formes d'expression génique, spécifique et écosystémique du vivant dans son rapport avec l'Humanité. Elle exprime la diversité des êtres vivants dans le monde, leur interdépendance et leur compatibilité avec la vie humaine. Elle fournit des services écologiques de 4 types : les services d'approvisionnement, de régulation, culturels et de soutien. Toutefois, elle est menacée par une érosion causée par l'impact des activités humaines dans la satisfaction des besoins. Cette dégradation est exacerbée par les effets des changements climatiques sur les écosystèmes naturels.

L'évaluation des menaces pesant sur la biodiversité a conduit à l'émergence et à l'établissement de zone critique. Un point chaud ou zone critique de biodiversité est une zone biogéographique au taux d'endémisme et de diversité spécifique élevé particulièrement menacée par les activités anthropiques. Conservation Internationale a posé deux critères pour déterminer la désignation d'une zone critique de conservation à travers le monde :

- Elle doit avoir au minimum 1 500 plantes vasculaires endémiques, c'est-à-dire un taux supérieur à 0,5% des 300 000 plantes vasculaires mondiales ;
- Elle doit faire l'objet d'un degré de menace, évalué en fonction du pourcentage des milieux naturels originaux modifiés.

Officiellement, 36 régions ont été désignées points chauds ou zones critiques de la biodiversité, mais il sera présenté celui des Îles des Caraïbes à cause d'un important taux d'endémisme qui la rend unique. Cet espace est réparti entre 24 États souverains et 18 dépendances sur le territoire marin correspondant au bassin versant de la Mer des Caraïbes.

De la diversité biologique caraïbéenne et des efforts de conservation

Les territoires insulaires favorisent le développement d'individus dont les caractères biologiques sont les mieux adaptés à leur milieu et participent à assurer leur survie (Gros-Désormeaux, 2012). Ces espèces

dites endémiques sont circonscrites à des régions biogéographiques où le taux de la diversité biologique est significatif, devenant des centres privilégiés d'endémisme. En effet, les Caraïbes ont été identifiées comme l'un de ces grands centres mondiaux, considérées comme le cœur de la biodiversité de l'Atlantique (Huggins et al., 2007, Spalding et al., 2001 ; repris d'Augier et Watson, 2015). Ses îles font partie des 8 régions insulaires de hauts lieux de conservation, des 4 parmi les 10 premières en termes de plantes et de vertébrés endémiques (Myers, 2000 ; repris de Gros-Désormeau, 2012). Il en a résulté le qualificatif de point chaud ou de zone critique de la biodiversité mondiale caractérisé par :

- Une forte concentration d'espèces

72% de ses 11 000 espèces de plantes, 39% de ses 167 espèces de poissons d'eau douce, 100% de ses 189 espèces d'amphibiens, 95% de ses 520 espèces de reptiles sont endémiques contre 26% de ces 564 espèces d'oiseaux et 74% de ces 69 mammifères, en majorité des chauves-souris. Au niveau mondial, 2,6% de ses 300 000 espèces de plantes et 3,5% de ses 27 298 espèces de vertébrés sont endémiques (BirdLife International, 2010).

- Une perte accélérée d'habitats (au moins 70% de la couverture végétale originelle).

Sachant que plus de 700 espèces y sont menacées, la destruction et la fragmentation de leurs habitats ont été imputables (i) au développement agricole, urbain, touristique et industriel, (ii) à la surexploitation des ressources vivantes, (iii) à la prédation et à la compétition par des espèces exotiques envahissantes (BirdLife International, 2010). Subissant la contrainte majeure de sous-financement de la conservation malgré son statut (Centre de recherche Géographie, Développement, Environnement de la Caraïbe, 2011), les îles des Caraïbes constituent en fait un espace faiblement armé dans la lutte contre l'extinction mondiale des espèces.

La stratégie de protection de ces sites écologiques où sont présentes les espèces en danger est passée par un système mondial d'aires protégés, terrestres et marines. L'Union Mondiale pour la Conservation de la Nature a recensé 290 zones clés de la biodiversité dans les Caraïbes, dont 140 pour les oiseaux globalement menacés, 124 pour les reptiles, 99 pour les amphibiens, 96 pour les plantes, 62 pour les mammifères et 18 pour les tortues marines. Sur les 290 zones, 165, soit 57%, ont été partiellement ou intégralement inclues dans des systèmes officiels d'aires protégées dont plusieurs ont été reconnues mal gérées, et 125, soit 43%, ne bénéficient

d'aucune forme de désignation officielle pour la conservation. Les zones clés de la biodiversité se sont démarquées par leur richesse biologique, par la diversité des services écosystémiques rendus aux populations locales et par l'instauration d'activités génératrices de revenus. Les réflexions se focaliseront ici sur les espaces protégés marins.

Par souci de consolidation de la connectivité des habitats naturels pour une conservation à long terme de ces réseaux de sites (BirdLife International, 2010), 7 corridors de conservation sont reconnus dans les Caraïbes. Ces derniers regroupent 38 zones clés prioritaires établies dans 4 pays : République d'Haïti, République Dominicaine, Jamaïque et Saint-Vincent abritant ensemble plus de 220 espèces considérées menacées (Centre de recherche Géographie, Développement, Environnement de la Caraïbe, 2011). Généralement conçus en vue de garantir des processus écologiques et évolutionnaires à grande échelle, de la résilience des écosystèmes et des actions contre les effets des changements climatiques, les corridors de conservation sont aussi des opportunités de développement économique pour les populations de la Caraïbe insulaire.

Aires marines protégées de la Caraïbe insulaire

Le point chaud de la biodiversité des îles de la Caraïbe comprend un archipel d'une trentaine de pays et de territoires qui baignent dans la seconde plus grande mer du monde : la Mer des Caraïbes, d'une superficie de 2 828 125,00 km^2 (Costello et al., 2010 ; repris de Augier 2010). Ce milieu marin peu profond et peu productif contient 25 genres de coraux dont 62 espèces de coraux durs, 117 espèces d'éponges, 633 de mollusques, plus de 1 400 de poissons, 76 de requins, 45 de crevettes, 30 de cétacés et 23 d'oiseaux de mer, avec un taux d'endémisme allant de 8 à 35% au niveau mondial (BirdLife International, 2010). Il se déploie au travers de 3 grands types d'écosystèmes interconnectés, en y ajoutant les formations uniques de stromatolites ou de trous bleus :

- Les récifs coralliens, d'une superficie de 20 000 km^2 environ, soit 7% des récifs mondiaux (Burke et Maidens, 2004 ; repris de Dominique Augier, 2010). C'est le plus grand système de corail de l'hémisphère Nord : le récif méso-américain, avec des frangeants, barrières, annulaires et cayes ;

- Les mangroves, d'une superficie de 22 000 km^2 (Spalding et al., 2010 ; repris de Dominique Augier, 2010), soit 13% des mangroves mondiales ;
- Les herbiers marins inégalement protégés, jusqu'à une superficie de 33 000 km2 (Spalding et al., 2003 ; repris de Dominique Augier, 2010), dont les plus courants sont l'herbe à tortue et l'herbe à lamantin.

Ces écosystèmes participent à la protection du littoral, à la conservation de la diversité biologique, à l'alimentation et aux revenus des populations locales. Cependant, ils sont tous répertoriés dégradés :

- Les coraux ont subi une réduction de 80%, qui fait de la Mer des Caraïbes le bassin maritime ayant la plus grande proportion de coraux estimés à plus haut risque d'extinction (BirdLife International, 2010). 3 espèces édificatrices sont menacées : le corail étoilé massif (*Montastraeaannularis*) en danger, le corail corne de cerf (*Acroporacervicornis*) et le corail corne d'élan (*Acroporapalmata*) en danger critique d'extinction. Comme conséquence de la surexploitation des stocks halieutiques, les poissons récifaux ont quant à eux décliné de 2,7 à 6,0% de densité par an.
- Les mangroves ont diminué de 42%, se distinguant par 4 types de palétuviers : le rouge (*Rhizophora mangle*), le noir (*Avicenniagerminans*), le blanc (*Laguncularia racemosa*) et le gris (*Conocarpus erectus*).
- Les populations faunistiques associées y ont été réduites, conséquences de la dégradation des habitats à cause des activités humaines : les lamantins, la tortue luth (*Dermochelyscoriacea*) et la tortue imbriquée (*Eretmochelysimbricata*) en danger critique d'extinction, la tortue verte (*Cheloniamydas*) et la tortue caouanne (*Dermochelyscoriacea*) en danger.

Selon Rachid Amara (2010), les atteintes à la biodiversité marine sont la résultante d'une démographie humaine croissante et d'une activité humaine en pleine expansion économique dont les besoins en ressources renouvelables (pêche) et non renouvelables (minérales, énergétiques) ne cessent de s'accroître. Toujours par rapport à la stratégie de mise en place de système mondial d'aires protégées, les États de la Caraïbe ont signé des conventions et traités internationaux. Ces derniers ont fait des aires marines protégées un indicateur clé essentiel à la valorisation des mers, des océans, et des ressources marines pour les générations actuelles et futures. La définition de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature acceptée par la Convention sur la diversité biologique, affirme que les aires marines protégées sont « tout espace intertidal ou infra tidal ainsi que des

eaux sus-jacentes, sa flore, sa faune et ses ressources historiques et culturelles que la loi ou d'autres moyens efficaces ont mis en réserve pour protéger en tout ou en partie le milieu ainsi délimité ».Jusqu'en Décembre 2017, 320 aires protégées marines ou terrestres provenant de 33 pays et territoires ont été répertoriées dans les iles des Caraïbes (G. Bustamente et al., 2018).

Conclusion

Malgré leurs différences, toutes les visions de la biodiversité ont la même finalité : la conservation des différentes expressions de la diversité biologique (Gros-Désormeaux, 2012). Selon Valentin Pelosse et André Micoud (1993), l'intérêt de la communauté scientifique pour la notion s'est intensifiée en écho à une inquiétude sociale diffuse face aux bouleversements écologiques qu'entraînent les activités humaines contemporaines. C'est bien pour son rôle de destruction qu'il est question d'une spécificité de l'espèce humaine dans les propos actuels sur la biodiversité (Micoud, 2005). La biodiversité est une construction biologique et sociale qui permet d'exprimer la diversité du monde vivant et la nécessité de maintenir la résilience des écosystèmes naturels afin de préserver cette diversité. Elle fait appel à un imaginaire de conservation et de richesse biologique. Dans les Caraïbes, l'expressivité du terme biodiversité est très pertinente. Les richesses naturelles et la prédation humaine sont très prégnantes dans la réalité caribéenne, notamment à cause du passé colonial. La biodiversité est l'enjeu du XXIème du siècle et ce terme a de très beaux jours devant lui pour le meilleur et pour le pire (G. Bustamante et al., 2014).

Références

Amara R., 2010. Impact de l'anthropisation sur la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes marins. Exemple de la Manche-mer du nord, dans *VertigO - La revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 8, URL http://journals.openedition.org/vertigo/10129

Aubertin C., 2005. La biodiversité : une notion en quête de stabilité, Séries : *Objectifs Suds*, pp. 99-122.

Augier D., 15 Avril 2010. Les écosystèmes marins de la Caraïbe : identification, diffusion et modes de gestion.In *Etudes caribeennes.* Ressources marines :

états des lieux, usages et gestion, https://journals.openedition.org/etudes caribeennes/4343.

Augier D., Watson P., 2010. De la connaissance des milieux marins à la gestion raisonnée des ressources. In *Etudes caribeennes* Ressources marines : états des lieux, usages et gestion, https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/4475

. Barbault R., 2005. Biodiversité, écologie et sociétés, dans *Écologie & politique*, n°30, pp. 27-40.

BirdLife International, Janvier 2010. *Hotspot de la biodiversité des îles des Caraïbes*. Éditeur : Critical Economique PartnershipFund.

Blondel J., 2020. La biodiversité n'est pas un luxe mais une nécessité dans *Encyclopédie de l'environnement,* URL : https://www.encyclopedie-environnement.org/vivant/biodiversite-nest-luxe-necessite/ (consulté le 8 Septembre 2020).

Bustamante G., Canals P., Giuseppe D. C., M. Gomei, Romani M., Souan H., Vanzella-Khouri A., 2014. Marine protected areas management in the Caribbean and Mediterranean seas: making them more than paper parks. *Aquatic Conservation: Marine and freshwater ecosystems,* vol. 24(Suppl. 2), Wiley Online Library, pp. 153–165. DOI: 10.1002/aqc.2503.

Centre de recherche Géographie, Développement, Environnement de la Caraïbe (GEODE), Octobre 2011. *La Caraïbe, un espace pluriel en question(s).* Éditions Karthala, Collection : Terres d'Amérique.

Godet L., 2017. Biodiversité, dans *Géoconfluences,* URL : http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-biodiversite (consulté le 10 Septembre 2020).

Gros-Désormeaux J.-R., 2012. La biodiversité dans des territoires insulaires, approche théorique et perspectives de développement, dans *Développement durable et territoires*, n° 1, Vol. 3, URL : http://journals.openedition.org/developpementdurable/9241 (consulté le 10 Septembre 2020), DOI : 10.4000/developpementdurable.9241

Hufty M, 2005. La biodiversité dans les relations Nord/Sud : coopération ou conflit ? dans *Revue internationale et stratégique*, n°60, pp. 149-158.

Lepart J., Marty P., 2006. Des réserves de nature aux territoires de la biodiversité L'exemple de la France, dans *Annales de géographie*, n° 651, pp. 485-507.

Micoud A., 2005. La biodiversité est-elle encore naturelle ? dans *Écologie & politique*, n°30, pp. 17-25.

Pelosse V., Micoud A., 1993. Du domestique au sauvage cultive : des catégories pertinentes de la biodiversité, dans *Etudes rurales*, n° 129-130, pp. 9-14.

Sarkar S., 2002. Defining "Biodiversity"; Assessing Biodiversity, *The Monist*, Volume 85, Issue 1, p. 131-155, DOI: 10.5840/monist20028515

Vievard L., 2011. *Biodiversité : usages et représentations.* https://www.academia.edu/2304819/ Biodiversit%C3%A9_usages_et_repr%C3%A9sentations

Le Changement climatique

Daniela ROVENȚA-FRUMUŞANI

Les défis du changement climatique

Depuis que le changement climatique anthropique est apparu pour la première fois sur l'agenda public à partir de la fin des années 1980, la communication publique sur le changement climatique et, plus récemment, la question de savoir comment le communiquer le plus efficacement ont connu une forte augmentation.

Mais récemment l'hésitation à l'égard du changement climatique gagne en légitimité dans le contexte de la post-modernité où des risques écrasants, le déclin de la confiance envers les experts, l'Internet et la frénésie des informations en ligne sont des caractéristiques de notre vie quotidienne dans une société atomisée et individualisée. Les gens et les gouvernements gèrent ces risques différemment, en fonction de facteurs sociaux et environnementaux, entre autres éléments.

Le changement climatique remet en question la construction sociale actuelle de la réalité sur des paliers multiples de notre compréhension du monde (de l'environnement naturel aux paradigmes économiques et aux responsabilités des acteurs individuels et collectifs). Cela donne lieu à plusieurs discours qui tentent soit de préserver la construction sociale actuelle de la réalité, soit d'induire le changement.

En conséquence, nous pouvons distinguer plusieurs types de discours sur le changement climatique. *Le discours scientifique* sur le changement climatique est important, car il met en évidence les conséquences négatives du modèle socio-économique industriel sur l'environnement et fait des prédictions catastrophiques sur l'avenir (Organisation météorologique mondiale, 2020). *Le discours activiste* utilise le cadre scientifique pour se légitimer et orienter l'action en matière de protection de l'environnement. *Le discours sceptique* (Dunlap 2013) et le discours négationniste contredisent le discours scientifique et rejettent ses implications (Jacques et Knox, 2016).

En fait les risques environnementaux qui nous menacent aujourd'hui ont été causés par les découvertes et développements scientifiques visant à améliorer notre vie quotidienne. La révolution industrielle, qui a commencé à modifier l'équilibre naturel de nos écosystèmes, a été scientifiquement induite et validée. Les experts ont légitimé les innovations et, pendant des siècles, ils ont ignoré les risques que ces innovations engendraient.

Il y a actuellement un débat considérable en ce qui concerne les allégations liées au changement climatique. Ce débat ne se produit pas uniquement parmi les profanes qui ne font pas confiance aux scientifiques, mais c'est aussi un phénomène permanent au sein de la communauté scientifique.

La communication sur le changement climatique

La communication sur le changement climatique se confronte aux défis des communicateurs lorsqu'ils tentent de transmettre le problème (invisibilité des causes, impacts lointains, manque d'immédiateté et d'expérience directe des impacts, manque de gratification d'avoir pris des mesures d'atténuation, incrédulité à l'égard de l'influence mondiale de l'homme, complexité et incertitude, signaux inadéquats indiquant la nécessité d'un changement, limites perceptives et intérêt personnel (Moser 2010).

Les autres caractéristiques clés du changement climatique comprennent l'immense complexité et - parce qu'elle est insuffisamment comprise et jamais entièrement prévisible - son résultat incertain.

Pour certains (experts et profanes) le manque de consensus scientifique et d'une plus grande certitude sur l'étendue et les causes du changement climatique suggèrent qu'une attitude attentiste est la solution la plus responsable et l'action scientifiquement justifiée. Pour d'autres, un leadership fort, des messages uniformes et réguliers, la priorisation publique de la politique climatique, généralisée et une cohérence visible entre les paroles et les actes, des normes sociales sans ambiguïté et éventuellement un soutien au récit médiatique et scientifique (qui dépeint la «protection du climat » comme une source d'une identité socialement désirable) sont d'autres exemples de signaux qui pourraient indiquer à la population le besoin pour le changement de comportement et de politique. Dans beaucoup de pays, ces signaux n'ont commencé à émerger que très récemment ; dans d'autres, ils sont quasi invisibles. Un certain nombre de pays, de provinces et d'institutions ont lancé *top down* la problématique du changement climatique poursuivant une série d'objectifs (éducation,

sensibilisation, changement de comportement), par exemple aux États-Unis, Royaume-Uni, Canada et Japon ; Australie, l'Union Européenne, et le Programme des Nations Unies pour le développement.

Le réchauffement climatique dans le contexte de globalisation

Les questions liées au climat occupent une place centrale dans les négociations et débats internationaux reliés au développement durable, en soulevant un grand nombre d'interrogations.

Les négociations internationales liées au climat se fondent sur un phénomène scientifique qui, a été longtemps contesté, mais qui aujourd'hui est démontré : la température moyenne du globe devrait s'élever de 1,8 à 4,5°C d'ici 2100 selon le rapport de 2007 du Groupement inter-gouvernemental d'experts sur le climat **(**GIEC**),** créé par les Nations Unies en 1988 pour étudier l'impact des activités humaines sur le changement climatique. Selon le GIEC, le XX^{e} siècle a connu le plus grand réchauffement jamais enregistré depuis un millénaire (0,7 degré d'augmentation depuis 1860), ce qui risque de modifier durablement la donne géographique de nombreuses parties du monde : diminution de la superficie des banquises, montée du niveau des mers, modification des courants maritimes continentaux se répercutant sur de nombreuses zones côtières. « Pour cent millions de personnes vivant dans le monde à moins de 1 m au-dessus du niveau moyen de la mer, ce réchauffement risque d'entraîner des conséquences dramatiques pour certains pays (petits États insulaires du Pacifique, deltas et estuaires fortement peuples en Asie » (Brunel, 2004 :82). Le gaz carbonique CO2 émis par l'activité industrielle et d'autres gaz à effet de serre sont considérés responsables du réchauffement climatique car chaque année un excès de 6 Gt de CO2 est rejeté dans l'atmosphère.

En 1997 est conclu le protocole de Kyoto, concrétisation de la Convention-cadre sur le climat signée lors du sommet de la Terre de Rio de 1992. Son élaboration a donné lieu à des négociations acharnées. Les États-Unis ont imposé le principe d'un marché de droits d'émission inspirés de leur loi interne sur 1' « air propre » *(Clean Air Act),* qu'ils appliquent depuis 1990 : chaque pays se voit attribuer un quota de droits d'émission, de CO notamment, qu'il peut utiliser, vendre ou échanger à sa guise ; des affrontements ont opposé les pays émergents aux vieilles nations développées, les premiers exigeant des seconds qu'ils supportent l'essentiel des efforts de réduction en raison de l'ancienneté de leur industrialisation.

Certaines organisations non gouvernementales ont demandé aussi que soient distinguées les émissions dites de « survie » (rizières, troupeaux bovins...) de celles dites de « luxe » (automobiles climatisation...).

L'application du protocole de Kyoto a mobilisé des milliers d'experts, de commissions, de rencontres et on a établi de diminuer les émissions mondiales jusqu'en 2050 sous leur niveau de 2000 puis à les diminuer jusqu'à a la moitié de ce niveau avant 2100.«De nouveaux modèles de développement moins agressifs (la Chine, le Brésil, la Corée du Sud) ont misé sur la croissance verte pour améliorer durablement leur niveau de vie » (Brunel 2004 :87).

L'application du principe de précaution rend absolument nécessaire la limitation des rejets industriels dont les nombreux effets nocifs sur la santé humaine et l'environnement ne peuvent plus être contestés. Mais avec la médiatisation incomplète, le manque de confiance dans l'infaillibilité des experts (mort de l'expert selon Tom Nichols), les climatosceptiques soit nient le phénomène de réchauffement (Paul Arnold parle de la tyrannie des courbes qui n'interprète les changements climatiques qu'en termes catastrophiques), soit diminuent son effet négatif (le réchauffement libèrerait des terres agricoles dans les pays du Nord, diminuerait les dépenses de chauffage ou ouvrirait de nouvelles routes maritimes circumpolaires).

Au tournant de la décennie le parti pris catastrophiste du GIEC et les erreurs commises dans ses rapports concernant la fonte des glaciers de l'Himalaya notamment, alliés à une pause apparente dans le processus de réchauffement climatique ont favorisé la montée en puissance des contre arguments des climatosceptiques (Claude Allegre chef de file en France).

Et avec la foi absolue dans la science les sociétés développées ont estimé pouvoir remédier par une technique plus avancée encore les atteintes à l'environnement (par exemple en utilisant des modes de production plus respectueux de la nature, en recourant à des énergies dites douces ou alternatives).

En même temps apparait le concept de *dette écologique* : puisque les pays du Nord par leur industrialisation accélérée sont responsables du changement climatique et de ses effets néfastes sur le Sud, en milieu tropical surtout. C'est pourquoi ils doivent remédier de deux manières : en finançant des technologies visant à limiter les GES- *la stratégie d'atténuation* et en préparant les territoires à faire face à la montée des périls (hausse du niveau des mers, épisodes climatiques violents, vulnérabilités des populations côtières etc.) - *la stratégie d'adaptation*. (Brunel 2004 :90).Mais

l'adaptation a été longtemps négligée étant perçue comme un aveu d'échec des stratégies d'atténuation ; en outre l'adaptation demanderait une coopération et solidarité scientifique et financière difficilement identifiable et négociable.

Les partisans de la décroissance et les défenseurs de la croissance ne parlent pas le même langage et refusent de s'entendre mutuellement, tandis que le développement durable finit de se résumer à des marchandages autour du changement climatique.

Or, ce qui nous reste à faire c'est mettre en œuvre au quotidien la solidarité et le partage dans des actions de proximité, et à réfléchir qu'entre la consommation aveugle, la dictature des marques et des modes d'une part et la misère dégradante d'autre part existent des formes intermédiaires qui permettent de concilier la production de richesses et leur distribution équitable dans le respect de notre environnement (Brunel 2004 :122).

Bien sûr, les chercheurs sur le changement mondial savent que le changement climatique est un problème social, puisqu'il s'agit de déchets ausii nocifs pour les populations que les systèmes de production industrielle, de transport génèrent (des gaz à effet de serre en premier lieu). Néanmoins, c'est le changement physique - l'effet de serre mécanique et inexorable - qui est invoqué pour promouvoir les réponses politiques et le changement social. De plus, les recherches entreprises souvent démentent la conscience déclarée de la dimension sociale des problèmes environnementaux.

En regardant vers l'avenir, il y a une zone considérable à examiner plus en profondeur : comment les différents acteurs impliqués dans la communication et action environnementale (c'est-à-dire les scientifiques, les décideurs politiques, les ONG, l'industrie et les gouvernements) définissent les problèmes et tracent les lignes d'action (politiques publiques, accords internationaux) et comment ces éléments sont liés aux intérêts et aux préoccupations du public, en particulier dans la société contemporaine « information saturated, sound bite and celebrity-focused culture » (Anderson 2015).

Nous considérons que les travaux menés actuellement en communication environnementale sont essentiels pour permettre la transition écologique, car ils présentent des clés pour comprendre ce qui pose problème en science de l'environnement, en géosciences, en biologie de la conservation ou de la reconnexion, etc. Une augmentation de la « connectivité » intra- et interlinguistique est essentielle entre ces chercheurs. Une autre exigence repose sur « l'augmentation de la production de manuels et d'ouvrages qui permettent une thésaurisation

des savoirs produits (souvent dispersés dans un nombre important de revues, d'ouvrages et de thèses) et proposent les résultats des recherches à un public plus large ». (Catellani et al. 2019).

La communication et la mobilisation pour la sauvegarde de l'avenir de la planète et de l'humanité doit agir « loin du cloisonnement et des vases clos, engageant l'innovation et la nécessaire relation de l'Homme avec la Nature et avec ses semblables (Tremblay et al. 2018, p.3).

Références

Anderson, A. (2015). « Reflections on environmental communication and the challenges of a new research agenda », *Environmental Communication*, 9(3) : 379-383.

Brundtland G. H., dir. (1987). *Rapport de la Commission mondiale de l'environnement et le développement de l'ONU.* Accès : http://fr.wikisource.org/wiki/Notre_avenir_à_tous_-_Rapport_Brundtland. Consulté le 24/11/2017

Brunel, S. (2004). *Le développement durable*, Paris, PUF, collection Que-sais-je.

Catellani, A., C. Pascual Espuny, P. Malibabo Lavu, et B. Jalenques Vigouroux (2019). « Les recherches en communication environnementale » *Communication* [En ligne], Vol. 36/2 | 2019, mis en ligne le 15 juillet 2019, URL : http://journals.openedition.org/communication/10559

Cox, R. & P. Pezzullo (2016). *Environmental Communication and the Public Sphere*, Londres - New York, Sage.

Dryzek, J., Norgard, R., Schlosberg D. (2011). *The Oxford Handbook of Climate Change and Society*, Oxford, Oxford University Press.

Dunlap, R. (2013). « Climate change skepticism and denial : an introduction », *American Behavioral Scientist*, vol. LVII, n° 6, pp. 691-698.

Foucart Stephane (2019). « Le changement climatique, enjeu idéologique mondial » https://balises.bpi.fr/politique/le-changement-climatique-enjeu-ideologique-mondial

Jacques, P. & C. Connolly Knox (2016). Hurricanes and hegemony : A qualitative analysis of micro-level climate change denial discourses, *Environmental Politics*, volume 25, issue 5, pp. 831-852.

Libaert, T. (dir.) (2016). *La communication environnementale*, Paris, CNRS Éditions.

Moser, S. (2010). Communicating climate change : history, challenges, process and future directions *WIREs Climate change* vol1 no 1, 31-53.

Tremblay, S., D'Almeida, N., Libaert, T. (eds.) (2018). *Développement durable. Une* communication *qui se démarque*, Montréal, Presses Universitaires du Québec.

Climatosceptique

Ramona MARINACHE

Etymologie - de climat et de sceptique. L'ancien mot français climat, venant du latin climatis et du grec klima. À la fin du 14ème siècle, la terre a été divisée par les géographes en climats. Un climat étant une zone de la Terre où le soleil avait le même angle sur sa surface et la durée des jours et des nuits était la même. Au fil des siècles, alors que les géographes voyageaient à travers le monde, ils ont remarqué que certaines zones de la Terre ont le même temps et ont commencé à utiliser le terme climat pour faire référence à une zone géographique de la Terre qui présente les mêmes caractéristiques météorologiques.

Sceptique, venant du latin scepticus et du grec skepticos a ses racines aux 4ème et 3ème siècles avant notre ère, quand il était utilisé soit pour désigner un membre de l'Académie de Platon pendant sa période sceptique, soit un disciple de Pyrrho - ils étaient penseurs qui doutaient de la possibilité d'une connaissance complète. L'une de leurs principales thèses épistémologiques, le faillibilisme faisant référence au doute des capacités cognitives humaines - aujourd'hui, le falliabilisme fait presque partie intégrante de la connaissance scientifique, sans que le chercheures soit tous sceptiques.

Ainsi, sur la base de son étymologie, climatosceptique est un terme utilisé pour désigner une personne qui doute, interroge et remet en question les connaissances sur le climat. Mais pas toutes les connaissances sur le climat sont remises en question. La connaissance climatique remise en question n'est que la thèse selon laquelle le changement climatique est le résultat d'actions humaines.

Les récits du changement climatique semblent souvent être des descriptions vives de l'Enfer sur Terre - récits dystopiques de populations humaines et d'animaux mourant, pénuries d'eau et de nourriture, températures incompatibles avec la vie. Récits qui sont préjudiciables à la cause des militants du changement climatique comme le sentiment d'impuissance créée chez les personnes par les récits apocalyptiques du

climat, les conséquences du changement climatique conduisent à l'inaction (voir Bettini, 2012 ; Cassegård et Thörn, 2018 ; Tasset, 2019 ; Williams et Jaftha, 2020).

Depuis les années 1990, lorsque les scientifiques du changement climatique ont été divisés en deux groupes antithétiques, ceux qui pensent que les actions humaines sont la cause la plus probable du changement climatique et ceux qui nient l'affirmation selon laquelle les personnes sont la principale cause du changement climatique. En ce qui concerne ce dernier groupe, souvent appelé climatosceptique, certains chercheurs considéraient qu'il prenait de nombreuses formes.

Par exemple, Anderegg et al. (2010) distinguent deux points de vue que l'on pourrait avoir sur le changement climatique, à savoir «convaincu » et «non convaincu » ; parmi les «non convaincus » étant placés les «négateurs du climat », les «sceptiques » et les «contraires », souvent utilisés de manière interchangeable ; excluant les individus qui ne sont pas convaincus par la preuve scientifique ou ceux qui ne sont pas convaincus par les solutions au changement climatique, comme l'ont noté O'Neil et Boykoff (2010).

Dans la même lignée qu'Anderegg et al. (2010), McCright (2007) a défini les «contrariants du climat » comme des personnes qui considèrent comme faux le consensus des scientifiques sur le changement climatique comme étant le résultat d'actions humaines. À cette définition, O'Neil et Boykoff (2010) ont ajouté qu'une autre raison pour critiquer le changement climatique anthropogène, est qu'ils ont des raisons idéologiques, parallèlement à celle d'être financés par des organisations de l'industrie des combustibles fossiles.

Les climatosceptiques ont été et sont très marginalisés et moqués par ceux qu'ils se considèrent comme formant le groupe des scientifiques qui ont raison sur le changement climatique étant prédominant ou exclusivement déterminé par l'homme. Mais, pourrait-on se demander, un certain scepticisme n'est-il pas une caractéristique de tout chercheur ? La liberté n'est-elle pas la liberté d'entendre ce que vous n'aimez pas ? Au lieu de se moquer des climatosceptiques, ne serait-il pas plus productif qu'un dialogue scientifique ait lieu ; un dialogue où trouver des réponses aux questions posées par les climatosceptiques ?

Des questions comme : quels sont les modèles de prévision utilisés par les climatologues pour construire leur image apocalyptique du changement climatique ? Le consensus des climatologues n'est valable que sur le changement climatique qui «le plus probable » semble être déterminé

par des actions humaines ou le consensus s'étend pour inclure la fin de vie «imminente » sur Terre ? Ce ne sont là que quelques-unes des questions qui sont formulées par les sceptiques climatiques ; ils ont besoin de réponses très diffusées afin de réduire et d'accepter les différents points de vue sur le même aspect, ce qui apaiserait les esprits et diminuerait l'impact social de la représentation de l'avenir de la Terre comme sombre en raison du changement climatique.

Suivant ce chemin existant de définition du climat sceptique et les croyances d'un sceptique climatique, qui ont beaucoup de jugements de valeur déterminent la confusion et l'incompréhension, c'est pourquoi, une définition et une classification plus complètes sont nécessaires, une avec un ton neutre, par rapport à celles présentées au-dessus.

Références

Anderegg WRL, Prall JW, Harold J, Schneider SH (2010). Expert credibility in climate change. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 107 (27) 12107-12109.

Bettini, G. (2013). Climate barbarians at the gate ? A critique of apocalyptic narratives on 'climate refugees'. *Geoforum*, 45, 63-72.

Cassegård, C., & Thörn, H. (2018). Toward a postapocalyptic environmentalism ? Responses to loss and visions of the future in climate activism. *Environment and Planning E : Nature and Space,* 1(4), 561-578.

McCright, A.M. (2007) Dealing with climate change contrarians. In Moser S.C, Dilling, L. (coord.) *Creating a Climate for Change : Communicating Climate Change and Facilitating Social Change*, New York, Cambridge Univ Press, New York.

O'Neil S., Boykoff, M. (2010) Climate denier, skeptic, or contrarian ? *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 107 (39) : E151.

Tasset, C. (2019). Les « effondrés anonymes » ? S'associer autour d'un constat de dépassement des limites planétaires. *La Pensée écologique*, 3(1), 53-62.

La communication environnementale

Diana STOICA

De nos jours, la communication environnementale est devenue de plus en plus importante dans la construction du discours d'une entreprise ou d'une collectivité. Du point de vue historique, les premières recherches en communication environnementale ont été effectuées aux Etats-Unis pendant les années 1970, en réussissant à influencer la future trajectoire de ce domaine dans les années à venir. Ensuite, on a assisté à l'élaboration d'une perspective différente entre l'Europe et l'Amérique : l'ancien continent s'est penché surtout sur « l'interaction entre environnementalistes et médias » (Catellani, A., & Vigouroux, B. J., 2019), tandis que les Américains ont insisté « sur la tradition des *rhetorical studies* » (Catellani, A., & Vigouroux, B. J., 2019). Un moment significatif pour les chercheurs a été la Conférence sur la Communication et l'Environnement, « qui a eu lieu en 1993 et qui a donné naissance à la Commission de la Communication Environnementale de l'Association Nationale de Communication (NCA) » (Pleasant, A., Good, J., Shanahan, J., & Cohen, B., 2002).

Quelques définitions

Les chercheurs et les militants utilisent différentes définitions pour parler concernant ce concept. Tout d'abord, la communication environnementale est perçue comme étant « l'un des instruments de la politique environnementale de l'entreprise » (Orée, Entreprise, Territoires et Environnement, 1998, p.4) et de plus en utilisant « les moyens techniques et relationnels appliqués au domaine de l'environnement » (Orée, Entreprise, Territoires et Environnement, 1998, p. 39). Autres professionnels du domaine considèrent que la communication environnementale signifie « communiquer sur les impacts environnementaux et les objectifs d'amélioration d'un produit ou d'un service » (Lecuyer, B., 2014). Ensuite, il y a aussi des définitions plus élaborées, construites afin de bien envisager l'importance de la communication environnementale de nos jours, vue comme l'ensemble

« des formes de communication interpersonnelle, de groupe, publique, organisationnelle et médiatisée qui constituent le débat social sur les problèmes et enjeux environnementaux et notre relation avec le reste de la nature » (Catellani, A., & Vigouroux, B. J., 2019, p.5).

La communication environnementale dans une entreprise

L'univers de la communication environnementale est très proche du domaine de la communication de crise. C'est pour cette raison que chaque entreprise doit faire attention à sa politique, pour qu'elle réponde aux attentes et aux besoins de son public-cible.

Pour qu'une entreprise ait du succès dans la création de sa politique environnementale, elle doit suivre trois phases : l'état des lieux, quand elle identifie et perçoit les impacts et les cibles, la définition de la politique et l'évaluation. Au sein d'une entreprise, la communication environnementale « doit jouer à la fois un rôle préventif et curatif » (Orée, Entreprise, Territoires et Environnement, 1998, p. 34). Toutefois, ceux qui travaillent dans ce domaine et qui veulent améliorer et insister sur l'impact profond de ce type de communication ne doivent pas oublier le fait qu'il présente des limites et lorsqu'il est associé à des actions relevant d'une démarche d'écoresponsabilité ne fonctionne pas comme un leurre (…), mais bien comme une voie vers une connaissance praxéologique » (Bernard, F., 2012, p. 181).

Comme tout type de communication, la communication environnementale doit respecter certaines lignes directives et « doit être pertinente, exacte, vérifiable et non-trompeuse » (Lecuyer, B., 2014). De plus, selon certains auteurs comme Thierry Libaert, on peut connaître une communication vraiment rigoureuse si on vérifie des fondements sur lesquels elle s'est construite : « la transparence, l'authenticité, la durabilité, l'écoute et le décloisonnement des disciplines et des cibles » (Tremblay, S., D'Almeida, N., & Libaert, T., 2018, p.28).

Les acteurs de l'environnement

La communication environnementale est souvent perçue comme un domaine sensible, auquel de nos jours on doit prêter attention, ayant beaucoup de particularités en commun avec la communication de crise. Pour arriver à maintenir une communication efficace, tous les acteurs doivent être impliqués d'une façon égale. Toutefois, on doit insister sur le

fait que le nombre d'acteurs présents – « médias, institutions, entreprises et associations » (Jahnich, M., 2005) - peut parfois conduire à « une multiplicité d'approches sur les questions environnementales du point de vue économique, politique, scientifique, etc. » (Jahnich, M., 2005), chose qui peut engendrer des sources de conflit.

Une étude menée en France en 2000 par le Comité Français pour l'Education et la Santé a montré un aspect vraiment intéressant de la société : « les Français craignent plus la pollution de l'air et la transformation/ pollution des aliments que l'insécurité et le chômage » (Gauthier, C., & Reynaud, E., 2005, p.21). On peut conclure, donc, que les gens deviennent de plus en plus conscients de l'importance de la qualité de l'environnement et veulent contribuer à l'amélioration des conditions de vie.

En guise de conclusion, la communication environnementale représente une variable dont on doit tenir compte de nos jours. Les entreprises et les institutions devraient avoir le courage de mettre en valeur cette partie intégrante de leur politique afin de contribuer à une évolution de la société et afin de souligner l'importance d'un milieu plus sain et propre pour nous et pour les futures générations.

Références

Bernard, F. (2012). Communication environnementale et action : enjeux théoriques et pratiques. *Recherches en communication*, 35(35), 171-184.

Catellani, A., & Vigouroux, B. J. (2019). Les recherches en communication environnementale. *Communication-Information, médias, théories, pratiques*, 36(2).

Gauthier, C., Reynaud, E., L'impact de la communication environnementale, Le cas de E. Leclerc. *Decisions Marketing*, no. 31, juillet – septembre 2005, pp. 21-35

Pleasant, A., Good, J., Shanahan, J., & Cohen, B. (2002). The literature of environmental communication. *Public Understanding of Science*, 11(2), 197-205.

Tremblay, S., D'Almeida, N., Libaert, T. (2018 *Développement durable – Une communication qui se démarque,* Presses de l'Université de Québec.

Ressources en ligne

Association Orée 04/98, Guide de la communication environnementale de votre entreprise, 1998, p.4, http://www.oree.org/docs/publications/communication-environnementale1998.pdf, consulté le 02 août 2020

Lecuyer, B., 2014, https://slideplayer.fr/slide/483516/, consulté le 02 août 2020

Jahnich, M, 2005, http://sircome.fr/les-particularites-de-la-com-environnementale/, consulté le 07 août 2020

Criminalité environnementale

Ecaterina BALICA

Dans le domaine de la criminalité environnementale ont été incluses, au niveau de l'Union européenne, toutes les actions qui « causent des dommages ou des risques importants à l'environnement et à la santé humaine » (La Commission Européenne).Parmi les types d'infractions associés à ce type de criminalité, on trouve : « l'émission ou le rejet illégal de substances dans l'air, l'eau ou le sol, le commerce illégal d'espèces sauvages, le commerce illégal de substances appauvrissant la couche d'ozone et l'envoi ou le déversement illégal de déchets » (La Commission Européenne). Dans une tentative de réglementer unilatéralement la manière de sanctionner la criminalité environnementale, les États européens ont adopté la Directive 2008/ 99/ CE du Parlement Européen identifiant 9 catégories de criminalité pour lesquelles des mesures cohérentes doivent être prises.

L'intérêt des spécialistes pour la prévention et la lutte contre la criminalité environnementale est devenu important car il a été constaté que des actions illégales contre l'environnement ont été reprises par des groupes du crime organisé. La diversification des activités illégales des groupes organisés et leur implication dans le trafic d'espèces sauvages, par exemple, a attiré l'attention des autorités internationales impliquées dans la protection de l'environnement et de la lutte contre le crime organisé. Les institutions et organisations internationales œuvrant pour la prévention et la lutte contre la criminalité ont attiré l'attention sur le grand nombre d'actions qui portent atteinte à l'environnement, sur l'implication des groupes du crime organisé dans des activités associées à la criminalité environnementale et sur les graves conséquences qu'elles ont sur l'environnement. Dans ce contexte, la nécessité de mettre en œuvre des sanctions efficaces contre tous ceux dont les actions portent

atteinte à l'environnement (eau, air, terre, flore, faune, forêts) a été soulignée.

Parce que les activités des groupes du crime organisé se déroulent sur le territoire de plusieurs États, les actions visant à punir les activités illégales sont difficiles à gérer par un seul Etat. Les représentants de plus en plus de pays du monde ont attiré l'attention sur la nécessité d'une coopération internationale dans l'application de sanctions contre ceux qui, par leurs actions, contribuent à la dépréciation de l'environnement. Cependant, une action concertée pour prévenir et combattre les délits environnementaux nécessite une délimitation plus précise de la portée de ce type de délits. Il faut également définir des orientations concrètes d'action au sein des réseaux internationaux d'institutions habilitées à intervenir en cas d'activités illégales contre l'environnement.

L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Europol et Interpol ont créé des unités spéciales pour lutter contre la criminalité environnementale au niveau des États membres et ont cherché à créer des consortiums internationaux pour travailler ensemble pour enquêter les affaires. Interpol a mis en place une Cellule Sécurité Environnementale qui coordonne les équipes internationales travaillant dans quatre domaines : Pêche, Forêts, Pollution et Espèces sauvages. Autrement, Interpol comprend dans le domaine de la criminalité environnementale 4 types d'infractions : *criminalité liée à la pêche* (la pêche illégale, le commerce transnational illicite d'ormeaux), *criminalité forestière* (le défrichement criminal, l'exploitation illégale du bois, exploitation des essences d'arbres menacés), *criminalité liée à la pollution* (le déversement illicite de matières dangereuses), *criminalité liée aux espèces sauvages* (flore et la faune) (Interpol).

Parce que certaines activités illégales ont affecté davantage les espèces sauvages et les forêts, on a créé *Le Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages* (ICCWC). Il comprend 5 organisations internationales : Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), INTERPOL, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale des douanes (OMD) (CITES, 2020).

Références

Directive 2008/99/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative à la protection de l'environnement par le droit pénal ELI : http://data.europa.eu/eli/dir/2008/99/oj

Interpol (2020). Notre-reponse-a-la-criminalite-environnementale https://www.interpol.int/fr/Infractions/Criminalite-environnementale/Notre-reponse-a-la-criminalite-environnementale

CITES (2020). Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction https://www.cites.org/fra/prog/iccwc.php

EUROPOL (2020). Environmental crime https://www.europol.europa.eu/crime-areas-and-trends/crime-areas/environmental-crime

Commission européenne (2020). Lutte contre la criminalité environnementale https://ec.europa.eu/environment/legal/crime/index.htm

Nations Unies – Office des Nations Unies contre la drogue et le crime https://www.unodc.org/unodc/fr/wildlife-and-forest-crime/index.html

Développement durable

Anda RODIDEAL et Diana STOICA

Introduction

Le « Développement durable » est défini comme « le développement qui accomplit les besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire ses propres besoins » (IISD, 2019). Ce terme, synonyme avec celui de « développement soutenable » est utilisé comme concept ombrelle pour définir le cadre global de coopération au niveau international en vue d'assurer un équilibre entre les aspects sociaux, économiques, écologiques et les éléments de l'environnement naturel– décrit dans le document stratégique « Agenda pour développement soutenable 2030 », qui inclut 17 objectifs stratégiques pour être accomplis jusqu'en 2030, auquel tous les états membres des Nations Unies ont adhéré pour être accomplis jusqu'en 2030 (Celac, Vadineanu, 2018).

Ce concept provient de la langue anglaise « sustainable development », qui a son origine dans le mot latin «sus » et « tinere » avec renvoi à « préserver », « soutenir » et qui est revenu dans l'attention de l'agenda publique avec la constatation des problèmes d'environnement causés par le développement industriel. Au début des années `70, Le Club de Rome a élaboré le rapport « Les limites de la Croissance », par lequel on démontrait la contradiction entre les possibilités limitées de la Terre d'assurer des ressources naturelles et les nécessités de croissance de la population, potentialisées par le développement industriel, avec effets négatifs sur l'environnement (Neaga, 2015). La première utilisation de l'expression de développement durable apparait officiellement en 1980 dans un document de l'Agence des Nations Unies chargée de l'environnement, intitulé « La stratégie de la conversation », sous-titré « La Conservation des ressources vivantes au service du développement durable » (Brunel, 2018).

Au fur et à mesure que les recherches dans ce domaine ont évolué, les définitions se sont changées, mais il y a une définition qui a été gardée et

considérée le point de référence. Elle apparait dans le rapport Brundtland en 1987, en indiquant que « le développement durable est un mode d'organisation de la société, pour répondre plus efficacement aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (ADEME, 2018).

L'évolution du concept- incidences diachroniques

Pour arriver à cette définition, il faut décrire un peu le trajet historique et présenter l'apparition de ce phénomène dans le monde scientifique. Premièrement, pendant la révolution industrielle, on assiste à « l'urbanisation massive de populations traditionnellement rurales » et cette époque-là « marque le passage d'une société agricole à une société de production mécanisée de bien non-alimentaires » (Baddache, 2006). C'est dans cette période-là que la société commence à donner beaucoup d'importance aux machines, aux fabriques et la nature en souffre. Une prise de conscience a lieu pendant la crise de l'énergie et aussi au moment de l'explosion démographique. On peut considérer qu'au début des années 1970, les premiers mouvements en faveur du développement durable sont nés. A ce moment-là, les gens n'ont pas utilisé la notion de développement durable, mais l'idée et les stratégies étaient les mêmes. « Pendant les années 1969-1971, naissent les premiers ONGs, c'est-à-dire Greenpeace et Friends of the Earth, qui dénoncent le gaspillage, la pollution et la disparition des espèces » (Brunel, 2018). Donc, on peut voir que le concept de développement durable fait son apparition au sein des institutions internationales, mais pour s'imposer dans le vocabulaire, il a besoin de l'aide de la société civile. Un point important dans l'évolution du développement durable est marqué par la conférence de Rio quand le concept devient un des fondements de la coopération internationale.

Pendant les derniers 40 ans, on a adopté au niveau international et national une série de traités qui établissent des objectifs et des obligations des états dans le domaine des changements climatiques, la conservation de la biodiversité, la protection du fond forestier, des eaux et des droits de l'homme (Ciubotaru 2008, en Neaga, 2015). Plus exactement, tant au niveau global, ainsi qu'européen, commençant de l'année 1972 – « La Conférence des Nations Unies de Stockholm » / « Le Sommet de Paris » et jusqu'au présent, on a défini et redéfini les objectifs du développement durable, la problématique de l'environnement étant dans une évolution dynamique (Le Ministère de l'Environnement et des Changements Climatiques).

De nos jours, les recherches menées par les pouvoirs étatiques et par les ONGs ont découvert qu'on peut parler de certains principes du développement durable : « la participation de chaque acteur, la solidarité entre les pays, entre les peuples, entre les générations et entre les membres d'une société, la précaution dans les décisions afin de ne pas causer des catastrophes et la responsabilité de chacun : citoyen, industriel ou agriculteur » (ADEME, 2018). Actuellement, on peut saisir le fait que le développement durable n'est pas orienté seulement dans la direction de l'écologie et de l'environnement, mais aussi dans la direction d'autres domaines qui doivent respecter les principes du développement durable tout comme : le tourisme durable, le commerce équitable, l'égalité entre les sexes, la gestion durable des forêts, le privilège des produits naturels, la consommation responsable, etc.

L'Agenda 2030 pour développement durable

Au sein du Sommet ONU de septembre 2015, on a adopté « L'Agenda 2030 pour développement durable », un programme qui a été déjà implémenté transversalement dans les politiques de développement des états membres, promouvant encore l'équilibre entre les trois dimensions clefs : économique, social et environnemental par les 17 Objectifs de Développement durable (ODD), respectivement :

1 : L'ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ dans toutes les formes et dans tout contexte. Même si la pauvreté absolue a été éradiquée par globalisation, la pauvreté relative doit être aussi réduite	2 : ÉRADICATION DE LA FAIM par agriculture soutenable et la réduction des déchets alimentaires	3 : ASSURER LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE à tout âge par accès aux services médicaux de qualité	4 : GARANTIR L'ÉDUCATION DE QUALITÉ et la promotion des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous
5 : LA RÉALISATION DE L'ÉGALITÉ DE GENDRE et l'habilitation de toutes les femmes et filles	6 : L'ASSURANCE DE L'EAU PROPRE ET L'HYGIÈNE pour tous par la disponibilité et la gestion durable des eaux.	7 : L'ASSURANCE D'ÉNERGIE ACCESSIBLE ET PROPRE, des prix accessibles et accent sur le développement de l'énergie régénérable	8 : LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENABLE
9 : INDUSTRIE durable, INFRASTRUCTURE résiliente et encouragement de l'INNOVATION	10 : LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS à l'intérieur et entre les pays. L'inégalité est un de plus grands obstacles dans le développement de la société durable	11 : LE DÉVELOPPEMENT DES VILLES ET DES COMMUNAUTÉS DURABLES pour être ouverts, surs, résilients et durables	12 : MODÈLES DE CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES par la conscientisation des ressources finies et l'application des mesures soutenables

13 : L'ACTION SUR LE CLIMAT par des mesures urgentes pour le combat des changements climatiques et leur impact.	14 : LA PROTECTION DE LA VIE SUBAQUATIQUE par la conservation et l'utilisation durable des océans, des mers et des ressources marines	15 : LA PROTECTION DE LA VIE TERRESTRE par l'utilisation durable des écosystèmes, la gestion des forêts, le combat de la désertification et le stoppage des pertes de biodiversité	16 : LA PROMOTION DE LA PAIX, DE LA JUSTICE ET DES CERTAINES INSTITUTIONS FORTES, responsables et inclusives à tous les niveaux
17 : LA CONSOLIDATION DES PARTENARIATS POUR ACCOMPLIR LES OBJECTIFS par la revitalisation du partenariat global pour développement durable			

(Reprise ROAID, Les Objectifs de développement durable)

En avril 2019, le Conseil de l'Union Européenne a adopté et élaboré les conclusions de continuation de ces démarches, réunies dans le document : « Vers une Union de plus en plus durable jusqu'en 2030 », en accentuant la position avant-gardiste de l'Union Européenne dans l'assurance du développement durable par les démarches soutenues en vue de « l'assurance d'une vie paisible et sure pour les générations actuelles et futures, en respectant en même temps les limites de notre planète, par la défense de la démocratie, des droits de l'homme et de l'égalité de genre, par la protection du climat et de l'environnement, par le développement de certaines économies modernes, dynamiques et favorables à l'inclusion, par l'amélioration du niveau de vie et par la réduction des inégalités, de manière que personne ne soit pas laissée en arrière. » (Le Conseil de l'Union Européenne / ST-8286-2019).

Peu à peu, chaque pays a commencé à créer sa propre stratégie concernant le développement durable. Par exemple, en France, en 2007, on assiste à la création du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, « idée qui a émergé dans la conjoncture particulière de la campagne des présidentielles de 2007 » (Lascoumes, Bonnaud, et al., 2014). On peut observer que les Gouvernements dédient leur temps et énergie en faveur de la transformation de la planète. En Roumanie, des études sociologiques montrent que l'intérêt des citoyens se dirige vers la promotion des aliments plus sains, vers l'éradication de la pauvreté et de la faim. De plus, « 9% des personnes qui ont participé à l'étude ont affirmé que ne sont pas contents de la protection des forêts » (Departamentul pentru Dezvoltare Durabilă, http://dezvoltaredurabila.gov.ro/web/despre/). Les sonnettes d'alarme tirées par la population essaient de montrer au Gouvernement et à la société civile que « la société humaine a une grande influence en ce qui concerne l'écosphère » (Neaga, 2015, p. 73-82). Pour aider la société, le politique et les ONGs à mieux s'organiser, les chercheurs ont constaté qu'il y a trois piliers du développement durable, c'est-à-dire

l'efficacité économique, traduite dans un bon rapport qualité vs. prix, l'équité sociale, « en adoptant des pratiques propices aux développement des emplois et la qualité environnementale, qui peut se voir en choisissant des pratiques, des produits et des processus de production favorables au respect de la planète et de la santé » (Baddache, 2006).

Conclusion

Pour conclure, on va s'arrêter sur l'importance du développement durable pour les enfants et pour les adolescents. Depuis 2005, « les Ministères de l'Education et de l'Environnement des pays faisant partie de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe ont adopté une stratégie commune pour l'éducation en vue du développement durable » (Diemer, Marquat, 2014). La finalité de cette démarche était d'inclure tous les thèmes de l'éducation visant le développement durable dans tous les systèmes éducatifs. On doit être conscients que nous et les générations futures, nous avons une responsabilité assez grande en ce qui concerne la protection de la planète et le respect des principes du développement durable.

Références

Baddache, F. (2006). *Le développement durable,* Groupe Eyrolles, Paris, 2006.

Brunel, S. (2018). *Le développement durable*, Presses Universitaires de France, Collection Que sais-je ?, Paris.

Diemer, A., Marquat, C. (2014). *Education au développement durable – enjeux et controverses,* De Boeck Supérieur, Collection Pédagogies en développement, Louvain-la-Neuve.

Lascoumes, P., Bonnaud, L., Le Bourbis, J.P., Martinais, E. (2014). *Le développement durable : une nouvelle affaire d'Etat,* Presses Universitaires de France, Collection Ecologie en questions, Paris.

Ressources en ligne :

ADEME, online : https://www.mtaterre.fr/dossiers/le-developpement-durable/cest-quoi-le-developpement-durable, consulté le 11 août 2020

Celac, S., Vadineanu, A. (2018). Strategia națională pentru dezvoltarea durabilă a României 2030, adoptată de Guvernul României în ședința din 9 noiembrie 2018, prin HG nr. 877/2018, online : https://www.edu.ro/sites/default/files/Strategia-nationala-pentru-dezvoltarea-durabila-a-Rom%C3%A2niei-2030.pdf

Consiliul Uniunii Europene / ST-8286-2019 (2019). Către o Uniune tot mai durabilă până în 2030 Concluzii ale Consiliului, online : http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-8286-2019-INIT/ro/pdf

Departamentul pentru Dezvoltare Durabilă, online : http://dezvoltaredurabila.gov.ro/web/despre/, consulté le 12 août 2020

IISD (2019). Sustainable Development, online : https://www.iisd.org/about-iisd/sustainable-development

Les Nations Unies – Le Département pour Développement Soutenable (https://sdgs.un.org/) et le dernier rapport visant l'influence du COVID-19 sur l'implémentation ODD : https://sdgs.un.org/sites/default/files/2020-07/SDO2020_Book.pdf

L'Institut International pour Développement soutenable – IISD : https://www.iisd.org/about-iisd

Le Rapport ONU sur le Futur Commun : http://www.un-documents.net/our-common-future.pdf

Ministerul Mediului si Schimbărilor Climatice, Scurt istoric al Dezvoltării Durabile, online : http://www.mmediu.ro/beta/domenii/dezvoltare-durabila/scurt-istoric-al-dezvoltarii-durabile/

Neaga, F.D. (2015). Concepte ale dezvoltarii durabile. Abordări teoretico-metodologice, Impactul Transformărilor Socio-economice si Tehnologice la nivel național, european si mondial, no. 2/2015, vol.2, online : http://www.bjs.ro/Document_Files/Documente/00000161/6k3d8_concepte%20ale%20dezvoltarii%20durabile.pdf

ROAID, Obiectivele Dezvoltării durabile, online ; http://roaid.ro/obiectivele-de-dezvoltare-durabila/

Documents stratégiques au niveau de la Roumanie visant le développement durable – matériaux informatifs sur : https://www.edu.ro/educa%C8%9Bie-pentru-dezvoltare-durabil%C4%83

http://www.mmediu.ro/beta/domenii/dezvoltare-durabila/productia-si-consumul-durabile/

http://www.mmediu.ro/beta/domenii/dezvoltare-durabila/concepte-si-principii-de-dezvoltare-durabila/

Ecoblanchiment

Simona RODAT

De manière générale, l'*écoblanchiment* fait référence à la désinformation diffusée par une organisation afin de présenter une image publique responsable en termes d'environnement (Concise Oxford English Dictionary, 2011 ; Furlow, 2010). Plus précisément, l'*écoblanchiment/ verdissage* comprend toute forme de présentation publique d'une entreprise, d'un produit ou d'un service, par le biais de campagnes publiques, de publicités, de réclames et d'étiquettes, qui promettent plus d'avantages environnementaux que ce qui est réellement fourni (Dahl, 2010). Par conséquent, l'*écoblanchiment* est l'acte d'induire les consommateurs en erreur quant aux pratiques environnementales d'une entreprise ou aux avantages environnementaux d'un produit ou d'un service (TerraChoice Environmental Marketing, 2009). L'*écoblanchiment* peut être pratiqué à la fois au niveau de l'entreprise et en termes de produit ou service spécifique d'une entreprise.

Un exemple d'*écoblanchiment* à l'échelle de l'entreprise a été la campagne «Ecomagination » de General Electric, qui a créé une publicité relative aux activités environnementales de l'entreprise tout en faisant simultanément pression pour lutter contre les nouvelles exigences de l'EPA(Environmental Protection Agency) concernant l'air propre (Delmas et Cuerel Burbano, 2011). Un autre exemple est l'auto-étiquetage de la compagnie pétrolière BP comme « la compagnie pétrolière verte » („the green oil company »), utilisant des slogans tels que « Au-délà du pétrole » („Beyond Petroleum ») dans le cadre de sa campagne « verte », étant donné que la même BP a entrepris des activités « au-delà de la protection de l'environnement », telles que le lobbying pour l'ouverture pour le forage et l'exploitation des zones restreintes, telles que Arctic National Wildlife Refuge (ANWR), ou le déversement illégal de déchets dangereux du champ pétrolifère de l'île Endicott entre 1993 et 1995 (Solman, 2008 ; Furlow, 2010). Il existe de nombreux exemples d'*écoblanchiment* au niveau du produit ou du service. L'un d'eux fait référence aux réfrigérateurs Energy Star de LG Electronics, certifiés à tort comme répondant aux normes d'efficacité énergétique et présentés comme tels sur leurs étiquettes

(Delmas et Cuerel Burbano, 2011 : 66). Un autre exemple est la promotion par la multinationale allemande Volkswagen Group, à travers le slogan «Clean Diesel », de modèles de voitures (Volkswagen Golf TDI, Volkswagen Jetta TDI, Audi A3 TDI, les deux derniers modèles ayant même remporté, en 2009 et 2010, le prix La voiture verte de l'année - voir Wattles, 2015), alors qu'au cours de la même période 2009-2015, la même société Volkswagen a intentionnellement programmé des moteurs diesel à turbocompresseur direct (TDI) a activer le contrôle des gaz d'échappement uniquement lors des tests d' émissions en laboratoire, ce qui a conduit au respect des normes environnementales dans des conditions de laboratoire, mais qui signifiait en réalité des émissions des gaz d'échappement jusqu'à 40 fois plus élevées que la limite légalement autorisée aux États-Unis (Chappell, 2015).

Le phénomène d'*écoblanchiment* est plus fréquemment pratiqué au niveau des produits que des entreprises (Delmas et Cuerel Burbano, 2011). Gillespie (2008) identifie « dix signes d'*écoblanchiment* » des produits, allant du « langage duveteux » (« fluffy language »), c'est-à-dire l'utilisation de mots ou de termes sans signification claire, comme « éco-responsable », au « mensonge total » (« outright lying »), c'est-à-dire l'utilisation de déclarations ou de données complètement fabriquées. Sur la base de l'évaluation de milliers de produits aux États-Unis et au Canada, TerraChoice Environmental Marketing (2009) a classé les actions de marketing en « sept péchés de l'*écoblanchiment* », qui peuvent être ordonnés sur un continuum comme suit : a) « péché de la (compr)omission cachée » („sin of the hidden trade-off »), commis en suggérant qu'un produit est « vert » sur la base d'un ensemble d'attributs déraisonnablement restreint, sans prêter attention à d'autres problèmes environnementaux importants, comme, par exemple, l'argumentation selon laquelle le papier est produit à partir de bois récolté de manière durable dans une forêt, sans tenir compte des coûts énergétiques importants et de la pollution causés par la production de papier (Dahl, 2010 : 249) ; b) « péché sans preuve » („sin of no proof »), commis en invoquant des avantages / aspects environnementaux qui ne peuvent être vérifiés ou prouvés par des informations facilement accessibles ou par une certification tierce fiable (par exemple, produits en papier qui est censé être recyclé dans certains pourcentages, mais aucune preuve n'en a été fournie) ; c) « péché d'imprécision » („sin of vagueness »), commis par toute déclaration qui est si mal définie ou si large que son sens réel risque d'être mal compris par le consommateur (par exemple, « entièrement naturel », „all-natural ») ; d) « péché de non-pertinence » („sin of irrelevance »), commis en émettant des

allégations environnementales qui peuvent être vraies, mais sans importance ou inutiles pour les consommateurs à la recherche de produits respectueux de l'environnement, tels que, par exemple, l'utilisation relative à un produit, du terme « sans fréon », étant donné que les chlorofluorocarbures (CFC / fréon dans un nom technique plus courant) sont de toute façon déjà interdits en vertu du Protocole de Montréal de 1987 (ibid.) ; e) « péché du moindre de deux maux » („sin of lesser of two evils »), commis par des déclarations qui peuvent être vraies dans une catégorie de produits, mais qui peuvent distraire le consommateur de l'impact majeur sur la santé ou l'environnement de la catégorie dans son ensemble (par exemple cigarettes biologiques ou véhicules utilitaires sport à faible consommation de carburant) ; f) « péché de mensonge » („sin of fibbing »), commis en faisant des déclarations sur l'environnement qui sont tout simplement fausses (par exemple, aux États-Unis, des produits qui prétendent à tort être certifiés Energy Star) (Sins of Greenwashing, 2020) ; g) « péché de faux labels » („sin of false labels »), commis en exploitant les demandes des consommateurs pour des certifications de produits par des tiers, par de faux labels ou des demandes d'approbation par des tiers (par exemple en utilisant des images de type écocertification) et un jargon « vert », comme « éco-favori »).

L'*écoblanchiment* peut également être défini comme la divulgation sélective des informations positives sans divulgation complète des informations négatives, afin de créer de manière déraisonnable une image positive de l'entreprise (Lyon et Maxwell, 2011). Aussi, l'*écoblanchiment* peut être compris comme l'intersection de deux comportements d'une entreprise : une mauvaise performance en termes d'enjeux environnementaux et une communication positive sur la performance environnementale (Delmas et Cuerel Burbano, 2011 : 65). L'*écoblanchiment* est un phénomène empirique central dans les interactions des organisations avec l'environnement naturel, car il est difficile pour les parties prenantes d'évaluer directement la performance environnementale des entreprises. Cela signifie que les entreprises prennent la liberté de signaler leur qualité en ce qui concerne les problèmes environnementaux par le biais de rapports environnementaux, de publicités, de sites Web d'entreprise ou de programmes de certification environnementale (Bowen et Aragon-Correa, 2014). La divulgation accrue des performances écologiques, sans améliorations substantielles évidentes de l'impact environnemental, a alimenté le scepticisme justifié par l'écart entre ce que disent et font les entreprises en matière d'environnement (Dauvergne et Lister, 2010 ; Konefal, 2012). Elle a également conduit à la formulation de questions de

recherche et au besoin de données empiriques fiables pour l'analyse du comportement d'*écoblanchiment*, de ses éléments moteurs et de ses conséquences (Walker et Wan, 2012 ; Bowen et Aragon-Correa, 2014).

Références

Bowen, F. Aragon-Correa, A. (2014). Greenwashing in Corporate Environmentalism Research and Practice : The Importance of What We Say and Do. *Organization & Environment*, 27(2) 107–112, https://doi.org/10.1177/1086026 61 4537078.

Chappell, B. (2015). 'It Was Installed For This Purpose, 'VW's U.S. CEO Tells Congress About Defeat Device, https://www.npr.org/sections/thetwo-way/2015/10/08/446861855/volkswagen-u-s-ceo-faces-questions-on-capitol-hill ?t=1596647391164.

Concise Oxford English Dictionary. (2011). 12th Edition. Oxford : Oxford University Press.

Dahl, R. (2010). Green Washing : Do You Know What You're Buying ? *Environmental Health Perspectives*, 118(6), 246–252.

Dauvergne, P. & Lister, J. (2010). The Prospects and Limits of Eco-Consumerism : Shopping Our Way to Less Deforestation ? *Organization & Environment*, 23(2), 132–154.

Delmas, M. A. & Cuerel Burbano, V. (2011). The Drivers of Greenwashing. *California Management Review*, University of California, Berkeley, 54(1), Fall, 64–87.

Gillespie, E. (2008). Stemming the Tide of Greenwash. *Consumer Policy Review*, 18(3), May/June, 79–83.

Furlow, N. (2010). Greenwashing in the New Millennium. *The Journal of Applied Business and Economics*, 10(6), 22–25.

Konefal, J. (2012). Environmental Movements, Market-Based Approaches, and Neoliberalization : A Case Study of the Sustainable Seafood Movement. *Organization & Environment*, 26(3), 336–352.

Lyon, T. P. and Maxwell, J. W. (2011). Greenwash : Corporate Environmental Disclosure under Threat of Audit. *Journal of Economics & Management Strategy*, 20(1), 3–41.

Sins of Greenwashing. (2020). https://www.ul.com/insights/sins-greenwashing.

Solman, G. (2008). BP : Coloring public opinion ? *Adweek*, 49(2), 22–24.

Terra Choice Environmental Marketing. (2009).*The Seven Sins of Greenwashing : Environmental Claims in Consumer Markets*. London : Terra Choice Environmental Marketing.

Walker, K. and Wan, F.. (2012). The Harm of Symbolic Actions and Green-Washing : Corporate Actions and Communications on Environmental Performance and Their Financial Implications. *Journal of Business Ethics*, 109(2), 227–242.

Wattles, J. (2015). Volkswagen stripped of two 'Green Car of the Year' titles, https://money.cnn.com/2015/10/01/news/companies/volkswagen-green-car-of-year-awards-rescinded/index.html

Ecosystème

Louise BARTHE et Isabela NEAGUE

Introduction

En écologie, un **écosystème** est un ensemble formé par une communauté d'êtres vivants en interrelation avec son environnement. Les composants de l'écosystème développent un réseau dense de dépendances, d'échanges d'énergie, d'information et de matière permettant le maintien et le développement de la vie (https://www.universalis.fr/encyclopedie/ecosystemes/1-historique-de-la-notion-d-ecosysteme/).

Le terme écosystème semble avoir été proposé pour la première fois par Arthur George Tansley (1871-1955) en 1935, dans un article publié par la revue *Ecology*. Le botaniste britannique expliquait dans son texte que « la notion la plus fondamentale est [...] la totalité du système [...] incluant non seulement le complexe des organismes mais aussi tout le complexe des facteurs physiques [...], les facteurs de l'habitat au sens large [...]. Les systèmes ainsi formés sont [...] les unités de base de la nature [...]. Ces écosystèmes [...] offrent la plus grande diversité de type et de taille ». Cette définition fonde une véritable démarche scientifique, une manière de voir le monde, qui demeure d'une grande actualité par l'emploi des mots complexe, diversité, unité. En reprenant de la physique le concept de système, la notion d'écosystème souligne en premier lieu que la nature est constituée d'ensembles interactifs, les écosystèmes, qui résultent d'influences réciproques au sein du vivant et entre les organismes et l'environnement non vivant. Elle affirme que ces ensembles interactifs sont les unités de base de la nature, c'est-à-dire qu'ils sont pertinents pour comprendre le comment et le pourquoi de la nature. Tansley propose d'adopter un point de vue englobant, on dirait aujourd'hui holistique, ce qui suppose que le « tout » est un objet d'étude cohérent, que l'on peut caractériser par une structure et une dynamique, et qui diffère de la somme de ses parties.

L'Encyclopédie Britannique met en évidence la même interrelation entre les organismes vivants et leur environnement physique dans une unité d'espèce particulière. Un écosystème comprend des constituants non biotiques (les minéraux, le sol, l'eau, la lumière, le soleil et tous les autres éléments non vivants) et des constituants biotiques (tous ses membres vivants). La liaison entre les deux constituants génère deux forces : le flux d'énergie dans l'écosystème et le cycle des nutriments dans l'écosystème.

L'écosystème en tant qu'ensemble dynamique formé des organismes vivants qu'on appelle *biocénose* et de l'environnement non vivant dans lequel ils évoluent appelé *biotope* « constitue l'unité fonctionnelle de base de l'écologie ». (*Vocabulaire du développement durable,* 2006, 21).

Cette dimension de solidarité fonctionnelle apparait aussi dans la plupart des documents des Nations Unies dans lesquels un écosystème est un *«complexe dynamique composé de plantes, d'animaux, de micro-organismes et de la nature morte environnante agissant en interaction en tant qu'unité fonctionnelle* (www.unenvironment.org/explore-topics/ecosystems).

Il est à mentionner que les dimensions de l'écosystème sont très variables ; il peut s'agir d'un océan entier comme de la souche d'un arbre.

Les grands écosystèmes sont généralement décrits comme :

- des écosystèmes aquatiques - en eau salée ou en eau douce ;
- des écosystèmes terrestres - les forêts, les prairies, les déserts, etc. ;
- des écosystèmes biologiques - les connexions nerveuses, cellulaires, organiques des êtres vivants.

L'étude des écosystèmes, ou écologie des écosystèmes, est une science de la complexité, comme l'écologie dans son ensemble. Elle s'adresse à un nombre très élevé d'acteurs et de processus élémentaires – de nature physique, chimique ou biologique –, tous en interactions plus ou moins fortes, opérant à des échelles de temps et d'espaces très variées. L'écologue des écosystèmes cherche donc à comprendre l'organisation et le comportement qui émergent d'un assemblage d'êtres vivants et d'objets non vivants.

Incidences dans le développement des études sur les écosystèmes

A partir des années '60 apparaît une riche littérature consacrée aux écosystèmes en Amérique et en Europe. Odum (apud Willis, 1997) considère les écosystèmes l'unité de base en écologie, susceptibles de configurer une approche holiste et non pas réductionniste, servant l'homme et la nature en même temps. Au 75ème Anniversaire de la

fondation de la Société Britannique d'Ecologie un questionnement des membres révèle les concepts phares de cette science : flux énergétique, conservation, tous reliés à écosystème. Le concept d'écosystème a fourni la base de la compréhension des systèmes naturels ayant un haut degré d'organisation (Willis, 1997 :270).

La préoccupation pour la santé environnementale (Rapport, Gaudet & Calow 1995) impliquant le développement durable a mis en évidence le besoin d'une science intégrative capable de sauver les écosystèmes à risque (Willis, 1997 :270).

La recherche des nouveaux anthropologues physiques a trouvé un soutien dans *le Programme Biologique International* (IBP) qui a débuté vers 1964 en incluant la section «adaptabilité humaine » afin de couvrir «l'écologie de l'humanité » (du point de vue de la santé, de la physiologie environnementale, de la génétique des populations, de la biologie et de la démographie). Même si des doutes ont été exprimés au symposium de 1964 à Burg Wartenstein sur l'omission des aspects sociaux / culturels d'adaptabilité, l'écart perçu entre les méthodes de la biologie humaine et les sciences sociales n'ont conduit à aucune solution à ce problème (Weiner dans Worthington 1975 apud Moreno 2006). Seulement dix ans plus tard, un atelier de l'IBP a commencé à chercher des moyens de rassembler des écologistes et des spécialistes des sciences sociales afin que les humains puissent être intégrés dans l'approche écosystémique de l'IBP (Little et Friedman 1973, apud Moreno, 2006, 17).

En anthropologie sociale et en géographie humaine, les études écologiques sont devenues communes depuis les années 1970. La majorité des études ne dépendaient pas de l'approche écosystemique et l'utilisation des écosystèmes en tant qu'unités d'analyse n'a pas radicalement modifié la portée de la recherche, toujours axée sur les petites communautés non urbaines.

Tout comme l'approche écosystémique a aidé la biologie à élargir ses intérêts pour inclure les facteurs environnementaux physiques négligés, elle a affecté aussi l'anthropologie. L'approche écosystémique a fourni un contexte plus large à l'étude de la société humaine et a servi de complément nécessaire à l'approche d'écologie culturelle. En insistant sur les liens complexes de causalité mutuelle, l'approche éco systémique a contribué à la disparition des approches déterministes environnementales et culturelles en anthropologie et l'a conduite vers une approche plus relationnelle et interactionnelle de l'analyse (Moreno, 2006 :18).

Les interrelations populations-écosystèmes

Si les écosystèmes peuvent être essentiels pour l'homme, l'inverse n'est pas toujours vrai. Notre vision *anthropocentriste* du monde nous invite à appréhender le monde de façon auto-centrée, sans tenir compte des paramètres environnementaux ou bien des autres espèces terrestres. Mais il ne s'agit plus actuellement de percevoir le monde comme un tout dans lequel l'homme n'a que des droits ; il a aussi des responsabilités sur le reste des écosystèmes.

Par exemple, les forêts tropicales sont connues pour être des puits de carbone, ce qui n'empêche pas les hommes de pratiquer la déforestation pour développer leurs circuits économiques. Si l'homme a toujours impacté les écosystèmes, de nos jours, l'agriculture, et notamment l'agriculture intensive, les bouleverse sensiblement. L'urbanisation et la pollution ont un effet dévastateur sur la biodiversité et sur le climat. Plus le temps passe, plus les grands écosystèmes sont menacés par l'action humaine.

Même si nous savons aujourd'hui que le devenir des êtres humains dépend également de *l'équilibre écologique*, la mise en danger des écosystèmes persiste. À titre d'exemple, les processus de pollinisation des abeilles (pourtant essentielles au maintien de la biodiversité) ne sont plus assurés et la production de denrées alimentaires pourrait s'en trouver altérée.

Alors que les villes n'occupent que 2% de la surface terrestre de la planète, elles puisent dans leur arrière-pays pour des biens et des services. Les déchets et émissions produits par les citadins ont un impact sur les écosystèmes ailleurs, même au niveau mondial. Pour ces raisons, les villes dépendent de ce que l'on appelle les services écosystémiques - des avantages que la nature nous fournit gratuitement.

Ces services écosystémiques ont des caractéristiques d'approvisionnement (comme la nourriture et l'eau), de régulation (comme la lutte contre les inondations), culturelles (pour les loisirs) et de soutien (comme les cycles des nutriments). Des écosystèmes sains et une riche biodiversité, c'est-à-dire la multiplicité des organismes vivants et des écosystèmes, sont essentiels au bon fonctionnement des villes. Non seulement les services écosystémiques fournissent aux citadins de la nourriture et de l'eau potable, mais ils jouent également un rôle important pour la qualité de vie dans une ville : les services écosystémiques régulent le climat d'une ville, filtrent les émissions et peuvent protéger une ville contre les inondations. Malgré l'importance d'un *écosystème sain*, peu est fait

pour atténuer l'impact négatif que des facteurs tels que la surexploitation, le changement climatique, le changement d'utilisation des terres, l'étalement urbain, le trafic, la pollution atmosphérique et les espèces envahissantes ont sur lui (https://www.unenvironment.org/explore-topics/resource-efficiency/what-we do/cities/biodiversity-and-ecosystems).

On estime que 795 millions de personnes souffrent de la faim et 1,2 milliard vivent dans des zones de stress hydrique. Dans le même temps, la *perte de biodiversité* et la *dégradation des écosystèmes* devraient se poursuivre, voire s'accélérer. D'ici 2030, le monde aura besoin de 40% plus d'eau, 50% plus de nourriture, 40% plus d'énergie et 40% plus de bois et de fibres. La seule façon de répondre à ces demandes est de gérer nos écosystèmes de manière intelligente et durable. (https://www.unenvironment.org/explore-topics/ecosystems/about-ecosystems).

Dans cette perspective d'urgence (*écocide permanent* apud Genot 2014, « dangers encourus par l'écosystème planétaire face à une exploitation humaine inconsidérée »-Frontier et al.2008 etc.).) pour la *préservation de la biodiversité* on envisage des directions d'action prioritaires (infra objectif 15 des Nations Unies).

OBJECTIF 15 CIBLES

- D'ici 2020, assurer la conservation, la restauration et l'utilisation durable des écosystèmes d'eau douce terrestres et intérieurs et de leurs services, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux
- D'ici 2020, promouvoir la mise en œuvre d'une gestion durable de tous les types de forêts, arrêter la déforestation, restaurer les forêts dégradées et augmenter considérablement le boisement et le reboisement à l'échelle mondiale
- D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et les sols dégradés, y compris les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres
- D'ici à 2030, assurer la conservation des écosystèmes de montagne, y compris leur biodiversité, afin de renforcer leur capacité à fournir des avantages essentiels au développement durable
- Prendre des mesures urgentes et significatives pour réduire la dégradation des habitats naturels, stopper la perte de biodiversité et, d'ici 2020, protéger et prévenir l'extinction des espèces menacées

- Promouvoir un partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à ces ressources, comme convenu au niveau international
- Prendre des mesures urgentes pour mettre fin au braconnage et au trafic d'espèces protégées de flore et de faune et répondre à la fois à la demande et à l'offre de produits illicites d'espèces sauvages
- D'ici 2020, introduire des mesures pour prévenir l'introduction et réduire considérablement l'impact des espèces étrangères envahissant les écosystèmes terrestres et aquatiques
- D'ici 2020, intégrer les valeurs des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale et locale, les processus de développement, les stratégies et les comptes de réduction de la pauvreté
- Mobiliser et augmenter considérablement les ressources financières de toutes sources pour conserver et utiliser durablement la biodiversité et les écosystèmes
- Mobiliser des ressources importantes de toutes les sources et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et fournir des incitations adéquates aux pays en développement pour faire progresser cette gestion, y compris pour la conservation et le reboisement
- Renforcer le soutien mondial aux efforts de lutte contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées, notamment en augmentant la capacité des communautés locales à rechercher des moyens de subsistance durables (https://www.undp.org/content/undp/en/home/sustainable-development-goals/goal-15-life-on-land/targets.html)

En reconnaissant que la détérioration et la dégradation continues des écosystèmes naturels du monde a des impacts majeurs sur la vie et les moyens de subsistance des gens partout dans le monde, les dirigeants mondiaux ont appelé à une résolution accrue de protéger la biodiversité à l'ONU le 29 septembre 2020.

Un nombre record de pays - près de 150 pays et 72 chefs d'État et de gouvernement - ont participé au tout premier sommet organisé sur la biodiversité pour créer une dynamique politique en faveur du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, qui sera adopté à la COP15 à Kunming, en Chine, l'année prochaine.

«La dégradation des écosystèmes locaux et régionaux, les pratiques agricoles non durables et l'exploitation des ressources naturelles exercent une pression critique sur les écosystèmes mondiaux », a déclaré le

président de l'Assemblée générale Volkan Bozkir, qui a présidé le Sommet. «De toute évidence, nous devons tenir compte des leçons que nous avons apprises et respecter le monde dans lequel nous vivons ».

In fine «Une reprise verte, mettant l'accent sur la protection de la biodiversité, peut répondre à ces préoccupations, atténuer les risques et bâtir un monde plus durable et résilient. Cela peut aider à débloquer des opportunités commerciales estimées à 10 billions de dollars américains, à créer 395 millions d'emplois d'ici 2030 et à encourager une économie plus verte ».

Références

Frontier, S., Denise Pichod-Viale, D., Leprêtre, A., Davoult., D. (2008). *Ecosystèmes : Structure, Fonctionnement*, Paris, Dunod.

Génot, J.-C. (2014). *Plaidoyer pour une nouvelle écologie de la nature,* Paris, L'Harmattan.

Haen, N., and Wilk, R. (Eds) (2006). *The Environment in Anthropology A Reader in Ecology, Culture, and Sustainable Living,* New York, University Press.

Libaert, T. (2016). *La communication environnementale*, Paris, CNRS Editions, 2016.

Moran, M. (2006). Ecosystem Ecology in Biology and Anthropology. In Haen, N., and Wilk, R. (eds) 2006 *The Environment in Anthropology A Reader in Ecology, Culture, and Sustainable Living,* New York, University Press, pp.15-27.

Odum, E.P. (1971). *Fundamentals of ecology*. Saunders.

Raport, D.J., Gaudet, C., I., & Calow, P. (1995). *Evaluating and Monitoring the Health of Large-scale Ecosystems,* Berlin, Springer.

Tansley, A.G. (1935). The Use and Abuse of Vegetational Concepts and Terms, *Ecology*, vol. 16, nº 3, juillet pp. 284-307.

Willis, A.J. (1997). The ecosystem : an evolving concept viewed historically. *Functional Ecology* 11, pp. 268-271.

Ressources en ligne

Historic UN Summit on Biodiversity sets stage for a global movement toward a green recovery from COVID 19

https://www.unenvironment.org/news-and-stories/press-release/historic-un-summit-biodiversity-sets-stage-global-movement-toward

Vocabulaire du développement durable

https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/terminologie_deve_durable/fiches/index.html

www.unenvironment.org/explore-topics/ecosystems

www.universalis.fr/encyclopedie/ecosystemes/1-historique-de-la-notion-d-eco systeme/

Ecotourisme

Daniela ROVENȚA-FRUMUȘANI et Lavinia ENACHE

Introduction

La Société internationale d'écotourisme (TIES) définit en 1991 l'écotourisme comme «voyage responsable dans les zones naturelles qui préservent l'environnement et améliorent le bien-être de la population locale. » (Das & Chatterjee 2015, 4).

Les principes de l'écotourisme consistent à : a) minimiser l'impact environnemental négatif, b) sensibiliser et respecter l'environnement et la culture, c) offrir des expériences positives aux visiteurs et aux hôtes, d) offrir des avantages financiers directs pour la conservation, e) fournir des avantages financiers et l'autonomisation des populations locales, et f) sensibiliser davantage les pays hôtes au climat politique, environnemental et social (idem, 4).

L'écotourisme est étroitement lié au concept de tourisme durable et devrait donc être cohérent avec les principes du développement durable, équilibrant les aspects économiques, écologiques et sociaux dans un tout intégré (Fennell, D. A., 2001 ; Wearing, S., & Neil, J., 2009).

L'écotourisme, sous-composante du tourisme durable (*sustainable tourism*) est perçu comme un outil efficace de développement durable ; c'est pourquoi les pays en développement l'adoptent désormais et l'incluent dans leur développement économique et les stratégies de conservation. L'écotourisme, en tant que tourisme alternatif, consiste à visiter des aires afin d'apprendre, d'étudier ou de mener des activités respectueuses de l'environnement (*environmentally friendly*) ; il s'agit d'un tourisme basé sur l'expérience de la nature, qui permet le développement économique et social des communautés locales.

L'utilisation du terme écotourisme appartient à l'environnementaliste mexicain Ceballos-Lascurain (1987) qui le définit comme type de «tourisme qui consiste à voyager dans des zones naturelles intactes et non contaminées par le facteur humain, dans le but spécifique d'étudier,

d'admirer et d'apprécier le paysage, les animaux sauvages et les plantes qui s'y trouvent, ainsi que tout événement culturel (passé et présent) observé dans ces régions ».

Le concept n'était en aucun cas nouveau. Cependant, à une époque où le tourisme de masse se développait rapidement, souvent avec plus d'enthousiasme que de sensibilité environnementale, une certaine distinction était nécessaire pour un produit plus doux destiné à une minorité plus calme et aimant la nature.

Des synonymes tels que tourisme naturel, tourisme sauvage, tourisme environnemental et même tourisme alternatif étaient déjà utilisés. Cependant, le préfixe «éco- » exprimait un large éventail d'aspirations à des voyages respectueux de l'environnement, qui se traduiront bientôt par une vaste controverse.

Selon Patterson (2002), les caractéristiques d'une entreprise d'écotourisme sont les suivantes :

- Avoir un faible impact sur les ressources naturelles et les techniques de loisirs d'une aire protégée.
- Impliquer les parties prenantes (individus, communautés, écotouristes, voyageurs et institutions gouvernementales) dans la planification, le développement, la mise en œuvre et la monitorisation de la zone.
- Limiter les visites dans les zones, soit en limitant la taille des groupes et / ou par le nombre de groupes emmenés dans une zone en une saison.

Les caractéristiques de l'écotourisme

Pour répondre à la question « Quels sont les caractéristiques de l'écotourisme ? » les spécialistes Ross, S., & Wall, G. (1999) ont fait appel aux 5 fonctions et objectifs définis par Pedersen (1991) et ont mis en évidence la «protection des espaces naturels (qui fournissent des bénéfices socio-économiques à la communauté locale), la génération de flux (qui fournissent des stratégies d'éducation environnementale), l'éducation (qui vise la conservation des espaces naturels), le tourisme de qualité (qui offre une expérience de voyage supérieure) et l'implication locale (qui concerne la promotion des échanges et la protection de l'environnement) ».

Selon Weaver and Lawton 2007 les Standards de l'écotourisme concernent la protection et la maintenance de l'écosystème où se trouve l'attraction écotouristique ; la protection de la faune, en particulier des espèces menacées ; le maintien des conditions physico-chimiques de la

zone ; la préservation de la qualité de l'eau douce et des ressources marines ; aucune contamination de l'environnement (eau, sol et air) ; la conservation de la culture et de l'histoire locales ; l'harmonisation de l'infrastructure avec les caractéristiques du territoire ; la durabilité.

Tableau 1. *Différences entre le tourisme de masse et l'écotourisme (Dorobantu & Nistoreanu, 2012)*

Caractéristiques du tourisme de masse	Caractéristiques de l'écotourisme
Grand groupe de visiteurs	Petit groupe de visiteurs
Urbain	Rural
Activités de marketing touristique général	Activités de Eco marketing
Prix moyens afin de pénétrer le marché	Prix élevés afin de filtrer le marché
Impact sur l'environnement naturel	Impact réduit sur l'environnement naturel
Possibilités accrues de contrôle	Possibilités limitées de contrôle
Management basé sur des principes macroéconomiques	Management basé sur des principes économiques locaux
Relations anonymes entre les visiteurs et les communautés locales	Relations personnalisées entre les visiteurs et les communautés locales
Objectifs de développement général	Objectifs de développement local
Activités de loisir et de divertissement opposées à l'éducation ou formation	Fidélité dans le processus de formation et éducation pour une conduite appropriée pour la préservation de l'environnement naturel
Développement intensif des facilités touristiques	Développement réduit des facilités touristiques

L'écotourisme est donc un tourisme qui est conduit de manière responsable pour préserver l'environnement et soutenir le bien-être des populations locales. Ses avantages comprennent : la sensibilisation à l'environnement ; des avantages financiers pour la conservation du territoire ; le respect de la culture locale ; le soutien des droits de l'Homme et des mouvements démocratiques (Honey, 2008 :29-31)

L'écotourisme est devenu l'un des secteurs de l'industrie du tourisme à la croissance la plus rapide, avec une croissance annuelle de 10 à 15% dans le monde, avec un faible impact sur l'environnement mais avec un enrichissement bilatéral des visiteurs et des communautés locales « voyages culturellement sensibles qui profitent aux communautés locales et aux pays hôtes » (Honey.2008 :71).

Toutes les formes de voyage vers les zones naturelles ne sont pas nécessairement de l'écotourisme, mais cela constitue une étape utile que les spécialistes Wearing, S., & Neil, J. (2009) utilisent pour différencier le tourisme axé sur la nature de l'écotourisme. Cela fait la distinction de la

relation entre les activités touristiques spécifiques et la nature : les activités qui dépendent de la nature ; les activités qui sont renforcées par la nature ; les activités pour lesquelles le cadre naturel est un accessoire. L'observation des oiseaux, par exemple, peut offrir „des vacances agréables et reposantes basées sur un intérêt général pour la nature et l'environnement » (Curtin et Wilked, 2005 apud. Wearing, S., & Neil, J., 2009) de sorte que sans l'environnement naturel, il serait difficile de mener cette activité et la nature devient ainsi une partie intégrante de ces expériences mais pas la motivation fondamentale des touristes. Les préoccupations fondamentales de l'écotourisme comprennent la dégradation de l'environnement, l'impact sur les communautés locales et la nécessité d'une gestion du tourisme de haute qualité pour une durabilité réalisable (Ioannides, 2001 apud. Wearing, S., & Neil, J., 2009) dans l’idée qu’ on peut améliorer la qualité du tourisme d’aujourd’hui sans le détruire pour les générations futures.

Optimisation de la durabilité (*Improving sustainability*)

Des recherches récentes ont montré que l’écotourisme affecte positivement les zones où il est pratiqué, contribue à l’éducation des communautés locales aux bénéfices de l’écotourisme et à la réduction de la pauvreté quand il est soutenu par les politiques et le public et quand il est monitorisé et au niveau local, national et international. Par exemple l’écotourisme dans l’Osa (Costa Rica) représente une forme différente et meilleure d’activité économique que les alternatives extractives existantes telles que le bois, l'extraction de l'or, agriculture de plantation, etc. « Dans l'ensemble, les résultats de cette étude de cas démontrent que l'écotourisme est une activité économique de grande valeur dans la péninsule d'Osa. Il est perçu comme un apport stable, des emplois mieux rémunérés et plus de possibilités d'avancement que les autres entreprises économiques (Hunt et al., 2015).

Conclusion

Dans de nombreuses régions du monde, l'écotourisme a contribué au double objectif d'éradication de la pauvreté et de conservation des ressources naturelles. La promotion de l'écotourisme crée un grand nombre d'emplois pour les populations locales qui restent engagées dans diverses activités liées au tourisme. La résolution, intitulé «Promotion de l’écotourisme pour l’élimination de la pauvreté et la protection de

l'environnement », appelle les États membres de l'ONU à adopter des politiques susceptibles de promouvoir l'écotourisme en soulignant son «impact positif sur la génération de revenus, la création d'emplois et l'éducation, et donc sur la lutte contre la pauvreté et la faim » (Das & Chaterjee, 2015, 4).

Ces dernières années les chercheurs du tourisme (Boley & Green, 2015) ont initié un partenariat symbiotique durable entre la conservation des ressources naturelles et la compétitivité des destinations écotouristiques. Par cette relation symbiotique les destinations écotouristiques bénéficient sous la forme d'une compétitivité renforcée de la protection des ressources naturelles de qualité, tandis que la conservation des ressources naturelles est de plus en plus valorisée parce que ces ressources sont perçues comme le fondement de l'industrie de l'écotourisme et le moteur de tous les avantages économiques associés à l'écotourisme.

Références

Boley, B & Green, G., (2016). Ecotourism and natural resource conservation : the 'potential' for a sustainable symbiotic relationship *Journal of Ecotourism*, volume 15, issue 1, 36-50.

Boley, B., & Perdue, R.R. (2012). Prologue : Tourism and Quality-of-Life (QOL) Research : The Missing Links In M. Uysal, R. Perdue, & M.J. Sirgy (eds.). *Handbook of tourism and quality of life research*. New York, Springer.

Das, M. & B. Chatterjee (2015). Ecotourism : A panacea or a predicament ? *Tourism Management Perspectives* vol 14, 3–16.

Donohoe, H. M., & Needham, R. D. (2006). Ecotourism : The evolving contemporary definition. *Journal of Ecotourism*, 5(3), 192-210.

Dorobantu, M.R.& Nistoreanu, P. (2012). Rural Tourism And Ecotourism – The Main Priorities in Sustainable Development Orientations of Rural Local Communities in Romania. *Economy Transdisciplinarity Cognition,* 15(1) : 259-266.

Fennell, D. A. (2001). A content analysis of ecotourism definitions. *Current Issues in Tourism*, 4(5), 403-421.

Fennell, D. A. (2007*). Ecotourism*. London : Routledge.

IISD (2012). What is Sustainable Development ?. International Institute for Sustainable Development, Online [Available] : www.iisd.org/sd.

Honey, M. (2008). *Ecotourism and Sustainable Development. Who owns the Paradise* ((second edition) Washington D.C., Island Press.

Hunt, C., Durham, W., Driscoll, L. & Honey. M. (2015). Can ecotourism deliver real economic, social, and environmental benefits ? A study of the Osa Peninsula, Costa Rica, *Journal of Sustainable Tourism*, 23 :3, 339-357.

Kiper, T. (2013). Role of Ecotourism in Sustainable Development *INTECH open science* 10.5772/55749.

Krüger, O. (2005). The role of ecotourism in conservation : panacea or Pandora's box ? *Biodiversity and Conservation,* 14(3), 579-600.

Pedersen, A., (1991). Issues, problems, and lessons learned from ecotourism planning projects, in Kusler, J.(editor), *Ecotourism and resource conservation*, p 61-74, Omnipress, Madison.

Perdue, R. R., Long, P. T., & Allen, L. (1990). Resident support for tourism development. *Annals of Tourism Research*, 17(4), 586-599.

Richards, G., & Hall, D. (2000). The community : A sustainable concept in tourism development. In G. Richards & D. Hall (eds) *Tourism and sustainable community development*. London : Routledge.

Ross, S., & Wall, G. (1999). Ecotourism : towards congruence between theory and practice. *Tourism management*, 20(1), 123-132 ;

Wearing, S., & Neil, J. (2009). *Ecotourism : Impacts, potentials and possibilities*. Routledge.

Weaver D & Lawton L (2007). Twenty Years On : The State of Contemporary Ecotourism Research *Tourism Management* 28(5), 1168-1179.

„What is (not) Ecotourism ? | Global Ecotourism Network (GEN) *www.globalecotourismnetwork.org*. Retrieved 2020-08-17.

Environnement

Teodor DUMITRACHE

Bien que l'environnement puisse avoir de nombreuses interprétations selon le contexte dans lequel il est utilisé, le terme est généralement associé au monde naturel habité par des humains, des animaux ou des plantes. Ainsi, nous parlons davantage de l'environnement naturel. C'est aussi parce que l'environnement naturel est essentiel à notre survie. Nous pouvons définir l'environnement, ou l'habitat, comme un espace situé sur Terre où chaque action se produit naturellement, sans aucune intervention humaine. Bien entendu, les ajustements humains apportés à l'environnement n'ont pas toujours été considérés comme «contre nature », car la «nature » et la «raison » étaient des termes interchangeables depuis des siècles, partageant tous deux des caractéristiques telles que l'ordre, la proportion ou l'harmonie ; ainsi, les produits architecturaux du raisonnement humain étaient considérés comme faisant partie du monde naturel. Mais, au 19e siècle, la scission a finalement été faite en raison de la pollution considérable et de l'urbanisation hâtive qui n'était plus «naturelle ». Depuis lors, l'humain et l'environnement naturel sont devenus séparés (Tuan, 1978). Il est largement admis que toute la nature a été modifiée par l'homme dans une certaine mesure, en particulier en ce qui concerne l'écologie à la surface et aux niveaux atmosphériques. On a également tendance à idéaliser les modifications humaines apportées aux régions rurales et éloignées au détriment de l'urbanisation (Harvey, 1993).

Lorsque nous parlons d'environnement, nous devons considérer tous les éléments physiques et géographiques importants, comme la lumière du soleil, les nuages, les rivières et les océans, le sol, les roches et les autres. L'environnement naturel comprend différentes couches, telles que l'atmosphère, l'hydrosphère et la lithosphère. De plus, tous les organismes vivants sont rassemblés dans ce que l'on appelle la biosphère. L'interaction générée par ces couches influence la vie humaine. La vie durable n'est possible que sous des paramètres stricts. Ainsi, nous pouvons affirmer que

la plage de température qui garantit l'eau à l'état liquide est indispensable au maintien de la vie, de même que les concentrations de gaz respiratoires. La différence entre les nombreux milieux naturels influence sans aucun doute la physiologie et le comportement des organismes vivants. Les changements climatiques brusques peuvent déclencher une réponse physiologique qui oblige le corps à compenser le choc, en maintenant une ligne stable appelée homéostasie.

L'environnement peut être étudié du point de vue de deux ensembles de facteurs mesurables, appelés abiotiques (température, pollution, rayonnement, magnétisme, salinité, vent et autres caractéristiques physiques) et biotiques (taxonomie, population, relations et autres caractéristiques biologiques). En conséquence, toutes les ressources naturelles, ainsi que les phénomènes physiques qui ne sont pas produits par l'implication humaine, font également partie de l'environnement. Les échanges cycliques de matière et d'énergie entre ces composants interconnectés forment un système. De plus, si ce système soutient également la vie, alors nous avons un écosystème. Les énormes modifications humaines apportées à l'environnement suivent généralement le besoin d'infrastructures urbaines et d'esthétique, mais n'oublions pas que la terre est également convertie pour l'agriculture.

La définition de l'environnement est donc anthropocentrique, les modifications apportées par les animaux à leur habitat étant considérées comme naturelles. L'environnement naturel est menacé localement par les polluants générés par les activités industrielles à proximité qui peuvent contaminer l'air, l'eau et le sol, mais aussi au niveau mondial, notamment par les émissions de gaz à effet de serre qui affectent l'atmosphère, entraînant le réchauffement climatique. Du fait du réchauffement climatique, les paramètres optimaux mentionnés précédemment sont menacés et les changements extrêmes entraînent souvent une augmentation du nombre de risques naturels.

Contrairement à l'environnement naturel, l'environnement bâti, appelé anthroposphère ou technosphère, est composé de structures générées par l'homme. L'émergence de diverses activités humaines a conduit au développement d'autres environnements comme l'environnement social ou l'environnement culturel. Celles-ci peuvent également avoir un impact sur l'environnement naturel, mais cette fois, le consensus est en faveur de la préservation et de la durabilité. Ces efforts sont rendus possibles par la législation (comme la Déclaration de Rio sur

l'environnement et le développement de 1992) ou par le plaidoyer ou les manifestations d'organisations non gouvernementales (ONG). La relation dichotomique relativement récente entre l'homme et l'environnement naturel a constamment augmenté le nombre d'organisations et d'activistes qui sensibilisent aux problèmes environnementaux comme la pollution (sous ses différentes formes : pollution de l'eau, du sol, de l'air ou du bruit), le changement climatique, le réchauffement climatique, la déforestation et la désertification, l'épuisement des ressources, les espèces menacées, la chasse aux animaux, l'expérimentation animale, les vêtements en fourrure, les aliments génétiquement modifiés, les émissions de carbone (chaque personne a une empreinte carbone) ou les déchets radioactifs.

«L'environnement » est devenu un mot standard dans les institutions et les organisations qui traitent de problèmes à grande échelle et sont préoccupés par la durabilité à long terme. Du point de vue de la communication, le terme peut également induire l'idée de rigueur institutionnelle et organisationnelle destinée à faciliter, diriger et gérer des activités dans le domaine du développement durable. C'est pourquoi, lorsqu'ils fournissent des arguments pour une certaine cause, les militants, les politiciens ou les scientifiques peuvent faire référence aux «facteurs environnementaux » ou aux «politiques environnementales ». Nous nous sommes d'ailleurs habitués à l'expression «enjeux environnementaux », qui met l'accent sur le lien entre l'activité humaine et une série de facteurs tels que la santé de l'écosystème ou ses qualités spécifiques (air, eau, sol, paysages). Il aborde en outre les ressources naturelles qualitatives et quantitatives exploitées par l'activité humaine (les actifs reproductibles ou épuisables) (Harvey, 1993).

Le paradoxe est que les humains doivent maintenant intervenir et apporter de bons changements à l'environnement afin d'inverser les négatifs. Cela fait suite à la conviction constante des humains qu'il est de notre devoir de régner sur la nature. Qu'il s'agisse d'exploiter la nature, de l'harmoniser, de l'exploiter ou de la sauver, les humains sont toujours les décideurs. Le sens du terme «environnement » est si large qu'il peut faire référence à notre environnement, à l'environnement naturel, à l'environnement bâti ou à l'environnement naturel modifié par l'homme. D'autres expressions largement utilisées incluent «l'environnement de travail », «l'environnement des affaires », «l'environnement rural/urbain » ou «l'environnement convivial ». Il est également à noter que, à plusieurs reprises, le mot «environnement » est utilisé dans des contextes négatifs ou

alarmants destinés à déclencher nos instincts de survie, qui sont exacerbés en temps de crise.

En conséquence, l'environnement est souvent présenté comme une projection dans le futur, étant un héritage que nous devons transmettre à la génération suivante. L'agenda environnemental mondial est fixé par des organisations puissantes, notamment le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), qui se préoccupe du développement durable. PNUE est le promoteur d'une planète saine. Le PNUE travaille en étroite collaboration avec des représentants de l'État, de la société civile ou des entreprises et divise ses travaux en sept grands domaines thématiques : changement climatique, catastrophes et conflits, gestion des écosystèmes, gouvernance environnementale, produits chimiques et déchets, efficacité des ressources et audit environnemental (PNUE, 2020).

Dans les années 1960, après une période de graves défis sociaux aux États-Unis, le pays a commencé à opérer des changements radicaux qui ont ensuite façonné la culture et ont même conduit à des mouvements mondiaux réclamant l'égalité des droits pour les minorités, le développement durable et les politiques de paix. En ce qui concerne l'environnement, le 1er janvier 1970, le président américain Richard Nixon a signé le *National Environmental Policy Act* qui oblige les agences exécutives fédérales à estimer les effets environnementaux de leurs actions proposées ; en outre, Nixon a également déclaré les années 1970 «Décennie environnementale ».

La société civile est également impliquée dans la bataille pour la préservation de notre planète, car l'activisme environnemental et les mouvements verts deviennent plus présents non seulement au niveau institutionnel, mais aussi dans notre vie quotidienne, sensibilisant à l'état dégradant de nos ressources naturelles. L'organisation verte la plus connue est sans aucun doute Greenpeace, apparue en 1969 à Vancouver, Canada. Il se composait d'un groupe d'activistes politiques qui s'opposaient aux essais nucléaires. En formant de fortes protestations et une grande pression publique, le groupe a réussi à arrêter les essais atmosphériques et nucléaires français dans le Pacifique Sud, l'abattage de phoques dans les îles Orcades, le déversement de déchets nucléaires dans la mer, la pêche au filet dérivant, la pêche expérimentale japonaise, et a aidé à la adoption de protocoles, traités et moratoires concernant la pêche à la baleine, les déchets radioactifs, les gaz à effet de serre, l'exploitation forestière illégale, l'interdiction des produits chimiques dangereux, les droits fonciers, ainsi

que la poursuite des entreprises en justice pour non-respect des réglementations environnementales. De plus, Greenpeace a également organisé la plus grande manifestation anti-guerre de l'histoire, avec plus de 30 millions de participants (Greenpeace, 2020). L'activisme environnemental fait également l'objet de recherches approfondies en psychologie, en sociologie, en sciences politiques et en éducation, conduisant à différents types de comportement, documentés par la littérature comme l'appartenance à un groupe environnemental, l'engagement d'action politique, l'implication dans des organisations, le changement de décision de politique et de gestion ou la protection de l'environnement. (Dono et al., 2010).

Ainsi, en raison de son utilisation plus rigoureuse et formelle, l'environnement est intensément étudié, analysé et surveillé aujourd'hui, ce qui a conduit à l'émergence de domaines d'intérêt spécifiques tels que les sciences de l'environnement, la sociologie de l'environnement et la justice environnementale. On s'attend à ce que les questions environnementales telles que le changement climatique et les émissions de carbone ou l'énergie durable comme l'énergie solaire et éolienne soient au premier plan de l'agenda mondial dans un proche avenir, alors que le monde se prépare à entrer dans une nouvelle ère verte. De plus, les générations futures seront beaucoup plus responsables vis-à-vis de l'environnement, les questions climatiques devenant partie intégrante des programmes scolaires, l'Italie étant un exemple d'adoption précoce (Horowitz, 2019). Au fur et à mesure que les problèmes environnementaux actuels seront résolus et que l'humanité verra l'énorme potentiel que recèle l'énergie verte, nous ne mettrons plus l'environnement en corrélation avec un sentiment d'urgence et d'anxiété, mais nous lirons des nouvelles plus merveilleuses.

Références

Dono, J., Webb, J., et Richardson, B. (2010). The relationship between environmental activism, pro-environmental behaviour and social identity [La relation entre l'activisme environnemental, le comportement pro-environnemental et l'identité sociale]. *Journal of Environmental Psychology*, 30(2), 178–186.

Greenpeace. (2020, le 27 septembre). https://www.tiki-toki.com/timeline/entry/594418/Greenpeace/#

Harvey, D. (1993). The nature of environment : dialectics of social and environmental change [La nature de l'environnement : la dialectique du changement social et environnemental]. *Socialist Register*, 29, 1-51.

Horowitz, J. (2019). Italy's Students Will Get a Lesson in Climate Change – Many Lessons, in Fact [Les étudiants italiens recevront une leçon sur le changement climatique – de nombreuses leçons, en fait]. N.Y. Times. https://www.nytimes.com/2019/11/05/world/europe/italy-schools-climate-change.html

PNUE, United Nations Environment Programme [Programme des Nations Unies pour l'environnement]. (2020, le 27 septembre). https://www.un environment.org

Tuan Y. F. (1978). Children and the Natural Environment [Les enfants et l'environnement]. En : Altman I., Wohlwill J.F. (eds) *Children and the Environment. Human Behavior and Environment (Advances in Theory and Research*) [Les enfants et l'environnement. Le comportement humain et l'environnement (les progrès de la théorie et de la recherche)]. Vol 3. Springer, Boston, MA.

Ethique environnementale

Irina HUGEANU-BUȘEGA

L'éthique environnementale (nom) signifie l'examen et la discussion des obligations des personnes envers l'environnement (Collins, 2004).

Domaine d'étude interdisciplinaire, contenant des contributions dans des domaines tels que la science, la philosophie et des sciences humaines (Nelson & Ryan, 2015).

L'éthique environnementale se concentre sur les questions relatives à la relation entre l'homme et l'environnement, plus précisément comment nous devrions vivre dans le monde, ce qui implique une „bonne vie » ou „une bonne société » et mérite d'être pris en considération morale. En termes généraux, l'éthique environnementale est considérée comme une critique de l'anthropocentrisme, respectivement de la croyance que l'homme est le seul être de valeur et que les êtres non humains n'ont qu'une valeur instrumentale. Du point de vue des principes de la philosophie morale, l'éthique environnementale soutient que les êtres non humains ont le droit à une considération morale et que les humains ont l'obligation de protéger les êtres non parlants, qu'ils vivent dans les foyers ou dans la nature (Nelson & Ryan, 2015 ; Tirosh-Samuelson, 2016).

Les origines de l'éthique environnementale peuvent être identifiées dès le XIXe siècle, mais le concept a pris de l'ampleur dans les années 1960 en réponse à l'escalade des crises environnementale telles que la transformation des forêts australiennes en plantations de pins, des rivières incendiées dans les régions industrialisées des Etats-Unis, l'impact de l'augmentation de la population sur l'environnement et la nécessité de conserver les terres sauvages. Aux Etats-Unis, ces préoccupations ont conduit à un certain nombre d'initiatives législatives clés, telles que le Wilderness Act (1964), Earth Day et Environmental Protection Agency (1970) et Clean Water Act (1972) ou Protection of Endangered Species Law (1973). L'éthique environnementale utilise les principes de la philosophie occidentale, ayant pour modèle de pensée les philosophes Aristote, Hume ou

Spinoza. Les théories non occidentales montrent que les formes de connexion avec la terre sont basées sur des compréhensions métaphysiques, des concepts différents de la culture occidentale (Nelson & Ryan, 2015).

La recherche en éthique de l'environnement est en grande partie axiologique, c'est-à-dire qu'elle repose sur l'idée de découvrir des raisons et des objectifs universels pour valoriser l'environnement. Après Tirosh – Samuelson (2016), différentes approches de l'environnement ont émergé, chacune avec sa propre méthode d'analyse des causes des crises écologiques, sa propre dimension éthique et ses propres solutions aux problèmes environnementaux :

L'approche de type *Deep Ecology* met en évidence le biocentrisme égalitaire (l'idée que tous les êtres vivants sont égaux) et l'holisme métaphysique (l'idée que la nature des carences n'est pas déterminée par la nature des parties manquantes). Plus précisément, les êtres vivants sont l'une des parties égales de l'écosystème mondial.

L'approche de type S*ocial Ecology* montre que les humains font partie de la nature, étant les seuls à réaliser le potentiel de la nature pour devenir libres et conscients de soi.

L'approche de type *Ecofeminism* fait référence à une éthique de soins, qui nécessite la culture de traits de caractère qui conduisent à prendre soin de l'environnement.

Environmental Virtue Ethics estime que certaines valeurs interpersonnelles telles que l'honnêteté ou la compassion devraient être considérées comme normatives dans le contexte environnemental.

Environmental Pragmatism appelle à une implication civique dans les questions pratiques et se concentre davantage sur une vision visant à résoudre avec succès les problèmes environnementaux.

L'approche de type *Postmodern Ethics* appelle à repenser l'éthique environnementale, en mettant l'accent sur le sens des mots utilises pour définir les termes et les expériences.

L'approche de type *Religious environmentalism* est orientée la fois vers la théorie et l'action. Il est basé sur les message religieux des textes sacrés, et leur normes et valeurs ne se réfèrent pas seulement aux personnes, mais à „Dieu », quels qu'ils soient. Il existe trois stratégies qui montrent comment les communautés abordent les problèmes environnementaux (Tirosh – Samuelson (2016) : *Stewardship*, *Eco-Justice* et *Eco-Kosher*. Ils montrent comment le monde religieux peut et doit jouer un rôle crucial dans l'éthique environnementale, alors que les traditions religieuses

abordent les questions clé de l'éthique environnementale : „Comment dois-je vivre ma vie ? » et „Quel genre de personne voudrais-je être ? ».

Bien que l'éthique environnementale ait contribué à une meilleure compréhension de la responsabilité des personnes vis-à-vis de la nature et à mettre en évidence la valeur de la nature, le manque de solutions pratiques aux problèmes soulevés par les discussions sur l'éthique environnementale a conduit à l'émergence de *l'éthique écologique* (Minteer & Collins, 2008).

Références

Collins, P. H. (2004). *Dictionary of Environment & Ecology* (fifth ed.). Bloomsbury Publishing Plc.

Healey, R. (2016) "Holism and Nonseparability in Physics" *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (ed. by Ed. N. Zalta), <https://plato.stanford.edu/archives/spr2016/entries/physics-holism/>

Minteer, B.A., Collins, J.P. (2008). From Environmental to Ecological Ethics : Toward a Practical Ethics for Ecologists and Conservationists. *Science and engineering ethics* 14, 483–501.

Nelson, M. P., & Ryan, L. A. (2015). Environmental Ethics. Oxford Bibliographies Online Datasets, 1. https://doi.org/10.1093/obo/9780199363445-0025

Tirosh-Samuelson, H. (2016). Ethics. In Adamson J., Gleason W., & Pellow D. (Eds.), *Keywords for Environmental Studies* (pp. 106-109). NYU Press.

« Green consumerism » ou le consumérisme vert

– petit guide de compréhension du terme –

Ștefan PETRESCU

Le consumérisme vert se réfère à la production, la promotion et la consommation préférentielle de biens et services sur la base de leurs qualités, qui sont obtenues par le respect de certaines normes qui protègent l'environnement. Il est tant un mouvement social, ainsi qu'une attitude et/ou un comportement des individus conscients de l'importance de l'environnement et de ses problèmes connexes, qui sont préparés et disposés à dépenser beaucoup d'argent et à transférer leurs préférences vers les firmes qui sont plus attentives à ces problèmes.

Brièvement, il représente un comportement des ménages d'achat de produits écologiques, ce qui veut être en harmonie avec les normes de développement durable et se réfère directement au recyclage, à l'achat et à l'utilisation des produits qui, dans le processus de fabrication et de commercialisation écologique, n'apportent pas ou diminuent au minimum les préjudices apportés à l'environnement et à la planète (IGI Global, 2020).

« Green consumerism » / « le consumérisme vert » se réfère (et a le sens) ainsi à la situation dans laquelle les consommateurs demandent des produits et des services qui pendant le processus de production ont respecté et ont protégé l'environnement, étant écologiques – protégeant les ressources de la planète – et/ou impliquant le recyclage.

Il est important parce qu'il anticipe, identifie et accomplit le besoin de la partie consommatrice d'une relation économique, de maintenir le bien-être naturel de l'environnement de manière qu'il ne met pas en danger la santé de la population ni à court terme court, ni à long terme ou à très long terme (Conserve Energy Future, 2020).

Comme exemples généralistes, au présent, pour la grande masse de la population, l'importance du consumérisme vert se réfère, entre autres, à la

réduction des déchets qui résultent d'emballages, plaidant pour des options d'emballage minimales, la préférence d'acheter des produits en vrac au lieu des produits pré-emballés ou emballés unitairement (par exemple des légumes et des fruits), encourageant ainsi la réutilisation des sacs et des boites par leur préservation et recyclage par l'acheteur/ consommateur.

Ainsi, on encourage la croissance de l'efficience énergétique, parce que l'utilisation efficiente de l'énergie conduit à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cela permet la satisfaction du besoin de plusieurs consommateurs avec la même quantité d'énergie consommée, en aidant finalement à l'économie de l'argent du consommateur par la réduction des factures d'utilités.

La réduction des émissions et d'autres polluants pendant les processus de production et transport par l'application de certains standards strictes visant les émissions (en réduisant ainsi les émissions de polluants) et la promotion des options à combustion propre à côté de la consommation d'aliments non-polluants (plus sains) sont aussi sur les premières positions du consumérisme vert. On promeut l'achat d'aliments produits organiquement (et éventuellement sur le plan local), cultivés et élevés avec le moins (éventuellement pas du tout) d'engraissements chimiques artificiels, antibiotiques, hormones ou pesticides.

D'un point de vue de la propagande (à comprendre des campagnes de markéting et promotion), dans la société actuelle il y a plusieurs modalités par lesquelles toute personne peut se transformer en un consommateur vert, parmi lesquels : l'économie de la consommation d'énergie par la réduction du gaspillage de l'environnement immédiat – implique l'interruption de l'éclairage, du chauffage ou refroidissement du moteur de l'automobile et d'autres sources qui produisent de polluants et qui consomment d'énergie quand elles sont utilisées ou ne sont pas nécessaires au but pour lequel elles ont été conçues (la fusion des consommateurs dans une seule zone redevient ainsi d'actualité, pour bénéficier de la même source d'énergie) ; l'achat de produits qui utilisent dans le processus de production ou de consommation des sources régénérables d'énergie – solaire, éolienne, biocombustibles – et qui pour les utilisateurs industriels signifient la consommation avec prépondérance de l'énergie produite de cette manière, tandis que pour les ménages il se traduit par l'utilisation des chauffantes efficientes, des chargeurs à énergie alternative, des ampoules économiques, des batteries solaires, etc. (même si

certains de ces produits sont plus chers que ceux traditionnels) ; le contrôle de la consommation d'énergie dans la fabrication des produits par la certification, l'étiquetage et la vérification (étiquettes énergétiques) des produits ménagers journaliers, les produits énergophages étant remplacés par d'autres qui consomment moins d'énergie ; accorder de propriété aux objets de consommation produits par l'utilisation de l'énergie verte dans le processus de fabrication ; le recyclage et la réutilisation des produits achetés ; éviter et refuser d'acheter les produits à usage unique ; l'achat d'aliments cultivés sur le plan local et de manière organique (contribue significativement à la réduction des effets d'émissions de carbone pendant le transport, et l'effet de l'utilisation des pesticides et/ou des engraissements produits artificiellement sur l'environnement est réduit significativement) ; l'achat et/ou l'utilisation d'un moyen de transport à fonctionnement hybride ou électrique (dispense l'environnement de l'automobile d'émissions élevée de carbone).

Mais probablement le plus important changement apporté par le « green consumerism » est celui de la mentalité en ce qui concerne la conservation de l'environnement et des ressources et la connaissance des dangers à long terme de la dégradation de l'environnement (Street, 2019).

Tout ce qui précède semble parfait, mais il cache et n'aide pas le problème de base : à cause de la demande trop élevée, trop de choses se produisent qui, finalement, arrivent dans la décharge, en polluant l'environnement et en détruisant indirectement le futur.

Références

IGI Global (2020). What is green consumerism, online : https://www.igi-global.com/dictionary/sustainable-consumption-and-green-marketing-in-developing-countries/39357

Conserve Energy Future (2020). What is green consumerism, online : https://www.conserve-energy-future.com/green-consumerism-importance-examples-strategies.php

Street, E. (2019). Green Consumerism is Part of the Problem, online : https://www.ecowatch.com/green-consumerism-problem-2641468089.html

Justice environnementale

Irina HUGEANU-BUȘEGA

La justice environnementale se situe dans une zone d'étude transdisciplinaire, contenant des travaux dans des domaines tels que la géographie, la sociologie, le droit, la santé publique, l'anthropologie, les sciences politiques, les études urbaines et régionales, l'écologie, l'éthique de l'environnement et les communications (Temper, 2019).

Le terme signifie que toutes les personnes ont le droit égal de vivre dans un environnement propre et sain, sans distinction de sexe, de race, de couleur ou de revenu et de profiter de manière égale des espaces éducatifs, des emplois et des loisirs et avoir accès à une alimentation saine et à l'eau propre. La justice environnementale peut être interprétée comme un mouvement social, un sujet de recherche et une politique publique (Arney, 2014 ; Byrne, 2013 ; Greenaction for Health and Environmental Justice, 2019).

La justice environnementale est née au début des années 1980 aux États-Unis, à la suite des protestations des communautés défavorisées et des minorités en réponse à la pollution industrielle causée par les installations dans les zones où elles vivaient. Des petites manifestations locales se sont répandues à l'échelle nationale puis internationale, et des universitaires en droit, en géographie, en sociologie, en santé publique et en aménagement paysager se sont joint aux militants pour documenter les inégalités environnementales afin de prouver la discrimination des conditions de vie (Arney, 2014 ; Byrne, 2013).

Au début du 21^e^ siècle, la justice environnementale était considérée comme un cadre et une coalition commune de divers types de mouvements (syndicalisme, féminisme, droit civique etc.), qui ont la conviction commune que les questions environnementales sont en grande partie des questions structurelles et politiques, qui ne peuvent être traitées séparément de la justice sociale et économique. Pour les résoudre, une

transformation des modèles économiques dominants, des relations sociales et des arrangements institutionnels est nécessaire (Temper, 2019).

A ne pas confondre avec le *Racisme environnemental*, qui se réfère plutôt à l'iniquité environnementale envers les personnes de couleur, avec la *Justice écologique*, qui renvoie à la valeur morale intrinsèque des espèces non humaines et à leur droit à être pris en compte ou *l'Équité environnementale*, qui se réfère à la réponse du gouvernement aux demandes du mouvement pour la justice environnementale (Byrne, 2013 ; Greenaction for Health and Environmental Justice).

Références

Arney, J. (2014.). Environmental justice. *Encyclopedia Britannica*. Repris le 26 juillet 2020, de https://www.britannica.com/topic/environmental-justice

Byrne, J. A. (2013). Environmental Justice. *Oxford Bibliographies Online* Datasets, 1. https://doi.org/10.1093/obo/9780199874002-0008

Greenaction for Health and Environmental Justice. (p.d.). Environmental Justice & Environmental Racism. https://Greenaction.Org/. Repris le 25 juillet 2020, de http://greenaction.org/what-is-environmental-justice/

Journalisme citoyen environnemental

Mădălina BĂLĂȘESCU

La définition du journalisme citoyen est extraite à partir de l'échantillon représentatif des concepts de : société participative, démocratie, communauté. «*Le journalisme citoyen, en tant que forme de journalisme participatif, a été au fil du temps un mot obsessionnellement répété dans le but de promouvoir la communication participative qui donne aux citoyens les moyens d'agir par l'information, la connaissance et l'attitude active sur les problèmes et les événements de la société, de la communauté. Dans le même temps, le journalisme citoyen représente un type de journalisme délibératif et démocratiquement orienté vers la construction d'une société démocratique saine. Le journalisme des citoyens contribue également en tant qu'entité d'information à la démocratie participative* » (Nah, S., Chung, D., 2020). Les racines du journalisme de ce type se trouvent dans le passé, à l'origine de la société démocratique, étroitement liée à la naissance et la délimitation de la sphère publique de la démocratie (J. Habermas, 2005).

Il s'agit d'une forme de « journalisme public », définie depuis les années 1990 et considérée comme du journalisme communautaire. Ce type de journalisme a prospéré il y a deux – trois décennies aux Etats-Unis et en Europe, notamment en France, provoquant un débat important. Appelé « journalisme public » sur le continent américain et «journalisme des citoyens et civique », ce type de journalisme est un univers professionnel dont les membres sont avant tout conscients de la position importante de la société, réagissant aux citoyens par une attitude d'implication dans la vie de la société, de la communauté, des individus (J. Clauwaert, 1996, p. 54). En utilisant son influence, le journalisme active et modifie l'espace social dans lequel il évolue, avec la responsabilité de créer un sens social positif.

Dans la communication publique, la perspective de citoyenneté représente, selon les études, une variante optimale pour pratiquer le journalisme, en mettant l'accent sur la conscience professionnelle et le rôle démocratique. Adoptant le point de vue du citoyen, le journalisme est une

profession positive qui sert au droit des citoyens d'être informés, d'avoir une opinion sur des questions d'intérêt public. Dans le contexte de la citoyenneté, la presse représente l'espace de manifestation des citoyens, consolidant sa position d'institution de communication sociale avec une influence légitime. „*La presse, dans l'ensemble de ses titres, constitue sans doute, l'un des forts lieux sociaux de matérialisation de cette <<communauté>> en débat* » (B. Delforce, 1996, p. 27). La construction des médias dépend du contexte économique et technologique, leur contenu est étroitement lié au monde qui les entoure et les pratiques d'information visent à avoir des effets de sensibilisation et d'éducation sur le public. Le journalisme de citoyenneté remplit certaines des fonctions d'impact social mentionnées par D. McQuail pour les structures sociales en développement (D. McQuail, 1987, pp. 95-106) : informative : fournir de l'information sur les événements, les relations de pouvoir, faciliter l'innovation, l'adaptation et le progrès ; corrélation : avec le rôle d'expliquer, d'interpréter et de commenter le sens des événements ayant le rôle de soutien à l'autorité et à la structure normative et les rôles de socialisation, de coordination d'activités distinctes, d'établissement de consensus, de hiérarchisation ; continuité : exprime la culture dominante, reconnaît les sous-cultures et les nouvelles tendances de développement culturel, conserve le sens commun des valeurs ; mobilisation : militant pour les objectifs sociétaux dans la sphère publique, y compris l'environnement.

Par rapport au développement social compris comme «*le processus par lequel une certaine forme d'organisation sociale réalise ses puissances, mûrit* » (C. Zamfir, 2005, p. 280), le journalisme est un agent d'opinion «stratégique » qui institutionnalise les idées de la société. Dans le rôle politique, le journalisme de citoyenneté a trois rôles dominants (apud P. Shoemaker, St. Reese, 1996, p. 101) : interprétation des questions complexes ; diffusion vers un public aussi large que possible ; opposition par rapport aux autorités et/à l'environnement des affaires.

Depuis la chute des régimes communistes, un consensus a été atteint sur le journalisme dans les pays démocratiques, basé sur l'idée que l'information et le dialogue sont la base du fonctionnement harmonieux de la société. En tant que pratique professionnelle et univers informationnel, le journalisme citoyen environnemental est une forme de journalisme impliqué dans la communauté. Son rôle principal est d'accélérer – par l'information, l'interprétation, l'opposition – le progrès général, le développement communautaire, l'augmentation du degré d'implication

des citoyens et le niveau de sensibilisation et d'éducation collective sur les thèmes environnementaux. En ce qui concerne les variables de développement systémique, les journalistes ont le rôle de missionnaire, facile à superposer comme objectif général avec celui des militants écologistes, voire pour mettre en œuvre l'éducation environnementale dans l'esprit collectif.

Dans le contexte de l'intérêt systémique commun des autorités, des organisations non gouvernementales, des entreprises privées, des journalistes, des communautés, le rôle de l'ordre du jour public sur les questions environnementales est civilisateur. En ce qui concerne la communauté et l'intérêt citoyen, les journalistes jouent le rôle d'information et de diffusion, en activant la conscience communautaire, en reflétant les sujets, les thèmes, les faits, les événements qui entrent dans les catégories plus larges de l'environnement, tout en sanctionnant les déviations, en particulier par le biais des enquêtes à grande échelle que ces autorités mènent. Le journalisme citoyen environnemental a un rôle normatif, une normalisation de la conduite individuelle et communautaire, descriptif, mais aussi critique, en cas de violation des règles et des meilleures pratiques exigées par la loi.

Dans le processus d'information, les sources d'information sont : systémiques, officielles, normatives (autorités nationales et internationales) ; faits, événements (réalité), positifs ou négatifs ; entités indépendantes (ONG, agents individuels), ayant un rôle militant et progressiste ; des organisations de renommée internationale qui créent des tendances de l'opinion publique ; sources scientifiques (universités, experts). Toutes ces catégories de sources représentent un système institutionnel et des individus créant l'agenda mondial public (M. McCombs, 2004). Les productions journalistiques sont diverses, des reportages pour sensibiliser, des nouvelles pour signaler, des enquêtes à grande échelle pour questionner, dans les formes écrites, audio-video, en ligne. Le contenu est local/national/régional/mondial selon l'horizon des sujets environnementaux soumis aux variables de pays, de région, de communauté etc. La réflexion internationale des actions environnementales crée une conscience planétaire commune sur l'environnement.

Le journalisme citoyen environnemental est éminemment positif en bénéficiant d'agents d'image de haut niveau et de réputation professionnelle, tels que les leaders d'opinion du moment, les personnalités publiques. En créant une opinion publique favorable aux politiques et aux

actes environnementaux, les campagnes de sensibilisation jouent un rôle important, sur des sujets aussi variés que : plantation, verdissement, biodiversité, tourisme écologique, déchets recyclables, conservation, prévention des risques. En général, le réseau de journalistes spécialisés dans les questions environnementales est limité.

Références

Balle, F. (1990). *Médias et sociétés*, Paris, Montchrestien.

Bădescu, I. (2006). *Teoriile dezvoltării* [Théories du développement]. In Zamfir, C., Stoica, L. (coord.*), O nouă provocare. Dezvoltarea socială* [*Un nouveau défi : le développement social*], Iaşi, Polirom, pp. 45-60.

Delforce, B. (1996). La responsabilité sociale des journalistes : donner du sens. *Les Cahiers du journalisme*, nr. 2, pp.16-31.

Habermas, J.(2005). *Sfera publică și transformarea ei culturală*, Bucarest, Comunicare.ro.

Hervouet, L. (1996). Journalisme et citoyenneté : les jumeaux de la démocratie ». *Les cahiers du journalisme*, nr. 2, 42-52.

Mc Quail, D. (1987). *Mass Communication Theory*, London, Sage Publications.

Nah, S., Chung, D. (2020). *Understanding Citizen Journalism as Civic Participation*, New York, Routledge.

Prévost, J.-L.(1996). Journaliste et citoyen. En *Les cahiers du journalisme*, nr. 2, 104-108.

Rieffel, R. (1995). «Notions et modèles ». In Bertrand, J.-C., *Médias*, Paris, Ellipses.

Sachsman, David B., Myer Valenti, J.(eds.) (2020). *Routledge Handbook of Environmental Journalism*, Routledge, Taylor and Francis, New York, London.

Shoemaker, P. J., Reese, St. D. (1996). *Mediating the Message Theories of Influences on Mass Media Content*, États-Unis, Longman, seconde édition.

Sorlin, P. (2002). *Media*, Iași, Institutul European.

Watine, Th., Beauchamp, M. (1996). La nouvelle responsabilité sociale des médias et des journaliste, *Les Cahiers du journalisme*, nr. 2, 108-128.

Zamfir, C. (2005). *Spre o paradigmă a gândirii sociologice*, [Vers un paradigme de la pensée sociologique], Iaşi, Polirom.

Zamfir, C. (2006). Dezvoltarea socială : câteva elemente teoretice [Le développement social : quelques éléments théoriques] en Zamfir, C., Stoica, L. (coords.), *O nouă provocare. Dezvoltarea socială* [*Un nouveau défi : le développement social*] Iași, Polirom, pp. 11-29.

Zamfir, C., Ştefănescu, S.-coords.. (2007). *Enciclopedia dezvoltării sociale [Encyclopédie du développement social*], Iași, Polirom.

Le marketing vert

Simona CHIRIȚA

L'environnement nous fait penser à notre maison. Les merveilles de la nature peuvent élever le niveau de l'état d'esprit au moment quand on en a besoin. Soit les vacances au bord de la mer, soit les petits travaux dans le jardin de la maison, soit une activité volontaire en faveur de la préservation de l'environnement, toutes ces actions nous offrent le sentiment de calme, l'espoir nécessaire pour l'avenir et nous engagent dans une relation gagnant-gagnant avec la nature.

Dans ce contexte, l'humanité prend conscience de la sphère environnementale. Les gens découvrent des méthodes de plus en plus modernes pour la préservation de ce qui nous entoure. L'attention apportée aux pratiques quotidiennes dévoile l'intérêt de la population pour garder un milieu favorable pour les futures générations. Grâce à l'information facilement acquise, les gens arrivent à se mobiliser dans ce sens plus rapidement et avec plus de connaissances. Les militants écologiques, les livres de spécialité ou les sites internet dédiés au développement durable nous enseignent comment devenir les citoyens dont la planète a besoin.

L'inquiétude pour notre avenir est aussi ressentie par les pouvoirs politiques si on observe les différents textes de loi qui imposent la bonne conduite du monde vert. Les hommes politiques de tout le monde prennent des mesures pour diminuer la pollution, augmenter le nombre des espaces vertes et protéger les espèces végétales ou animales. L'agenda 2030 de l'Organisation des Nations Unis se propose la diminution de la pauvreté, l'amélioration de la santé, l'assurance d'un environnement durable et la création d'un partenariat global pour le développement avec 17 objectifs précis.

Pour la réduction de la pollution et la protection de tous les êtres vivants, la consommation des produits naturels devient de plus en plus pratiquée par les gens. Par exemple, « en France, 9 consommateurs sur 10 ont déclaré, en 2018, avoir consommé des produits bio » (Dominique, 2019),

pareil, « des études montrent que de 80 à 90% des gens préfèrent acheter un produit plus responsable que son équivalent régulier si les prix sont comparables » (Dupuis, M, 2018), conclut Jonathan Deschênes, professeur agrégé du département de marketing des Hautes études commerciales de Canada.

Le consumérisme de nos jours nous fait penser deux fois avant d'acheter les produits nécessaires pour satisfaire nos besoins. La multitude des logos nous amène dans un jeu interactif où on doit être agiles pour gagner. Les étiquettes nous offrent un minimum d'informations, donc la solution est de bien s'informer avant de faire les courses. Les étiquettes sont « un signal pour accomplir deux fonctions principales pour les consommateurs : la fonction d'information qui les informe sur les caractéristiques intangibles du produit telles que la qualité du produit et la fonction de valeur qui fournissent une valeur en soi » (Benchekroun, B., & Andaloussi, O. B., p. 4), selon la définition de Sammer et Wustenhagen. La lutte pour avoir le plus élevé nombre de clients génère des actions radicales et des mesures stratégiquement prises à partir de la création d'un produit jusqu'à son déclin, c'est-à-dire, la manière dont il est recyclé.

Ceux qui arrivent à harmoniser ces pratiques du début à la fin sont conscients du pouvoir du marketing et de la publicité.Le marketing vert, syntagme qui se développe pendant les années 1990 (« Depuis ce temps, les consommateurs apparaissent avoir pris conscience de la fragilité de l'environnement et des limites à l'usage de ressources naturelles (Krause, 1993 apud. Zaiem, I., 2005) », est mené à satisfaire les désirs des producteurs qui visent le côté économique de l'affaire, les nécessités de clients pour un mode de vie sain, enfin et surtout, la préservation de notre environnement. «Les clients associent souvent cette notion à d'autres termes tels que «recyclable » ou «respectueux de l'environnement » (Polonsky, 1994 apud. Benchekroun, B., & Andaloussi, O. B., p. 4) ».

En grandes lignes, le marketing vert représente des « techniques de commercialisation et de communication utilisant le positionnement écologique d'une marque ou d'un produit pour augmenter les ventes et améliorer l'image de l'entreprise. Le marketing vert peut se baser sur les caractéristiques écologiques d'un produit (matières premières écologiques, produit recyclable ou biodégradable), sur des promotions vertes (un arbre planté pour un achat) ou sur les promesses environnementales de l'entreprise (fondation, actions écologiques) » (Actu-environnement, 2012).

Derrière le produit final et l'étiquette verte, il y a un long processus pour qu'une entreprise soutienne qu'elle promeut un marketing bienveillant pour la nature. D'abord, le choix des matières premières du produit est une étape décisive. Les méthodes de fabrication, l'emballage et le transport doivent aussi respecter des normes de pollution. Si le produit est choisi par le client, le producteur doit penser dès le début au mode de recyclage. Enfin, le but est l'engagement du consommateur à adopter une attitude responsable et « les spécialistes du marketing devraient mettre l'accent sur les connaissances écologiques dans leurs organisations, leurs produits et leur publicité afin d'atteindre l'objectif de changer le comportement d'achat des consommateurs » (Mendleson, 1994 apud Benchekroun, B., & Andaloussi, O. B., p. 4).

L'éco-marque, l'écolabel et la publicité environnementale sont des outils de marketing qui aident le consommateur à savoir plus sur le produit concerné. « Les premiers systèmes d'étiquetage écologique ont été mis au point depuis la fin de 1977 en Allemagne (label écologique Blue Angel). À ce jour, il existe environ 30 systèmes de label vert différents dans le monde » (Benchekroun, B., & Andaloussi, O. B., p. 4). On peut les regarder comme une garantie de nos achats dans les conditions du « greenwashing », dénommé aussi « mascarade écologique » par la revue TerraChoice « la mascarade écologique est le fait de tromper les consommateurs à propos des pratiques environnementales d'une entreprise ou des avantages environnementaux d'un produit ou service » (Tremblay, S., 2011, p. 244). Cette pratique est parue comme une réplique au marketing vert et celle-ci est prise en considération par les entreprises qui suivent seulement leurs propres intérêts. Malheureusement, ces entreprises-là commettent, au moins, « l'une des sept fautes du greenwashing : le compromis caché, l'absence de preuve, l'imprécision, la non-pertinence, le moindre de deux maux, l'éco-étiquetage mensonger et le mensonge » (Tremblay, S., 2011, p. 244).

Afin de ne pas tomber dans l'autre *extrême*, les entreprises doivent avoir une communication efficace pour transmettre exactement leur travail en faveur de l'environnement et pour attirer la curiosité de leurs clients. Pour que les messages concernant la durabilité soient entendus et compris, ils doivent être composés par des termes et des concepts simples, des mesures qui ont été prises par l'entreprise. La crédibilité, la transparence, l'accent sur les solutions sont les principaux aspects pour que le marketing vert fonctionne.

Références

Benchekroun, B., & Andaloussi, O. B. L'impact des outils du marketing vert sur le comportement d'achat du consommateur marocain. *Recherches & Pratiques Marketing*, (3), document en ligne sur https://revues.imist.ma/index.php/RPM/article/view/13156/7315

Miled, Nadia, Farhani, Ramzy, *Lorsque le marketing rime avec écologique...étude de l'état de la situation et perspectives de développement*, document en ligne sur https://www.academia.edu/1819741/Lorsque_le_marketing_rime_avec_%C3%A9cologique_%C3%A9tude_de_l%C3%A9tat_de_la_situation_et_perspectives_de_d%C3%A9veloppement

Tremblay, S.(2011).«Développement durable et communication : vers un espace ouvert fondé sur la participation citoyenne, l'éthique du dialogue et l'interinfluence », *Télescope*, vol. 17, n° 2, pp. 239-255.

Zaiem, I. (2005). Le comportement écologique du consommateur. *La revue des sciences de gestion*, (4), 75-88.

Références en ligne

Dominique (2019). Marketing vert. Quel intérêt pour les marques https://rosemees.com/marketing-vert-interet-marques/, consulté le 25 juillet 2020.

Dupuis, M. (2018). Marketing vert : avoir l'environnement dans son ADN d'entreprise, https://infodaffaires.com/marketing-vert-avoir-lenvironnement-dans-son-adn-dentreprise/, consulté le 15 aout 2020.

Marketing vert. In Actu-environnement (2012). https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/marketing_vert.php4, consulté le 20 juillet 2020.

Nature

Teodor DUMITRACHE

De même que le mot «environnement », la «nature » fait référence aux éléments, organismes vivants, caractéristiques et processus qui existent sans intervention humaine, comme les forêts, les mers, le sol, les plantes et les animaux. Il faut donc faire la différence entre ce qui est modifié par l'homme et ce qui ne l'est pas, une problématique qui évolue dans le temps, à la fois du point de vue de l'urbanisation, mais aussi des multiples changements de définitions qui visent à mieux refléter la société actuelle. Rendre la nature plus fonctionnelle est un rêve humain, mais comme le disait l'auteur Mark Twain, même les architectes ne peuvent pas donner des leçons à la nature (Clemens, 2000, p. 30). Le terme «naturel » est largement utilisé dans la publicité, étant une alternative beaucoup plus conviviale et accessible à «environnement ». L'idée de la nature fait appel à des domaines tels que le tourisme, l'agroalimentaire, les services, la cosmétique.

La «nature » est perçue comme le terme le plus général et le moins technique par rapport à «l'environnement », ce dernier étant davantage utilisé dans la politique, les organisations, la science ou les institutions. Par conséquent, nous préférons utiliser l'expression «Mère Nature », et non «Mère Environnement ». La nature est ainsi anthropomorphisée, trait que l'on ne retrouve pas dans le terme plus formel d '«environnement ». De plus, la «nature » conserve la mythologie à laquelle elle est associée.

La «nature » est souvent évoquée en tant que personne, parfois considérée comme un dieu, son nom étant écrit avec un «N » majuscule. Même Albert Einstein a affirmé que nous ne pouvons pas comprendre pleinement la nature, donc nous devons la traiter avec un sentiment religieux, mais sans rapport avec le mysticisme (Dukas et Hoffmann, 1979, p. 39). Nous avons également tendance à désigner nos instincts

primordiaux comme une manifestation de notre «nature humaine ». La notion de nature est plus présente dans le monde du commerce et des services, étant associée à des mots tels que «nature sauvage » ou «liberté ». Ainsi, nous pourrions conclure que l'utilisation mercantile du terme spécule le désir humain pour le «paradis perdu » de l'enfance, rappelant des temps plus simples où l'industrie et la technologie n'étaient pas aussi présentes qu'aujourd'hui. Mais quand on parle de «nature », on pense souvent à la flore et à la faune. Nous pensons aux composants naturels avec lesquels nous, les humains, pouvons interagir.

La nature est également considérée comme un refuge contre les agglomérations urbaines, qui sont souvent occupées, surpeuplées, stressantes et polluées. La nature a aussi un caractère sauvage, car on la pense brute et indomptée : quand on va camper dans la nature, on s'attend presque toujours à ses dangers imminents, le plus souvent des animaux sauvages, comme les ours, les sangliers, les serpents venimeux, les moustiques ou autres insectes, mais aussi une végétation luxuriante, qui peut aussi être vénéneuse. Ainsi, nous remarquons que pour se préserver, la nature a développé de puissants mécanismes de défense contre ses intrus. C'est pourquoi les humains ont déduit que la nature fonctionne sous son propre ensemble de lois, qui n'adhèrent pas aux codes d'éthique humaine et sont imprévisibles : «On peut braver les lois humaines, mais non résister aux lois naturelles » (Verne, 1983/1870, p. 360). Ces situations indisciplinées ont également été traduites dans le langage courant, «la loi de la jungle » étant une expression destinée à caractériser une injustice extrême.

Aussi sauvage et rudimentaire que cela puisse paraître à première vue, la nature est la première source d'inspiration des artistes et des musiciens. Même les travaux des scientifiques ne seraient pas complets sans l'observation et l'expérimentation dans la nature. Mais le terme «nature » ne se limite pas à notre environnement préservé. La «nature » peut également désigner l'origine d'un objet ou d'un processus. De plus, il peut également faire référence aux caractéristiques d'un élément. La nature est ainsi largement utilisée pour sa capacité à évoquer le début de l'histoire. Par conséquent, la nature a conservé et conservera toujours sa pertinence au sein de notre société, quelle que soit la manière dont le monde changera à l'avenir.

Références

Clemens, S.L. (2000). *The Complete Essays of Mark Twain* [Les essais complets de Mark Twain]. New York : De Capo Press.

Dukas, H., et Hoffmann, B. (1979). *Albert Einstein : The Human Side : New Glimpses from His Archives* [Albert Einstein, le côté humain : un aperçu de ses archives]. Princeton University Press, NJ.

Verne, J. (1983). *Vingt mille lieues sous les mers : Deuxième partie.* Paris : Gallimard. L'œuvre originale a été publiée en 1870.

Principes de justice environnementale et écart de durabilité

Ines RAZEC

Nous vivons dans l'époque de la vitesse, où l'information circule plus facilement que jamais, grâce au développement des nouvelles technologies, processus qui fait qu'aujourd'hui, l'individu puisse dérouler la plupart de ses activités en ligne, sans même sortir de la maison, grâce à des mécanismes automatisés qui facilitent et renforcent le travail quotidien. Face au mirage de la technologie, on est confrontés à une réalité tragique, qui nous échappe et qui se matérialise par la contradiction entre le fait d'être toujours connectés tout en étant complètement aliénés du monde vivant qui continue son existence autour de nous.

C'est ainsi qu'on travaille pour une économie plus développée, en ignorant des aspects qu'impactent nos vies d'une façon lente, mais directe et répétitive, comme : la déforestation massive, qui réduit l'oxygène de l'atmosphère ; le réchauffement climatique causé par la pollution et qui provoque des incendies naturels dévastateurs ; les substances résiduelles toxiques qui se trouvent dans les rivières etc. Selon le report Brundtland, la triste ironie réside dans la relation d'interdépendance entre l'économie, la politique et l'environnement : « Une grande prise de conscience a eu lieu parmi les gouvernements nationaux et les institutions multilatérales concernant le fait qu'il est impossible de séparer les problèmes liés au développement économique de ceux liés à l'environnement ; beaucoup de formes de développement réduisent les ressources environnementales sur lesquelles elles sont fondées, et c'est ainsi que la dégradation environnementale détermine le ralentissement du développement économique » (Brundtland Report, 1987, p 2).

Selon le traité de l'Union Européenne (version du 2019), les principes fondamentaux de la politique environnementale sont : « la précaution, la préservation et la correction de la pollution, selon le principe celui qui

pollue, paie » (p.2.). Au fil du temps, les gouvernements ont eu plusieurs tentatives de régler le problème environnementale, par la Convention de Basel, signée le 1989, soutenant le *principe de la préservation* de l'environnement, la Déclaration de Rio (Report of the United Nations conference on environment and development, Rio de Janeiro, 3-14 Juin, 1992), ainsi que le Protocole de Kyoto (Kyoto Protocol – Targets for the first commitment period, 2005), soutenant le *principe de précaution* de la nature et la Directive 2004/35/CE, pour la Responsabilité Environnementale, soutenant le *principe « le pollueur paie »*. Tous ces trois principes représentent des actions considérées comme nécessaires et encouragées au niveau national par La Politique Environnementale Européenne.

Selon l'Agence Environnementale Européenne, le *principe de la préservation* « permet de prendre des mesures pour protéger l'environnement dans une phase initiale. Ceci ne signifie pas remédier les dégâts après leur apparition, mais faire en sorte qu'ils ne se produisent pas. Dans quelques mots, cela signifie : prévenir plutôt que réparer » (European Environment Agency, 1997). Le Dictionnaire Oxford définit le *principe de précaution* comme « l'idée que les activités sensitives du point de vue environnemental doivent être évitées afin de prendre des mesures de précaution dans ce sens » (Oxford Public International Law) Enfin, le principe *« le pollueur paie »* vise ceux qui se chargent avec « des activités occupationnelles comme le transport des substances dangereuses, ou des activités qu'impliquent le déchargement dans les eaux » et qui « doivent prendre des mesures préventives au cas où cela représente une menace imminente pour l'environnement. Si les dégâts ont déjà eu lieu, ils sont obligés de prendre les mesures nécessaires afin de remédier et couvrir les couts » (Environment Policy : General Principles and Basic Framework, p.2).

Dans leur ensemble, tous ces principes environnementaux visent inoculer aux individus les mêmes impératifs, à savoir : respecter l'environnement ; agir pour la nature, pas contre elle ; penser *a priori*, pas *a posteriori*. A cet égard, la plus importante idée c'est d'agir à présent, pas dans le futur, car, si chaque individu assume la responsabilité de garder et de protéger l'environnement, l'effort est plus petit au niveau globale.

« La Société pour la Conservation des Zones Humides de Philippine » (Society of the Conservation of Philippines Wetlands, The 7 Environmental Principles 1998) parle de 7 principes environnementales, comme : « Tout est connecté », « Toutes les formes de vie sont importantes (d'où le besoin pour la biodiversité) », « Tout doit s'arrêter quelque part

(l'excès donne naissance à la pollution) », « la terre a une fin (par la suite, on doit la conserver) », « la nature sait mieux (d'où le besoin pour la technologie environnementale) », « La nature est merveilleuse et nous sommes les délégués du Dieu », « Tout évolue ». Par conséquent, il est nécessaire de regarder l'environnement comme une entité non pas différente de nous, mais attachée à nous. La nature évolue et souffre des changements qui n'affectent pas seulement l'environnement, mais tout un cycle de vie dont l'être humain fait aussi partie. C'est ainsi que nos actions n'ont pas de conséquences seulement au niveau individuel, mais aussi au niveau globale, sur le principe d'action et de réaction.

Dans ce sens, rendre justice à l'environnement consiste dans l'ensemble d'actions individuelles de chacun d'entre nous, ayant des répercussions sur tout le monde. Dans l'œuvre « Environmental Justice : Issues, Policies and Solutions » (Bezdek, Ferris, Kadri, 1995), les auteurs parlent de la façon dont l'impact des problèmes climatiques diffère en fonction des possibilités économiques d'un certain groupe. Leur théorie vise les groupes d'individus vivant dans des conditions précaires qui sont les plus susceptibles à souffrir à cause de la pollution. Selon les auteurs, « Entre environnementalisme et la justice de l'environnement, il y a au moins un but commun : la prévention de la pollution afin de protéger la santé de l'individu et préserver l'environnement. A cet égard, un partenariat entre les groupes environnementaux mainstream et les avocats de la justice environnementale pourra avoir un grand succès » (p. 147).

Une fois avoir établi un fondement théorique par les principes qui gouvernent les actions nécessaires pour résoudre le problème gouvernemental, ce qui s'impose c'est une concrétisation de ces actions. Cette nécessité est exprimée par le concept de *soutenabilité*. La soutenabilité est une idée assez vieille, qui a été mentionnée pour la première fois dans l'œuvre *Sylvicultura Oeconomica* (1713), écrite par un inspecteur de mines Saxonne, nommé Hans Carl von Carlowitz. Dans son étude, il analyse la déforestation rapide causée par la grande demande de bois nécessaire à la fusion de minerai. Dans ce sens, il essaie de trouver la meilleure solution pour réduire la quantité de bois pour la fusion, tout en assurant la préservation des forêts. Le Rapport Brundtland définit le développement soutenable par « un processus de changement par lequel l'exploitation des ressources, les investissements, l'orientation du développement technologique et le changement institutionnel sont en concordance avec les besoins futurs et actuels...au final, le développement soutenable dépend de

la volonté politique » (Brundtland, p.17). A cet égard, si les principes environnementaux définissent des actions accessibles plus ou moins pour tout le monde, la soutenabilité représente tout un processus qui peut avoir du succès seulement avec un plan économique solide, déroulé pendant une période temporelle très bien définie et dépendant du pouvoir politique.

Néanmoins, l'environnement est une question d'intérêt général. Cela signifie qu'afin d'avoir des résultats visibles au niveau global, il faut que chaque nation fasse un effort collectif. Pourtant, entre les différentes cultures autour du globe il y a des discrépances évidentes. Dans l'article « From Millenium Sustainable Goals to Sustainable Development Goals » (2012), Jeffrey D Sachs met en évidence l'impact du phénomène de globalisation sous les citoyens des différents pays autour du monde. A cet égard, à présent, la différence entre les pays est établie en fonction de facteurs antinomiques comme : pauvre-riche, éduqué-non éduqué, taux d'emploi, natalité-mortalité. Ces différences économiques, culturels et politiques attaquent le principe même de soutenabilité, introduisant ainsi le concept de *sustainability gap*. Ceci vise toutes ces différences, surtout entre les gouvernements, qui se concrétisent dans la capacité des pouvoirs politiques de prendre des mesures en fonction des ressources disponibles.

Dans son article Sachs propose une solution à cet égard, à savoir : « Jusqu'en 2030, si pas plus tôt, la population entière aura accès à une source sure et soutenable d'eau, d'assainissement, d'une nourriture adéquate, des services médicaux et d'une infrastructure de base, tout en incluant l'électricité, les routes et une bonne connexion Internet » (Sacks, From Millenium Sustainable Goals to Sustainable Development Goals).

En conclusion, afin que tous les principes énoncés soient respectés et pour réduire les effets de ce qui représente le concept d' écart de durabilité, on a besoin d'un effort continu, généré par une prise de conscience générale au niveau global. C'est le temps que chaque société commence à travailler pour un but commun, afin de résoudre un problème qui affecte le monde dans son ensemble, ce qui implique un processus d'introspection par lequel chaque pays doit passer à son tour. Cette étape, bien que laborieuse, est essentielle afin d'atteindre une uniformisation politique, économique et sociologique globale, qui puisse permettre à chacun d'entre nous de mener une existence basée sur le respect pour la nature et en concordance avec les règles du développement durable.

Références

Bezdek R., Ferris D., Kadri J. (1995). *Environmental Justice : Issues, Policies, and Solutions*, Island Press, California.

Ressources en ligne :

Basel Convention on the Control of Transboundary Movements of Hazardous Wastes and Their Disposals (2014) – UNEP http://www.basel.int/portals/4/basel%20 convention/docs/text/baselconventiontext-e.pdf.

Brundtland, *Report of the World's Commission on Environment and Development : Our Common Future* http://www.un-documents.net/our-common-future.pdf.

European Environment Agency (1997) https://www.eea.europa.eu/help/glossary/eea-glossary/prevention-principle

Fact Sheets on the European Union (2020). *Environment Policy : general Principles and Basic Framework* https://www.europarl.europa.eu/ftu/pdf/en/FTU_2.5.1.pdf

Report of the United Nations conference on environment and development, Rio de Janeiro (1992) 3-14 Juin, https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/1709riodeclarationeng.pdf).

Sachs, J.D. (2012) From Millenium Sustainable Goals to Sustainable Development Goals, *Lancet* ; 379 : 2206–1

Society of the Conservation of Philippines Wetlands, The 7 Environmental Principles https://www.wetlands.ph/wp-content/uploads/2017/07/The-7-Environmental-Principles-.pdf

United Nations Climate Change, *Kyoto Protocol - Targets for the first commitment period*, https://unfccc.int/process-and-meetings/the-kyoto-protocol/what-is-the-kyoto-protocol/kyoto-protocol-targets-for-the-first-commitment-period

Von Carlowitz, H.C., *Sylvicultura Oeconomica* (1713) https://books.google.de/books?id=4exeAAAAcAAJ

Populisme climatique

Daniela ROVENŢA-FRUMUŞANI et Louise BARTHE

Introduction

Depuis 2004 le syntagme acteur, discours, politique populiste fraie son chemin dans la communication politique, médiatique ainsi qu'interpersonnelle. Selon Mudde (2004) l'Europe Occidentale connait un *Zeitgeist* populiste et puisque les partis populistes gagnent des voix, les partis *mainstream* utilisent de plus en plus la rhétorique populiste. C'est pourquoi on peut considérer le populisme contagieux. Le dernier quart de siècle assiste à la manifestation d'un populisme de droite dans les pays du Nord confrontés à l'afflux des migrants et minorités ainsi qu'à l'apparition d'un populisme de gauche dans les pays du Sud (explicable par les racines communistes dans les pays postcommunistes et par un fort accent communiste dans des pays tels la Grèce, l'Italie, l'Espagne) ; le discours dominant à une époque de perte de confiance dans l'Etat et la classe politique s'appuie sur la rhétorique de la polarisation et la simplification à l'outrance des débats et contextes.

En se présentant comme 'émanation' du *Peuple* et expression de sa volonté, le populisme connaît une expansion vertigineuse sur toute la planete. De *Independence Party*, en Grande Bretagne à *Podemos* en Espagne ou *Movimento 5 Stelle* en Italie, pour ne nommer que quelques-uns, les partis et mouvements sociaux actuels se présentent comme des *challengers* au *système* actuel et aux acteurs qui l'occupent.

Les chercheurs ont défini le populisme comme un type de discours politique, de *thin ideology* (idéologie mince), de leadership, de mouvement, de phénomène, de stratégie, de style, etc. etc. à travers plusieurs approches : idéationnelles (Mudde 2007, Mudde & Kaltwasser 2017, Hawkins & Rovira Kaltwasser 2017), politico-stratégique Weyland 2017) et socioculturelle (Ostiguy 2009, 2017). Puisque de nombreux analystes adoptent ce point de vue (ensemble d'idées et seulement subsidiairement leur constitution dans le discours ou l'idéologie), nous soulignerons le rôle

essentiel des constructions discursives - *rhétorique de la polarisation* en premier lieu. Nous suivons une approche qui combine la compréhension du populisme centrée sur l'idéologie de Mudde (2004) et celle de Hawkins (2010) centrée sur le discours.

Même si le concept central de plusieurs approches du populisme est le discours (Laclau), le style politique (Jagers&Walgrave, 2007), le cadre politique (lee 2005), la stratégie (Weyland 2017) tous considèrent le populisme comme avant tout des idées en général et des idées sur les personnes en particulier (Mudde 2017 : 29), dans une perspective manichéenne leader sauveur du peuple qui s'oppose aux élites corrompues (d'où le succès des *challengers* en politique tel Donald Trump, outsider du monde politique en outre).

Concept controversé et ambivalent (Kaltwasser 2012), le populisme décrit des phénomènes très divers depuis les populismes « historiques » en Russie et aux États-Unis à la fin du XIX[e] siècle, jusqu'aux partis politiques actuels qui critiquent l'Union européenne et la politique migratoire, et aux divers mouvements d'Amérique Latine (cf. aussi Tournier 2019). En Europe occidentale, le populisme est associe en particulier aux partis d'extrême droite et en Amérique latine, à des mouvements de protestation de gauche, tous deux basés sur une rhétorique antagoniste entre le peuple et l'élite, et l'exclusion des étrangers (en Europe) et l'inclusion et la solidarité en Amérique latine.

En synthétisant la littérature populiste, on peut dire que pour être catalogué comme populiste, un discours doit être homogénéisé (les peuples d'un côté, les élites de l'autre) et manichéen (les intérêts du deux groupes sont parfaitement opposés, sans possibilité de consensus ni même de négociation) ; le ton et la mise en scène sont émotionnels et non rationnels-objectifs ; les solutions proposées sont simples, réductionnistes et utopiques (Rovența-Frumușani & Stefănel 2019).

Dans la lignée des analyses récentes qui affirment que la communication populiste consiste en la construction explicite d'une opposition fondatrice, notre analyse conforte également l'opinion des camps antagonistes et une rhétorique de l'opposition (Sanders 2017). En plus on doit attirer l'attention sur l'extension de la sphère qui dépasse l'aire historique, politique pour devenir 'populisme scientifique', 'populisme climatique' (Foucart 2010, 2012, 2019).

Mobilisation pour la sauvegarde de la planète ou climatoscepticisme

L'industrie des combustibles fossiles, les lobbyistes politiques, les magnats des médias et les particuliers ont passé les 30 dernières années à semer le doute sur la réalité du changement climatique (De Freitas 2019), autrement dit juste au moment où les protestations contre le réchauffement climatique, les gouvernements nationaux déclarant une urgence climatique, l'amélioration de la couverture médiatique du changement climatique et un nombre croissant d'événements météorologiques extrêmes ont tous contribué à un changement considérable dans la perception du problème par l'opinion publique.

La rhétorique des climatosceptiques (comme on appelle les négationnistes du changement climatique s'opposant fermement à l'urgence du sauvetage de la planète) est fondée en premier lieu sur la négation des prédictions scientifiques et même de la science du climat.

Deuxièmement l'idée que le changement climatique coûte trop cher à corriger est une forme plus subtile de déni climatique. Les économistes suggèrent cependant que nous pourrions corriger le changement climatique dès maintenant en dépensant 1% du PIB mondial pour l'économie verte mondiale. Mais si tous les acteurs n'agissent pas maintenant, d'ici 2050, cela pourrait coûter plus de 20% du PIB mondial.

Les négationnistes du changement climatique soutiennent que nous ne pouvons pas agir parce que d'autres pays n'agissent pas. Mais tous les pays ne sont pas également « coupables d'être à l'origine du changement climatique actuel. Par exemple, 25% du CO_2 produit par l'homme dans l'atmosphère est produit par les États-Unis, un autre 22% est produit par l'UE. L'Afrique produit un peu moins de 5% »(De Freitas 2019).

Compte tenu de la de la pollution par les gaz à effet de serre, les pays développés ont la responsabilité éthique de montrer la voie en matière de réduction des émissions. Mais en fin de compte, tous les pays doivent agir car si nous voulons minimiser les effets du changement climatique, le monde doit passer au zéro carbone d'ici 2050.

Les climatosceptiques nomment 'warmistes', les scientifiques « alarmiste[s] » qui cachent les « enjeux de l'adaptation » considérant « l'inertie de la machine climatique », comme « inévitable » (Comby 2015, p. 140).

Dans ce travail de 'domestication de la critique écologique' le changement climatique a été médiatisé sur un mode dépolitisant, qui le rabat de « la sphère publique des choix collectifs » et des mises en cause de « l'ordre social » « vers la sphère privée des comportements routiniers » et

des « modes de vie individuels », c'est-à-dire vers « le registre moral de l'insouciance individuelle » (Comby 2015, p.14).

Chercheurs, experts gouvernementaux, mais aussi journalistes écologiques se sont mis à dévoiler les piliers 'corrompus' du déni du réchauffement climatique à partir des notions telles le *carbo-fascisme* et *climatoscepticisme* comme facettes d'une même médaille, car la question environnementale devient un élément politique clivant, qui détermine une nouvelle forme de polarisation entre droite et gauche (Foucart 2019).

En même temps la communauté scientifique internationale est unanime sur le changement climatique. Les rapports du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) sont des textes très rigoureux (le dernier rapport date de 2018) parfaitement consensuels suivis par des engagements politiques pris par la communauté internationale, dans le cadre de l'accord de Paris signé en décembre 2015. Mais le plaidoyer pour la diminution de la consommation a l'ère de l'accélération du temps (H Rosa) n'est pas un discours 'porteur'(Foucart 2019).

« La baisse de la consommation matérielle, qui permet de faire face au problème climatique, n'est pas un discours politique porteur'(…) Il faut donc accepter de faire reculer la richesse matérielle telle qu'on la connait : la voiture, les mètres carrés d'habitation, le fait de voyager ou de manger de la viande. Et il faut le faire accepter à la population occidentale, qui est la plus responsable du réchauffement climatique. » (Foucart 2019).A la question des évènements alarmants qui prouvent indubitablement le réchauffement inéluctable de la planète journalistes, experts, opinion publique fournissent les mêmes exemples : été 2019 en Europe avec le mois de juin à peu près de trois degrés au-dessus de la normale, la fonte des glaciers, les phénomènes météorologiques extrêmes.

Parce que les sceptiques remettent en question des aspects clés de la science en général (telles les modélisations mathématiques prospectives) et même une science en particulier (la climatologie), ils sont généralement opposés aux réponses politiques proactives du moment car pour eux le changement climatique s'inscrit bien dans la fourchette de la variabilité naturelle, et la causalité/responsabilité humaine joue un rôle insignifiant. Par conséquent, essayer de limiter les gaz à effet de serre est considéré soit prématuré, soit inutile.

De même, les climatosceptiques soutiennent souvent que les effets négatifs du changement climatique sont largement surestimés et les effets positifs méconnus. Par conséquent, les politiques de décarbonisation ne

feraient que nuire à l'économie et sans gains environnementaux significatifs. Une meilleure stratégie, dans l'argumentaire des sceptiques serait de maximiser la croissance économique afin de garantir les ressources et les compétences nécessaires pour gérer les impacts climatiques négatifs, si et quand ils peuvent survenir.

Climatoscepticisme vs mobilisation citoyenne

En fait la dynamique des discours et positionnements climatosceptiques sont extrêmement intéressants Le néologisme est entré dans la presse française en 2007 et depuis, est passé dans le langage courant. « Ce climato-scepticisme s'est au cours des dernières années imposé dans les médias, les mondes des affaires et de la politique, comme une alternative légitime à la théorie standard du climat.(…) Il procède d'un discours populiste dont il a tous les traits – réduction trompeuse de la complexité, recours systématique au « bon sens », stigmatisation d'une « élite » prétendument animée par un agenda idéologique » (Foucart 2012). Les 'élites corrompues' sont dans cette nouvelle dichotomie populiste 'scientifique' les chercheurs qui perpétuent « la fable du réchauffement climatique anthropique pour garantir la pérennité de leurs salaires et de leurs budgets de recherche »

Avec la révolution digitale du web 2.0 » – qui consacre la prééminence quantitative des contenus produits par les utilisateurs du réseau, on a disséminé « l'argumentaire climato-sceptique convoqué par les uns et les autres, par convenance idéologique » (Foucart 2012). Tenants du libéralisme économique, adeptes du conspirationnisme, scientifiques d'autres disciplines (Allegre 2007, 2010) en lutte de pouvoir contre la communauté des sciences du climat, écologistes combattant l'énergie nucléaire, etc. se constituent en 'voix du peuple' qui critique le catastrophisme des experts-élites préoccupées par le financement de leurs recherches et leur image publique.

Mais, depuis le milieu des années 2000, un nombre toujours plus grand de telles études, menées généralement par des chercheurs étrangers aux sciences du climat, parviennent à être publiées dans des revues à comité de lecture.

C'est pourquoi la mobilisation écocitoyenne doit s'activer, participer à la résolution du *green discontent*, ou « mécontentement environnemental » ; une critique de la modernisation fondée sur ses effets locaux et globaux sur l'environnement doit se constituer en correctif

indispensable au poids des logiques économiques, en favorisant « la prise en compte de valeurs sociales supposées plus soucieuses de l'environnement et davantage orientées vers le long-terme », autrement dit « la modernisation écologique » (Barbier et Larrue 2011, pp.41-42).

Références

Allègre, C. (2007). *Ma vérité sur la planète*, Paris, Plon / Fayard.

Allègre, C. (2010). *L'Imposture climatique ou la fausse écologie*, Paris, Plon.

Barbier, R. et C. Larrue (2011). Démocratie environnementale et territoires : un bilan d'étape in *Participations* N° 1 | pp. 67-104.

Comby, J.-B. (2015). *La Question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public*, Raisons d'Agir.

De Freitas, W. (2019). *The five corrupt pillars of climate change denial*, https://theconversation.com/the-five-corrupt-pillars-of-climate-change-denial-122893

De Vreese, C, Esser, F., Aalberg, T., Reinemann, C., Stanyer, J. (2018). Populism as an expression of political communication content and style : A new perspective. *The International Journal of Press Politics* 23/4, 423–438.

Foucart, S. (2010). *Le Populisme climatique*, Paris, Denoël.

Foucart, S. (2012). Aux sources du populisme climatique *Critique* 2012/1 n° 776-777, pages 178 à 191.

Foucart S. (2019). *Le changement climatique, enjeu idéologique mondial.*

Entretien avec Stéphane Foucart le 26 novembre https://balises.bpi.fr/politique/le-changement-climatique-enjeu-ideologique-mondial

Hawkins, K. A, Rovira-Kaltwasser, C. (2017). The ideational approach to populism. *Latin American Research Review* 52/4, 513–528.

Mudde, C. (2004). The populist Zeitgeist. *Government and Opposition* 39/14, 541–563.

Mudde, C., Rovira Kaltwasser, C. (2017). *Populism. A very short Introduction*. Oxford : Oxford University Press.

Rovenţa-Frumuşani, D., Stefănel, A. (2019). "The populist contagion. The influence of populist discourses on the political communication of traditional parties in Romania". In Ruth Breeze (ed.) *Politics and Populism across Modes and Media*, pp. 155-181, Bern, Peter Lang.

Tournier, V. (2019). *Le populisme peut-il être un concept scientifique* https://theconversation.com/le-populisme-peut-il-etre-un-concept-scientifique-124332

Souveraineté alimentaire

Simona RODAT

La souveraineté alimentaire est largement définie comme le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée, produite selon des méthodes écologiques et durables, ainsi que leur droit de définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles (Nyéléni Forum for Food Sovereignty, 2007). Cela implique également l'autocontrôle des systèmes alimentaires, des cultures, des récoltes, des marchés, des méthodes de production et de l'environnement (Wittman et al., 2010).

Le terme avait déjà été discuté plusieurs années avant d'être lancé lors de la deuxième conférence internationale de La Vía Campesina à Tlaxcala, au Mexique, en avril 1996 (Pimbert, 2009 ; Edelman, 2014). La Vía Campesina est une organisation internationale d'agriculteurs fondée en 1993 à Mons, en Belgique, composée de 182 organisations de 81 pays (La Via Campesina Members, 2018), qui se définit comme un « mouvement international qui coordonne les organisations des paysans et fermiers, petits et moyens producteurs, agriculteurs, femmes du milieu rural et communautés autochtones d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et d'Europe » (Food First, 2005 : 2). Pour une représentation adéquate dans les forums internationaux, le terme de souveraineté alimentaire a été utilisé dans une déclaration politique de La Vía Campesina au Sommet mondial de l'alimentation de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) à Rome en novembre 1996 (Edelman, 2014 : 961).

Le concept de souveraineté alimentaire a été proposé comme un paradigme alternatif, essentiel à celui de la sécurité alimentaire, basé sur le modèle néolibéral du commerce et de l'agriculture (Wittman, 2011 ; Edelman et al., 2014). La notion de « sécurité alimentaire » a suscité une frustration croissante chez les agriculteurs, car elle vise à maximiser la production alimentaire, sans insister sur la manière dont les aliments sont produits, d'où ils proviennent et qui les produit. Dans ce contexte, la souveraineté alimentaire est apparue comme un terme jugé plus approprié que la sécurité alimentaire, sa portée englobant à la fois l'idée que

l'alimentation est un droit fondamental de tous et l'idée que les ressources naturelles et les communautés locales doivent être protégées.

La souveraineté alimentaire est différente de la sécurité alimentaire tant par son approche que par sa politique (Edelman, 2014). La sécurité alimentaire met l'accent sur l'accès durable et garanti de tous les individus et groupes sociaux à une alimentation adéquate, en quantité et en qualité nécessaires pour répondre aux besoins nutritionnels, mais n'implique pas le souci pour l'origine des aliments et des conditions dans lesquelles ils sont produits, livrés et distribués (Focus sur les pays du Sud, 2013 : 1). Les objectifs nationaux de sécurité alimentaire sont souvent atteints en fournissant à distance des aliments produits dans des conditions d'exploitation et de destruction de l'environnement, y compris une agriculture industrielle à forte intensité chimique (Edelman et al., 2014 : 914), et sont soutenus à travers des subventions et des politiques qui ruinent les producteurs alimentaires locaux, mais dont les entreprises agroalimentaires profitent pleinement (Pimbert, 2009).

En échange, la souveraineté alimentaire se concentre sur la production, la distribution et la consommation les plus écologiquement rationnelles, sur la justice socio-économique et les systèmes alimentaires locaux comme moyens de lutter contre la faim et la pauvreté et d'assurer une sécurité alimentaire durable pour tous les gens et tous les peuples (Patel, 2009). Elle soutient également le commerce et les investissements qui servent les aspirations collectives de la société, garantit l'appropriation des petits producteurs, promeut le contrôle communautaire des ressources productives, la réforme agraire, l'agroécologie, la biodiversité, les connaissances locales, les droits des paysans, des femmes, des peuples indigènes et des travailleurs autochtones, la protection sociale et la justice climatique (Focus on the Global South, 2013 : 1).

Lors du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, La Vía Campesina a présenté sept principes complémentaires qui définissent un paradigme alternatif pour l'alimentation, l'agriculture et le bien-être humain, et qui peuvent être résumés ainsi (Pimbert, 2009 : 43-44) : 1) *la nourriture est un droit humain fondamental* : chacun doit avoir accès, par le biais du droit constitutionnel, à une alimentation culturellement adéquate et saine sur le plan nutritionnel, en quantité et en qualité appropriées à une vie saine et digne ; 2) *la réforme agraire* : cela suppose, entre autres, que la terre appartient à ceux qui la travaillent, et l'acquisition de la terre doit être indépendante de critères tels que la classe sociale, le sexe, la race, la religion ou l'idéologie ; 3) *la protection des ressources naturelles* : ce qui signifie une

gestion durable des ressources et la conservation de la biodiversité ; 4) *la réorganisation du commerce alimentaire* : les aliments doivent être considérés comme une source de nutrition et non comme une marchandise commercialisée ; 5) *mettre fin à la mondialisation de la faim* : en renonçant aux politiques influencées par les grandes entreprises et les organisations économiques et en prônant des impôts, des réglementations et un code de conduite strictement appliqué aux multinationales ; 6) *la paix sociale* : la nourriture ne doit pas être utilisée comme une arme ou un moyen de violence, d'oppression, de racisme, d'injustice, de marginalisation, etc. 7) *le contrôle démocratique* : les petits agriculteurs devraient avoir un rôle majeur en tant que parties prenantes et une influence directe sur la formulation des politiques agricoles à tous les niveaux, par des décisions honnêtes, justes et démocratiques.

Le Rapport du Sommet mondial de l'alimentation de 1996 à Rome déclare que le droit international doit garantir le droit à l'alimentation, en veillant à ce que la souveraineté alimentaire prenne le pas sur les politiques macroéconomiques et la libéralisation des échanges. La nourriture ne doit pas être considérée comme une marchandise en raison de ses dimensions sociales et culturelles (FAO, 1996 : Annexe III, Déclaration du Forum des ONG au Sommet mondial de l'alimentation).

La souveraineté alimentaire implique donc le droit des individus, des communautés, des peuples et des pays à (Pimbert, 2009 : 45) : a) définir et choisir leurs propres politiques de gestion agricole et alimentaire, des terres et de l'eau, adaptées en termes de vision écologique, sociale, économique et culturelle à leur environnement unique ; b) avoir et produire de la nourriture, ce qui signifie que toute personne a droit à une alimentation saine, nutritive et culturellement appropriée, à des ressources productrices de nourriture, afin de subvenir à ses besoins et à ceux de sa société ; c) protéger et réglementer la production et le commerce nationaux et empêcher le dumping alimentaire ainsi que l'aide alimentaire inutile sur les marchés locaux ; d) gérer, utiliser et contrôler les ressources naturelles vitales : terre, eau, semences, races animales et biodiversité agricole, sans restriction des droits de propriété intellectuelle et sans utilisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM) ; e) récolter et produire de la nourriture d'une manière écologiquement durable, grâce à une réduction des apports externes.

Par conséquent, la souveraineté alimentaire existe lorsque les pays contrôlent leurs stocks et leur approvisionnement alimentaire en décidant de quoi, comment et dans quelles conditions les aliments sont produits et

ils contrôlent également l'importation et l'exportation des aliments. Au niveau local, la souveraineté alimentaire présuppose le droit des communautés rurales d'avoir accès à la terre et de poursuivre la production alimentaire pour elles-mêmes et pour le marché intérieur (McAfee, 2006 : 13). La souveraineté alimentaire consiste à réduire la distance entre les consommateurs et les producteurs, à rétablir le contrôle des petits fermiers et des paysans sur les ressources et les marchés locaux, à stimuler les coopératives locales (Agarwal, 2014) et l'agriculture soutenue par la communauté (ASC) (Fernández, 2006 ; Edelman, 2014). La souveraineté alimentaire, c'est aussi se délimiter des règles et l'agriculture promues par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), car elle applique des critères strictement économiques pour la régulation du commerce, ce qui signifie aussi protéger les « droits » des investisseurs privés à chercher à faire du profit. (McAfee, 2006). En échange, la stratégie de souveraineté alimentaire promeut les droits des gouvernements et des consommateurs à utiliser des critères plus larges et multiples dans la planification du commerce et du développement, pour prendre des décisions à différents niveaux sur les importations, les exportations, les investissements, le crédit et l'utilisation des ressources, pour favoriser les biens produits conformément aux normes de la durabilité écologique, du traitement humain des animaux, de l'équité entre les sexes, des pratiques de travail équitables et des autres objectifs sociaux.

Références

Agarwal, B. (2014). Food sovereignty, food security and democratic choice : critical contradictions, difficult conciliations. *The Journal of Peasant Studies*, 41(6), 1247–1268.

Edelman, M. (2014). Food sovereignty : forgotten genealogies and future regulatory challenges. *The Journal of Peasant Studies*, 41(6), 959–978.

Edelman, M., Weis, T., Baviskar, A., Borras Jr, S. M., Holt-Giménez, E., Kandiyoti, D. & Wolford, W. (2014). Introduction : critical perspectives on food sovereignty. *The Journal of Peasant Studies*, 41(6), 911–931.

FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations) (1996). *Report of the World Food Summit*, 13-17 November, Rome, http://www.fao.org/3/w3548e/w3548e00.htm.

Fernández, M. (2006). Case Study : Cultivating Community, Food, and Empowerment : Urban Gardens in New York and Havana. In : Cohn, Avery ; Cook, Jonathan ; Fernández, Margarita ; Reider, Rebecca ; Steward, Corrina (eds.). *Agroecology and the Struggle for Food Sovereignty in the*

Americas, 106–111. The International Institute for Environment and Development (IIED). Nottingham, UK : Russell Press.

Focus on the Global South (2013). Editorial : food sovereignty now ! *Nyéléni Newsletter*, No. 13, March, p. 1, https://nyeleni.org/DOWNLOADS/newsletters/Nyeleni_Newsletter_Num_13_EN.pdf

Food First (2005). Global Small-Scale Farmers' Movement Developing New Trade Regimes. *Food First News & Views, Organizational Newsletter*, 28(97 Spring/Summer).

La Vía Campesina Members (2018). https://viacampesina.org/en/wp-content/uploads/sites/2/2018/03/List-of-members.pdf.

McAfee, K. (2006). Sustainability and Social Justice in the Global Food System : Contributions of the Yale Workshop. In : Cohn, Avery ; Cook, Jonathan ; Fernández, Margarita ; Reider, Rebecca ; Steward, Corrina (eds.). *Agroecology and the Struggle for Food Sovereignty in the Americas*, 1–15. The International Institute for Environment and Development (IIED). Nottingham, UK : Russell Press.

Nyéléni Forum for Food Sovereignty (2007). *Declaration of the Forum for Food Sovereignty*. Selingué, Mali, 23–27 February.

Patel, R. (2009). Grassroots voices : Food sovereignty. What does food sovereignty look like ? *The Journal of Peasant Studies*, 36(3), pp. 663-706.

Pimbert, M. (2009). *Towards Food Sovereignty : Reclaiming autonomous food systems*. London, Munich : CAFS, IIED and RCC, https://pubs.iied.org/pdfs/G02268.pdf.

Wittman, H. (2011) Food sovereignty : A New Rights Framework for Food and Nature ? *Environment and Society,* 2(1), 87-105.

Wittman, H., Desmarais, A. A., Wiebe, N. (2010). The origins and potential of food sovereignty. In : Wittman, H., Desmarais, A.A., Wiebe, N. (eds.). (2010). *Food Sovereignty : Reconnecting Food, Nature and Community,* 1–14.Halifax, N.S. : Fernwood Publishing.

Les vagues de chaleur ou canicule

Elena CIOBANU

Les vagues de chaleur ou canicule peuvent être définies de différentes manières, généralement en fonction de la persistance de valeurs thermiques diurnes et nocturnes élevées (Lebel, Bustinza, Dubé et Institut national de santé publique du Québec, 2017). Une vague de chaleur signifie un temps estival spécial et exceptionnellement chaud dans une région, d'une durée minimale de deux jours consécutifs. Elles se produisent partout dans le monde, bien qu'elles se manifestent différemment selon l'emplacement. Lorsqu'un système à haute pression atmosphérique se déplace dans la zone, il aspire l'air des niveaux supérieurs de l'atmosphère vers le sol. Ainsi, l'air est comprimé et sa température augmente. Toute cette pression concentrée en un seul endroit bloque la pénétration d'autres systèmes météorologiques. Il fait également obstacle au vent, l'annihilant et enlève les nuages, permettant à l'énergie solaire et à la chaleur radiante de devenir plus intenses dans cette zone. Pendant ce temps, la zone devient plus chaude car le système reste stationnaire. Voilà pourquoi nous parlons d'une vague de chaleur et non une courte élévation de la température. Une méthode de définition des vagues de chaleur est basée sur l'établissement de seuils spécifiques dérivés de l'analyse de la persistance et de la fréquence des vagues de chaleur.

Une autre définition de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), cité par MetOffice, est celle selon laquelle « la température maximale dépasse de 5°C, pendant 5 jours consécutifs, la moyenne pluriannuelle de la période, reportée à l'intervalle 1961-1990 ». A partir de cette définition, en 2002, l'indice que l'on appelle la durée de vague de chaleur a été définie comme étant le nombre maximal de jours consécutifs (plus de 5 jours) au cours desquels les maximums thermiques dépassent d'au moins 5°C la moyenne de la plage de référence 1961-1990.

La vague de chaleur est matérialisée par une période de temps trop chaud, lié au climat local. Ainsi, l'enregistrement dans des zones au climat plus froid, sur plusieurs jours, de températures qui ne rentrent pas dans le

régime thermique normal de la région et de la période, mais que les habitants des zones chaudes jugeraient normales, peut être interprété comme une manifestation d'une vague de chaleur. Par exemple, aux Pays-Bas, en Belgique ou au Luxembourg, une vague de chaleur est définie comme une période d'au moins 5 jours consécutifs pendant laquelle les températures maximales dépassent 25°C, tandis qu'au Danemark, pour parler de canicule, le maximum moyen pendant 3 jours consécutifs doit dépasser 28°C dans plus de la moitié du pays. Or, en Roumanie et en République de Moldavie, le seuil de 25°C représente à peine le seuil thermique normal d'une journée d'été. Dans le contexte des diverses influences que la circulation de l'air peut avoir sur les événements météorologiques et, en même temps, sur le régime thermique de notre région, les vagues de chaleur peuvent être désignées comme des advections d'air tropical qui provoquent de grands écarts positifs de la température de l'air par rapport aux normes climatiques, et parfois même l'établissement de nouveaux records thermiques. La vague de chaleur peut-être accompagnée d'une humidité élevée, peut persister pendant plusieurs jours d'affilée dans plusieurs régions (même dans plusieurs pays) ; comme montré ci-dessus. L'Organisation Météorologique Mondiale recommande que les épisodes d'au moins cinq jours consécutifs au cours desquels les températures maximales dépassent les moyennes climatiques des maxima thermiques d'au moins 5°C entrent dans cette catégorie, calculé pour l'intervalle de référence (en 2015, cet intervalle a été fixé entre 1981 et 2010).Cela explique pourquoi les températures normales dans certaines régions peuvent être extrêmes pour d'autres régions, dépassant de loin les moyennes climatiques et peuvent générer une « vague de chaleur ».Dans les situations de fortes vagues de chaleur, l'activité économique est perturbée, des pannes de courant se produisent, les cultures sont affectées, il existe un risque d'incendies de végétation et même des vies humaines peuvent être perdues par hyperthermie (Bogdan et Marinica, 2007 ; Ciulache et Ionac, 1995).

Aux latitudes tempérées, dans l'hémisphère nord, les valeurs de température les plus élevées sont enregistrées du mi-juin à la fin août. Dans les intervalles où les températures sont élevées aussi bien la nuit que le jour, et l'amplitude thermique nuit / jour est faible, on parle de la canicule dans notre zone géographique (les températures maximales atteignent ou dépassent 35°C le jour et se situent autour de 20°C ou au-dessus de ce seuil, la nuit).Dans le même temps, de plus en plus fréquemment, ces derniers temps, la canicule et les vagues de chaleur sont définies par association

avec des paramètres qui caractérisent l'inconfort thermique ou la température ressentie et qui incluent, dans les formules de calcul, la valeur de l'humidité relative. Dans de nombreux pays il y a des réglementations légales concernant l'interruption de travail et la mise en place de mesures de protection de la population lors de fortes chaleurs, avec des canicules intenses (Dima, Georgescu, Irimescu et Mihăilescu, 2016).

Souvent, la vague de chaleur peut durer des semaines, selon la durée du système. Pendant ce temps, la chaleur peut devenir extrême et dangereuse. Les zones urbaines souffrent de vagues de chaleur qui sont beaucoup plus difficiles à supporter que les zones rurales à cause de « Urban Island Heat Effect ». Le manque de végétation signifie qu'une petite quantité d'eau s'évapore, et des matériaux de construction sombres et denses, comme le béton et l'asphalte, absorbent et retiennent la chaleur. Les villes, cependant, ont tendance à avoir des températures de quelques degrés plus élevées que les zones rurales, et si les zones rurales peuvent dégager la chaleur accumulée pendant la nuit, les zones urbaines ne peuvent pas le faire (Greuillet et Galsomiès, 2013).

Références

Bogdan, O. et Marinica I. (2007). *Hazarde meteo-climatice din zona temperată. Geneză și vulnerabilitate, cu aplicații la România.* Sibiu : Edit. Univ. « Lucian Blaga ».

Ciulache, S. et Ionac, N. (1995). *Fenomene atmosferice de risc şi catastrofe climatice*. Bucureşti : Editura Ştiinţifică.

Dima, V., Georgescu, F., Irimescu, I. et Mihăilescu, D. (2016). *Valuri de căldură în România*. București : Printech. Récupéré de https://www.researchgate.net/publication/334647313_Heatwaves_in_Romania_Valuri_de_caldura_in_Romania

Greuillet, C. et Galsomiès, L. (2013). L'îlot de chaleur urbain et le lien avec la qualité de l'air. Urban heat island and linkage with air quality. *Pollution atmosphérique*, 163-172. Récupéré de https://www.appa.asso.fr/wp-content/uploads/2020/03/Greuillet_Galsomies_2013.pdf

Lebel, G., Bustinza, R., Dubé, M., et Institut national de santé publique du Québec. (2017).Analyse des impacts des vagues régionales de chaleur extrême sur la santé au Québec de 2010 à 2015 : Changements climatiques. Montréal : Institut national de santé publique du Québec.

Études de cas

L'adaptation ou l'atténuation des changements climatiques ?

Cătălina CROITORU

Le changement climatique a été reconnu comme l'une des plus grandes menaces au niveau mondial et local, et bien que l'impact réel ne puisse être que prévisible, on sait que pour maintenir le niveau de vie auquel nous nous sommes habitués, il est nécessaire d'atténuer les effets futurs, donc l'adaptation aux climats futurs est très importante (Australian, 2017 ; Magnan, Duvat, & Garnier, 2012 ; Shirehall, 2017).

Le changement climatique présente des risques pour la sécurité, la santé et le bien-être humains (Armstrong, Krasny, & Schuldat, 2018 ; Pettengell, 2010 ; Ridde, 2018). Les plus importantes organisations de santé publique du monde considèrent que le changement climatique est un problème critique de santé publique. Le changement climatique a un impact négatif sur de nombreuses maladies et conditions existantes, mais il peut également contribuer à l'introduction de nouveaux ravageurs et pathogènes dans de nouvelles régions ou communautés. Au fur et à mesure que la planète se réchauffe, les océans s'étendent et le niveau de la mer monte, les inondations et les sécheresses deviennent plus fréquentes et plus intenses, et les vagues de chaleur et les ouragans deviennent plus graves. Les plus vulnérables - les enfants, les personnes âgées, les pauvres et les personnes en mauvaises conditions de santé - présentent un risque accru d'effets sur la santé en raison du changement climatique. Le changement climatique a également des effets sur l’ infrastructure de santé(Australian, 2017).

Les inondations présentent un risque direct de noyade, les vagues de chaleur peuvent tuer des personnes vulnérables, comme les personnes âgées. Les incendies et les tempêtes de poussière pendant la sécheresse affectent la qualité de l'air, et les populations d'organismes porteurs de maladies tels que les moustiques et les tiques sont en augmentation,

entraînant une augmentation possible des cas de paludisme, de fièvre Dengue et d'autres maladies. Les parents qui évaluent ces risques peuvent guider leurs enfants à passer plus de temps à l'intérieur, les privant des nombreux avantages pour la santé. Nous devons être conscients que les menaces imminentes posées par le changement climatique peuvent causer du stress, de la tristesse et des problèmes de santé mentale(Armstrong et al., 2018 ; Dumitras, Cîrlan, Marfin, Croitoru, & Ciobanu, 2020).

Les réponses au changement climatique mondial se répartissent généralement en deux grandes catégories : l'adaptation et l'atténuation. L'adaptation implique des étapes/mesures pour vivre avec les changements en cours. L'atténuation implique des étapes/mesures, le plus souvent au niveau gouvernemental, pour ralentir le rythme du changement.

L'adaptation est le processus de préparation à l'impact du changement climatique qui a déjà lieu ou a déjà commencé. Il s'agit de réduire les conséquences néfastes du changement climatique et de tirer parti de toutes les opportunités bénéfiques. Même si nous parvenons à une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre, nous devons encore nous adapter aux changements climatiques déjà en cours. L'adaptation au changement climatique est un processus continu, plutôt que quelque chose qu'on fait et qu'ensuite on oublie. Par exemple, quelque chose qui est fait aujourd'hui pour l'adaptation aux changements que nous rencontrons déjà peut ne pas être pertinent à l'avenir, lorsque différentes options d'adaptation seront nécessaires. Des activités d'adaptation au changement climatique sont probablement déjà en cours dans la communauté, même si les gens ne les perçoivent pas comme telles. Par exemple, les ménages confrontés à des températures élevées en été installent déjà des volets, tandis que d'autres prennent des mesures pour mieux protéger leurs maisons des fortes pluies. D'autre part, l'atténuation des causes du changement climatique se fait en réduisant ou en prévenant les émissions de gaz à effet de serre afin(Apel, McDonell, Moynihan, Simon, & Simon-Brown, 2010 ; Australian, 2017).

L'adaptation est vraiment nécessaire, car l'atténuation ressemble plus à un ralentissement d'un gros navire, il faudra donc un certain temps pour ralentir! Le dioxyde de carbone est dans l'air depuis environ 100 ans, ce qui signifie que le réchauffement de l'atmosphère que nous subissons actuellement ne provient pas de nos propres émissions de CO_2, mais du CO_2 émis du temps de nos grands-parents. Ainsi, le CO_2 que nous

introduisons maintenant dans l'atmosphère affectera sérieusement la vie de nos enfants et petits-enfants. D'autres gaz à effet de serre agissent (restent dans l'air) plus longtemps, leurs effets affecteront donc plusieurs générations (Apel et al., 2010).

Adapter tout ce que nous faisons à un climat nouveau et changeant est une responsabilité partagée. Aucune personne, aucun groupe, aucune entreprise ou aucun gouvernement ne peut le faire seul (Apel et al., 2010 ; Australian, 2017 ; Magnan et al., 2012).

Comment peuvent être compris les risques imposés du changement climatique ?

Alors que nous apprenons les sciences du *climat de base* et que nous apprenons les changements prévus pour la région dans laquelle nous vivons, il est important de réfléchir à la façon dont ces changements pourraient nous toucher, nos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Tout le monde a besoin de nourriture, d'eau et d'un abri pour survivre (Apel et al., 2010). Pour cette raison, il faut trouver des moyens d'atténuer les effets sur le climat et des moyens d'adapter l'homme aux effets restants (Fürst, 2019).

D'où vient l'eau potable que nous consommons ?

Est-ce le ruissellement des glaciers ou la couverture de neige ? Il est important de savoir que leur masse diminue. Ainsi, l'emplacement des sources d'eau alternatives doit être considéré.

Les scénarios actuels prévoient que des étés plus secs et des hivers plus humides suivront. Cela pourrait signifier une sécheresse en été et des inondations en hiver (Shirehall, 2017).Le changement climatique affectera l'eau douce. La façon dont l'eau sera affectée variera considérablement selon la localité. Les scientifiques et les citoyens peuvent voir que certains êtres vivants peuvent modifier le pH, moins d'eau sera disponible à cause de la fonte saisonnière de la neige et des glaciers, des précipitations plus courtes et plus intenses, plus de glace que de neige, des changements du débit d'eau, ralentissant le taux de recharge des eaux souterraines (Apel et al., 2010).

Il est important d'économiser de l'eau. Nous pouvons faire plus avec moins d'eau. Mais, la clé de l'efficacité d'utilisation de l'eau est toujours de réduire les déchets et non de restreindre leur utilisation. Économiser de l'eau peut se faire de plusieurs manières : elle peut être recyclée et

réutilisée. Par exemple, l'eau utilisée pour rincer les pots peut être réutilisée pour arroser les plantes. Environ 1/3 de l'eau que chaque personne utilise quotidiennement est gaspillé – l'eau coule directement du robinet ou des toilettes sans être utilisée. Cette eau doit ensuite être nettoyée et traitée dans les stations d'épuration. L'utilisation d'eau chaude augmente la consommation d'énergie et augmente ainsi les émissions de gaz à effet de serre, contribuant au changement climatique. Par exemple, au Royaume-Uni, le chauffage de l'eau de cuisson, l'hygiène personnelle et le nettoyage produisent 5% des émissions de gaz à effet de serre et un quart des émissions de CO_2 est produit par des maisons. Un cinquième des émissions conduisant au changement climatique est lié à la production, à la transformation, au transport et au stockage des aliments. Lors du choix des aliments à acheter, il est nécessaire de réfléchir : aux prix, aux impacts sur environnement, aux impacts éthiques et sociaux sur les économies locales et mondiales (Shirehall, 2017).

Dans quelle mesure les aliments produits localement sont-ils disponibles et à un prix raisonnable ?

La température de l'eau et de l'air joue un rôle important dans la production alimentaire. Les saisons de croissance et les zones de végétation changent, ce qui signifie que les conditions de croissance de certaines plantes peuvent s'améliorer ou se détériorer. Il est nécessaire de maintenir autant d'options alimentaires que possible, en se tenant au courant de la disponibilité de l'eau et des modèles climatiques dans la région.

Cultiver des aliments dans ses propres jardins et lots offre le meilleur contrôle de qualité, mais ce n'est pas réalisable pour tout le monde. L'achat des aliments nécessaires au quotidien tels que la viande fraîche, le pain, le lait, les fruits et légumes cultivés/produits localement contribue à réduire les émissions de carbone en réduisant la distance de transport et aide également à soutenir les entreprises locales(FAO, 2013 ; Shirehall, 2017).

Dans quelle mesure êtes-vous dépendant du transport ?

L'une des sources importantes d'émissions de gaz à effet de serre est le transport. L'atténuation des émissions liées au transport est possible et très nécessaire, compte tenu de l'augmentation du nombre d'unités de transport de tous types : voitures, camions, autocars, minibus, avions, navires, etc.

Le moyen le plus simple de réduire les émissions des transports est de réduire leur utilisation. Un moyen important d'encourager la population

à modifier son comportement dans le choix du transport est d'améliorer les itinéraires piétonniers et cyclables ; zones de sécurité, d'accès et de stockage des vélos (Fürst, 2019 ; Shirehall, 2017).

Les aspects suivants doivent être pris en compte lors de la planification d'un voyage : Le voyage est-il nécessaire ? Est-il possible de le remplacer par une communication par e-mail, téléphone ou vidéoconférence ? Peut-il être reporté ou combiné avec un autre voyage ? Est-il possible de marcher ou de faire du vélo jusqu'à la destination ou une partie de la route ? À quelle distance est-il des participants et quelles installations propose-t-il, parking à vélos, douches ? Est-il possible de voyager en transports en commun ?(Shirehall, 2017).

Par exemple, au Royaume-Uni, le transport est responsable de près d'un quart des émissions de gaz artificiel, ainsi que d'un facteur important contribuant à la mauvaise qualité de l'air dans les villes. Le transport routier et les émissions connexes ont continué d'augmenter et devraient encore augmenter de 33% au cours des 20 prochaines années(Shirehall, 2017).

Quelles sont les options de repos et de loisirs ?

Si vous habitez près de la mer, vous êtes favorisé par l'extension de la saison estivale et la possibilité de choisir la période de repos. Si vous vivez dans une région montagneuse avec des possibilités de ski, le changement climatique peut affecter ce mode de loisirs en réduisant la couverture de neige et la capacité de skier.

La nature à grande échelle et à long terme du changement climatique pose un défi unique aux possibilités de repos de la population. Le changement climatique contribue à changer les directions et les opportunités de repos, de tourisme, de vacances, etc. Pour certaines zones de loisirs, les conditions s'améliorent et pour d'autres, elles se détériorent.

Le phénomène du réchauffement climatique conduit à l'extension des périodes de vacances au bord des mers et des océans. Les résultats des recherches prévoyant les conditions d'acceptabilité thermique indiquent dans de nombreuses régions l'augmentation de la saison des vacances tant en automne qu'au printemps, ce qui implique également un revenu supplémentaire pour les propriétaires de bases de repos. Mais en même temps, le stress thermique, qui se manifeste en juillet (68%) et en août (69%) indique des conditions marginales dans ces mois. Les simulations de projections futures sur les Modèles climatiques régionaux pour le futur proche (2021-2050) dans (Representative Concentration Pathway = Voie de

Concentration Représentative) RCP 4.5 (Representative Concentration Pathway = Voie de Concentration Représentative) et RCP8.5 montrent que le stress thermique augmentera en juillet et août, associé à une légère augmentation de sa longueur. Les conditions d'acceptabilité thermique ont tendance à changer de mars à mai et d'octobre à novembre. De plus, les mois de novembre-mars deviendront plus confortables, tandis qu'en été, l'acceptation thermique n'est plus attendue(Nastos & Matzarakis, 2019 ; Ridde, 2018).

Le secteur le plus touché qui offre des possibilités de loisirs actifs, de tourisme est le ski. Cette demande augmentera car la fréquence des saisons de ski chaudes et pauvres en neige affecte de plus en plus les stations de ski. Les défis de ces sites sont : la dépendance à la neige naturelle, l'augmentation des besoins en neige artificielle, le raccourcissement des saisons de ski, etc. L'ampleur et le moment de ces conséquences dépendent du rythme du changement climatique et des types de réponses adaptatives des skieurs, ainsi que des domaines de ski-tourisme(Fang, Yin, & Wu, 2018 ; Steiger, Scott, Abegg, Pons, & Aall, 2019).

Les scientifiques suggèrent que les citoyens observent ce que font les mondes animal et végétal pour faire face au changement climatique rapide. Par exemple : certaines espèces essaieront de migrer vers la latitude et d'autres vers l'altitude ; certaines espèces essaieront de migrer profondément et certains parasites, hyper-parasites et agents pathogènes perdront leurs hôtes ; les conditions peuvent favoriser l'adaptation à de nouveaux hôtes(Apel et al., 2010).

Les effets généraux à plus long terme d'un réchauffement climatique sont les suivants : les espèces qui se trouvent généralement en plus petit nombre augmenteront en nombre ; les espèces trouvées plus près de l'équateur se rapprocheront des pôles ; les espèces qui ne peuvent pas « se déplacer » assez vite disparaîtront (Apel et al., 2010 ; Fürst, 2019).

Êtes-vous sûr de l'emploi que vous avez choisi ?

Les compétences scientifiques et mathématiques seront plus importantes que jamais pour les emplois futurs. L'adaptation et l'atténuation impliquent la création de domaines de produits et de services complètement nouveaux et l'amélioration de ceux existants. Certains emplois créeront des opportunités à la suite d'un changement climatique rapide, et d'autres seront surmontés. Depuis 2000, certains pays ont investi massivement des fonds publics dans la technologie et la fabrication

«vertes ». Par exemple, la Chine produit désormais environ la moitié de toutes les cellules photovoltaïques et panneaux solaires sur le marché mondial. Ainsi, lorsque vous envisagez d'embaucher ou de démarrer votre propre entreprise, il est nécessaire de choisir des endroits où l'utilisation de la technologie verte peut être disponible.

Êtes-vous sûr que la maison garde la chaleur en hiver et la fraîcheur en été ?

À court terme, au fur et à mesure que les nouveaux carburants et sources d'énergie deviendront commerciaux, le coût de l'énergie augmentera. La plus grande économie, tout d'abord, consiste toujours à économiser l'énergie, ce qui peut être réalisé avec succès en isolant les espaces de vie.

De l'adaptation à l'atténuation

L'adaptation et l'atténuation sont corrélées en incluant les efforts d'atténuation comme types de réponses d'adaptation. Les efforts des personnes pour faire face au changement climatique changeront au fur et à mesure que de nouveaux défis se présenteront. Ainsi, l'impact et les réponses au changement climatique sont un processus continu (APA, 2019 ; FAO, 2013).

Conclusions

1. L'atténuation et l'adaptation doivent être des éléments importants de la vie quotidienne.
2. L'impact du changement climatique, la vulnérabilité, l'adaptabilité et les obstacles à l'adaptation sont spécifiques à la localité et changeront avec le temps, mais les processus nécessaires pour l'adaptation qui soutiennent les plus vulnérables seront similaires.
3. Les processus ascendants et descendants sont essentiels pour l'adaptation, depuis la conception et la mise en œuvre de l'adaptation au niveau communautaire, jusqu'à l'accès à l'information à tous les niveaux et aux processus nationaux de financement, de renforcement des capacités et d'intégration.
4. Les stratégies d'adaptation et d'atténuation sont nécessaires à tous les niveaux de l'administration : aux niveaux local, régional, national, mais aussi au niveau international.
5. En raison de la gravité et de la nature variée de l'impact climatique

entre les régions du globe, la plupart des initiatives d'adaptation doivent être prises au niveau régional ou local.

Références

APA. (2019). *Psychology & global climate change*.

Apel, M., McDonell, L., Moynihan, J., Simon, D., & Simon-Brown, V. (2010). *Climate change handbook : a citizen's guide to thoughtful action*. *Oregon State University*. Oregon.

Armstrong, A. K., Krasny, M. E., & Schuldat, J. P. (2018). *Communicating climate change : a guide for educators*. ITHACA, LONDON : Comstock publishing associates.

Australian, R. C. (2017). *Climate-ready communities. A guide to getting started*. South Australia : Australian Red Cross.

Dumitras, V., Cîrlan, S., Marfin, A., Croitoru, C., & Ciobanu, E. (2020). Medical and social aspects of floods and their medical risk management, *OH&RM (One Health* & *Risk Management), 1*(1), 72–79.

Fang, Y., Yin, J., & Wu, B. (2018). Climate change and tourism : a scientometric analysis using CiteSpace. *Journal of Sustainable Tourism*, *26*(1), 108–126.

FAO. (2013). *Changement climatique et stratégies d'adaptation et d'atténuation dans l'agriculture*.

Fürst, N. (2019). Approches transversales pour la définition de stratégies d'adaptation au changement climatique. *Sciences Eaux & Territoires*, *Numéro 28*(2), 52–57.

Magnan, A., Duvat, V., & Garnier, E. (2012). Reconstituer les «trajectoires de vulnérabilité » pour penser différemment l'adaptation au changement climatique. *Natures Sciences Sociétés*, *20*, 82–91.

Nastos, P. T., & Matzarakis, A. (2019). Present and future climate-tourism conditions in Milos Island, Greece. *Atmosphere*, *10*(3), 1–16.

Pettengell, C. (2010). *Enabling people living in poverty to adapt*. *Oxfam international*.

Ridde, V. (2018). Les migrants climatiques et la promotion de la santé. *Global Health Promotion*, *25*(1), 91–93.

Shirehall, A. F. (2017). *Climate change guide for communities*.

Steiger, R., Scott, D., Abegg, B., Pons, M., & Aall, C. (2019). A critical review of climate change risk for ski tourism. *Current Issues in Tourism*, *22*(11), 1343–1379.

Sécurité des travailleurs pendant les vagues de chaleur

Elena CIOBANU

Contexte

Le changement climatique et la dégradation de l'environnement représentent aujourd'hui des défis significatifs en termes de croissance et d'emploi, et les risques seront de plus en plus importants à moyen et à long terme.

Les impacts du changement climatique comprennent une augmentation de la fréquence et de la gravité des événements hydro-météorologiques. La fréquence ou l'amplitude de certains types de phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes a déjà augmenté, et cette tendance devrait se poursuivre au cours des décennies à venir. Le changement climatique modifie le visage des risques de catastrophe, non seulement par l'augmentation des risques liés aux conditions météorologiques, l'élévation du niveau des mers et des températures, mais aussi par l'augmentation des vulnérabilités de la société – par exemple, du fait des contraintes sur la disponibilité de l'eau, sur l'agriculture et sur les écosystèmes.

La gestion des risques supplémentaires induits par le changement climatique est un processus dynamique, étant donné l'incertitude des impacts du changement climatique et l'incertitude liée à la variabilité accrue.

Les efforts visant à réduire l'impact du changement climatique sont appelés adaptation aux changements climatiques. L'adaptation aux changements climatiques, en d'autres termes, est une pratique qui consiste à faire des ajustements dans des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques présents ou futurs ou à leurs effets, afin d'atténuer les effets néfastes ou d'exploiter les opportunités bénéfiques.

Le changement climatique aura des effets sur la plupart des populations au cours des prochaines décennies, avec un risque accru pour la vie et le bien-être de plusieurs milliards de personnes. De même, les

changements climatiques devraient accroître les risques pour la santé. Le changement climatique peut affecter la santé par toute une série de mécanismes, notamment par les effets relativement directs des phénomènes comme les vagues de chaleur.

La canicule est définie comme une augmentation de la température quotidienne de plus de 10°C par rapport à la température moyenne de la zone et c'est une cause importante de morbidité et de mortalité, en particulier dans les régions à forte humidité. La hausse de la température mondiale est une réalité qui commence à être reconnue partout comme étant responsable de la prolifération des problèmes médicaux liés à la canicule. Outre la morbidité causée par les effets directs de la chaleur, les températures élevées sont associées à une augmentation de la pollution de l'air, à une fréquence accrue des événements extrêmes (inondations, sécheresses, tornades) et à un risque accru de transmission de maladies infectieuses par des vecteurs (rongeurs, insectes) et d'eau contaminée (Dumitras, Cirlan, Marfin, Croitoru et Ciobanu, 2020). Les vagues de chaleur sont définies par la présence de températures élevées pendant au moins une semaine. La plupart des décès surviennent le premier ou le deuxième jour après le début d'une vague de chaleur, touchant le plus souvent les personnes de plus de 65 ans. La chaleur est plus difficile à supporter dans les premiers jours de chaleur, car le corps n'est pas habitué aux températures élevées. Pour les vagues de chaleur, sont caractéristiques les situations lorsque les températures sont élevées, le jour comme la nuit, pendant plusieurs jours consécutifs, lorsque l'humidité atmosphérique est élevée et que le vent ne souffle pas etla pollution de l'air est associée à la chaleur.

La plupart des employés, en particulier ceux des climats tempérés, ne sont pas habitués à la chaleur extrême. Pour des millions d'employés dans le monde, la canicule est un problème auquel ils sont confrontés presque tout le temps, en particulier dans certains pays et régions pauvres(Levi, Kjellstrom et Baldasseroni, 2018).

Les vagues de chaleur entrent dans la catégorie des risques atmosphériques qui affectent de plus en plus l'activité socio-économique, ayant souvent de graves répercussions sur l'homme et l'environnement (Flouris, Dinas, Ioannou, Nybo, Havenith, Kenny et Kjellstrom, 2018). Les vagues de chaleur peuvent être extrêmement dangereuses. On estime que la vague de chaleur européenne de 2003 a causé des milliers de décès dus à la chaleur, principalement parmi les personnes âgées, et des milliards d'euros de dommages économiques. Une grande partie de l'Amérique du Nord est confrontée à des vagues de chaleur annuelles. Les États et les villes sont souvent préparés à ces circonstances, émettant des

avertissements et fournissant des services d'urgence supplémentaires, y compris des abris intérieurs et des stations de refroidissement.

Pour les équipes de construction, qui doivent faire un travail physique intense, ces conditions sont un énorme défi. Aux États-Unis, des milliers de travailleurs de la construction souffrent chaque année de blessures et de maladies liées à la chaleur. De plus, les gens ne ressentent l'impact qu'après quelques jours consécutifs de travail sous la chaleur torride du soleil. Les différences majeures entre une personne travaillant dans un bureau et les ouvriers d'usine sans climatisation ou les paysans travaillant dans les champs à 40°C sont bien évidentes.

Le «stress thermique » fait référence à des températures supérieures à celles que le corps humain peut supporter sans aucun problème. En général, les températures supérieures à 35°C dans l'espace où les gens travaillent ont divers effets négatifs. Selon un rapport récent de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) des Nations Unies, la situation deviendra encore plus critique à l'avenir. La productivité mondiale pourrait chuter brusquement en raison du stress de la hausse des températures causée par le changement climatique. Ainsi, l'équivalent de 80 millions d'emplois à temps plein pourrait être perdu d'ici 2030.À partir de prévisions basées sur une augmentation des températures moyennes de 1,5°C à 2100, si cela devait se produire d'ici 2030, 2,2% des heures de travail internationales totales seraient perdues en raison de la vague de chaleur et du stress causé par les températures élevées. Et l'estimation est encore relativement optimiste, considérant que ce chiffre de 1,5°C est inférieur aux prévisions émises par l'Organisation Météorologique Mondiale de l'ONU, qui s'attend à une hausse de la température de 3 à 5°C d'ici la fin de ce siècle. Des transformations structurelles des économies rurales sont recommandées, afin que les gens n'aient plus à travailler dans des conditions aussi difficiles, des programmes éducatifs et des investissements dans les infrastructures et la technologie pour lutter contre les effets négatifs de la canicule(Sullivan, 2019).

Le secteur le plus gravement touché sera l'agriculture. Dans le monde, près d'un milliard de personnes travaillent dans l'agriculture, et 60% des emplois qui seront perdus d'ici 2030 sont liés à ce domaine d'activité. Il existe également des risques pour d'autres secteurs tels que l'assainissement, les réparations, les transports, le tourisme, les sports et diverses industries. La chaleur extrême frappera plus durement les pays pauvres, d'autant plus que ces économies ont moins de ressources pour faire face à la canicule. Ainsi, la chaleur extrême et le changement climatique renforceront les inégalités mondiales. De plus en plus de

personnes émigreront des régions les plus touchées par les températures extrêmes. Les conséquences économiques, sociales et médicales du stress causé par la canicule rendront difficile la lutte contre la pauvreté et la promotion du développement humain. En conséquence, les objectifs de développement durable de l'ONU seront plus difficiles à atteindre.

Bien que les prévisions soient sombres, il existe encore des solutions. Afin de s'adapter à cette nouvelle réalité, il est urgent que les gouvernements, les employeurs et les employés prennent des mesures appropriées pour protéger les plus vulnérables.

La stratégie d'adaptation au changement climatique de l'Union Européenne soutient les actions visant à rendre l'Europe plus respectueuse du climat en promouvant une coordination et un échange d'informations accrus (European Commission, 2013).Des systèmes d'alerte météorologique précoce, des conseils publics et médicaux opportuns et la garantie que les systèmes de santé et sociaux sont prêts à agir font partie des actions recommandées par le plan d'action pour la santé, un produit du projet EuroHEAT sur l'amélioration des réponses de santé publique aux vagues de chaleur et aux événements météorologiques extrêmes, cofinancé par la Commission européenne (Matthies, Bickler, Marin et Hales, 2008). Presque tous les pays ont leurs propres directives pour gérer le stress thermique. Actuellement, les politiques de prévention de la chaleur se concentrent principalement sur l'impact de la chaleur extrême sur la santé au travail. Cependant, la chaleur semble être un tueur silencieux. En fait, les preuves ont montré que la relation échauffement-blessure est une courbe inverse : les accidents du travail commencent à augmenter lorsque la température maximale augmente, mais quand les températures ne sont pas encore trop élevées. De plus, étant donné que le stress thermique est influencé par la chaleur externe (chaleur générée par les intempéries et la chaleur générée par les voitures), ainsi que par la chaleur interne (activité physique) et les vêtements, certains travailleurs peuvent encore courir un risque élevé de blessures, même en conditions douces de stress thermique.

Effets sur la santé

Le temps chaud peut gravement affecter la santé, étant souvent un facteur agressif qui perturbe l'équilibre général du corps (Croitoru, 2019), déclenche chez de nombreuses personnes stress, asthénie physique et nerveuse, migraines, insomnie, surmenage physique et intellectuel, évanouissements, déshydratation, fatigue générale, brûlures, éruptions cutanées et incidence accrue d'infections intestinales, incidence accrue de

maladies non transmissibles (maladies cardiovasculaires, système nerveux central, y compris troubles mentaux, maladies de la peau, etc.).Dans l'action du rayonnement solaire direct, il y a des effets aigus et chroniques sur la santé, tels que des brûlures cutanées locales, d'abord sur les épaules et le nez, suivies de fièvre, d'inconfort, d'irritabilité, d'agitation, de vertiges, d'insomnie, de nervosité, de frissons, de maux de tête, battements cardiaques fréquents, nausées, vomissements et dans les cas graves – perte de conscience (lipotémie). L'apparition de brûlures, qui se manifestent par une rougeur de la peau, entraîne une diminution du niveau de protection du corps contre divers agents pathogènes, augmente le risque d'infection par des virus, des bactéries, etc. (WHO, 2005).

Lors de températures élevées (supérieures à 32°C), il y a une augmentation excessive de la transpiration, qui agit comme un régulateur thermique et empêche ainsi le corps de surchauffer. Avec l'eau, le corps perd également des sels minéraux et des vitamines (en particulier hydrosolubles), provoquant ainsi de nombreuses conséquences négatives des processus physiologiques. Dans ce cas, il peut y avoir une asthénie physique et mentale, des perturbations des processus métaboliques ou une intensification des symptômes dans le cas de maladies chroniques (hypertension, maladie cardiovasculaire, etc.) avec une forte probabilité d'augmenter le nombre de cas d'agression, d'infarctus du myocarde, etc.

Si le corps humain ne parvient pas à maintenir sa température autour de 37°C ou si les fuites d'eau et de sel ne sont pas correctement remplacées, la vague de chaleur peut provoquer crampes, insolation, choc hyperthermique, épuisement. Des crampes de chaleur surviennent dans l'abdomen, les bras, les membres inférieurs, en particulier lors d'activités physiques exigeantes, lorsque la transpiration est abondante. Si ces crampes durent plus d'une heure, il est nécessaire de consulter un médecin. L'épuisement dû à la chaleur survient après quelques jours et se manifeste par la somnolence, une sensation de faiblesse et de fatigue, un sommeil agité ou une insomnie. Dans ce cas, les mesures à prendre sont : l'arrêt de l'activité physique et le repos dans un endroit frais et ombragé ; reprise des activités physiques intenses après plusieurs heures de repos ; consommation de jus de fruits naturels ou de boissons énergisantes diluées avec de l'eau.

La crise de chaleur est caractérisée par l'apparition soudaine (15-20 minutes) des symptômes suivants : confusion, désorientation temporelle et spatiale, tachycardie, comportement bizarre, état mental altéré, vertiges, coma, dans ce cas, la température corporelle dépasse 40°C. Une attaque de

chaleur peut se produire à la fois dans des conditions d'activité physique intense à haute température et dans des conditions de repos.

Certaines catégories de personnes contraintes de travailler à l'extérieur par temps chaud sans protection adéquate, surtout si elles impliquent un travail physique intense, présentent un risque accru. Les vêtements de protection, en particulier pour les personnes dans des situations exceptionnelles, peuvent constituer un danger pour la santé. De nombreuses professions nécessitent un travail à des températures élevées, il est donc nécessaire d'assurer la sécurité de ceux qui travaillent dans de telles conditions.

L'exposition aux vagues de chaleur a également de graves effets négatifs indirects sur la santé (WHO, 2011a). Des conditions de température anormales peuvent affecter le comportement humain, le niveau de transmission des maladies, l'activité des services de santé, la qualité de l'air et l'état des infrastructures sociales, à savoir l'énergie, les transports et l'approvisionnement en eau. L'ampleur et la nature des effets des canicules sur la santé dépendent du temps, de l'intensité et de la durée du phénomène de température, ainsi que de l'adaptabilité de la population, des infrastructures et des institutions locales au climat qui prévaut. Le seuil exact de la température de l'air qui commence à présenter un risque pour la santé humaine dépend de la région spécifique et d'autres facteurs, tels que l'humidité et le vent, la capacité de la population locale à s'acclimater et le niveau de préparation à l'apparition d'une chaleur extrême (WHO, 2011b).

Recommandations

L'exposition à des températures élevées est une agression, un stress sur le corps. Ainsi, il existe un risque de déshydratation sévère, l'aggravation d'une maladie chronique ou l'apparition d'une attaque thermique. Le maintien de la sécurité et de la productivité pendant une vague de chaleur nécessite une préparation minutieuse, une évaluation des risques et une pondération minutieuse des besoins (Aggreco, 2020).

L'impact des vagues de chaleur sur la santé ne peut être considérablement réduit que si l'effort de toute la communauté est mobilisé pour entreprendre un ensemble de mesures pertinentes. Ils devraient inclure des mesures visant à mobiliser la société (en déclarant l'état d'alerte dans le cadre de l'installation de la vague de chaleur ou d'autres moyens) ; des mesures pour réduire l'action directe des facteurs et agents météorologiques (température et humidité élevées de l'air, insolation à long terme, etc.) ; des mesures visant à adapter la société, avec un accent

particulier sur les conditions de l'habitat (y compris l'accès de tous les groupes de population à une alimentation inoffensive et à une eau potable de qualité garantie), les conditions de travail, l'éducation et la formation, etc. ; des mesures visant à protéger et à adapter le corps humain, en donnant la priorité aux groupes vulnérables de la population.

Afin de protéger la santé des travailleurs dans des conditions climatiques avec des températures ambiantes élevées et dans les salles de production, il est recommandé aux dirigeants des entreprises industrielles et agricoles de la République de Moldavie de se conformer à un ensemble de réglementations. Assurer des espaces fixes ou mobiles avec un microclimat approprié, afin que les salariés bénéficient de pauses pour restaurer la capacité thermorégulatrice du corps, dont la durée et la fréquence sont déterminées en fonction de l'intensité de l'effort et des valeurs des composantes du microclimat. À une température de l'air pouvant atteindre 30°C, fournir aux employés (quelle que soit la forme de propriété) de l'eau potable dans un volume minimum de 1,5 litres et établir une pause d'au moins 2 heures dans les heures de température maximale. À des températures allant jusqu'à 35°C, fournir aux employés (quelle que soit la forme de propriété) de l'eau potable saline ou minérale gazeuse dans un volume minimum de 2,0 litres/personne et établir une pause d'au moins 4 heures dans les heures à température maximale. À des températures supérieures à 35 ° C, fournir aux employés (quelle que soit la forme de propriété) de l'eau potable saline ou minérale gazeuse dans un volume minimum de 2,5 litres/personne et établir une pause d'au moins 6 heures pendant les heures de température maximale. Si la température ambiante ou dans les locaux de production atteint 40°C, il est recommandé d'interdire toute activité, à l'exception des services opérationnels et d'urgence, qui auront des conditions de travail particulières (climatiseurs, ventilateurs, rotation du personnel, réduction du jour ouvrable), les dispositions étant appliquées dans l'ordre inverse. Limiter le travail sur le terrain aux chantiers de construction pendant les heures de température maximale et également fournir aux travailleurs de l'eau saline ou minérale gazeuse gratuite.

En Roumanie, selon l'ordonnance d'urgence no. 99 du 29 juin 2000, concernant les mesures qui peuvent être appliquées dans les périodes de températures extrêmes pour la protection des salariés, dans les périodes de températures très élevées, les employeurs doivent assurer certaines mesures minimales. Afin d'améliorer les conditions de travail, l'intensité et le rythme des activités physiques seront réduits ; la ventilation sur le lieu de travail sera assurée ; l'effort dynamique alternera avec l'effort statique ;

les périodes de travail alterneront avec les périodes de repos dans des endroits ombragés, avec courants d'air. Afin de maintenir la santé des employés, ils recevront une eau minérale adéquate - 2-4 litres / personne, un équipement de protection individuelle et l'espace de travail sera muni de douches (Dima, Georgescu, Irimescu et Mihăilescu, 2016).

Un défi majeur pour les entreprises de construction en Europe et aux États-Unis, qui veulent se protéger contre les effets des vagues de chaleur, est que les administrations publiques ne disposent pas d'une définition claire de ce qu'est une vague de chaleur et du moment exact où envoyer des alertes. Cela signifie que les entreprises de construction doivent agir de manière proactive sur la situation, en couvrant toutes les bases. Dans de telles situations, le bien-être de l'équipe doit être pris en compte. Pendant les mois d'été, insistez pour que l'équipe de travail utilise un écran solaire et fournisse des écouteurs et des gilets avec une technologie de refroidissement intégrée, telle qu'une circulation d'air améliorée, des ventilateurs et / ou de l'espace pour refroidir les emballages avec la glace. Il est tout aussi important de fournir à tous les membres de l'équipe des quantités suffisantes d'eau potable, de prévoir des pauses régulières et l'organisation des équipes de travail, à l'exclusion des périodes de la journée avec les températures les plus élevées. Il convient d'envisager la possibilité d'utiliser des options de refroidissement pour le confort et la déshumidification, ainsi que de couvrir les zones de travail avec des tentes pour assurer une protection contre la chaleur solaire. Comme les matériaux de couleur foncée absorbent la chaleur, les tentes et les éléments de toiture de couleur claire aideront à réfléchir une partie de l'énergie solaire.

Conclusions

1. L'élaboration de politiques et le développement de moyens et de mécanismes d'information, sont les aspects les plus importants de la santé publique.

2. L'exposition à des températures élevées est l'un des défis majeurs de la société, qui a des répercussions sur la santé des travailleurs et la productivité du travail, fait déjà ressenti dans les zones tropicales et qui deviendra plus fréquent dans les zones à climat tempéré.

3. Alors que le changement climatique et les vagues de chaleur augmentent de façon exponentielle, la protection de la santé des travailleurs est l'une des principales préoccupations de l'État et des employeurs.

4. Les vagues de chaleur ont des effets importants sur la santé et devraient être reconnues comme un problème de santé publique. Il est nécessaire de renforcer l'action internationale axée sur l'atténuation des effets du changement climatique et la prévention du stress thermique.

Références

Aggreco (2020). Să înțelegem valurile de căldură înainte să ne lovească. Récupéré de https://www.aggreko.com/ro-ro/news/2019/nam-articles/construction/understanding-heatwaves-before-they-hit.

Croitoru, C. (2019). Relația dintre încălzirea globală și sănătatea umană. *Sănătate publică, economie și management în medicină*, *4*(82), 156-161.

Dima, V., Georgescu, F., Irimescu, I. et Mihăilescu, D. (2016). *Valuri de căldură în România*. București : Printech. Récupéré de https://www.researchgate.net/publication/334647313_Heatwaves_in_Romania_Valuri_de_caldura_inRomania.

Dumitras, V., Cirlan, S., Marfin, A., Croitoru, C. et Ciobanu, E. (2020). Medical and social aspects of floods and their medical risk management. *One Health & Risk Management*, *1*(1), 72-79.

European Commission : Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions. An EU Strategy on adaptation to climate change. Brussels : 2013. Récupéré de https://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/1/2013/EN/1-2013-216-EN-F1-1.pdf

Flouris, A. D., Dinas, P. C., Ioannou, L. G., Nybo, L., Havenith, G., Kenny, G. P. et Kjellstrom, T. (2018). Workers' health and productivity under occupational heat strain : a systematic review and meta-analysis. *The Lancet. Planetary health*, 2(12), e521-e531.

Levi, M., Kjellstrom, T. et Baldasseroni, A. (2018). Impact of climate change on occupational health and productivity : a systematic literature review focusing on workplace heat. *La Medicina del lavoro*, 109(3).

Matthies, F., Bickler, G., Marin, N. et Hales, S. Heat-health action plans. Copenhagen : 2008. Récupéré de http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0006/95919/E91347.pdf.

Sullivan A. (2019). Extreme heat could burn 80 million jobs, says UN agency. Récupéré de https://p.dw.com/p/3LOjb.

WHO (2005). Heat waves : threats and responses. Récupéré de https://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0009/96975/E82629R.pdf.

WHO (2011a). Climate change and human health. Récupéré de https://www.who.int/globalchange/publications/heat-and-health/en/.

WHO (2011b). Public health advice. Récupéré de https://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0007/147265/Heat_information_sheet.pdf?ua=1.

La Colonisation
et le désastre écologique d'Haïti

Carl E. D. PIERRE

Introduction. Colonialisme écologique

Le colonialisme est une pratique de domination et d'exploitation de vastes étendues de terres, de ressources naturelles, de peuples et de civilisations dits indigènes ou autochtones. L'exemple européen fait cas d'école pour illustrer le colonialisme à cause de son envergure et de sa contemporanéité, mais d'autres civilisations telles les Arabes, les Chinois, les Ottomans, les Perses s'y sont aussi essayé. Les modes d'exploitation coloniaux des territoires ne portent pas seulement atteinte à leur intégrité physique (pillage des ressources, extermination des peuples) et politique (subjugation) mais ils transforment également sa dimension socioculturelle (modes de vie et représentation dans l'espace des populations). Si en 1866, Ernst Haeckel inventa le mot écologie pour désigner « les rapports des organismes avec le monde extérieur », le terme a évolué depuis pour désigner « le rapport triangulaire entre les individus d'une espèce, l'activité organisée de cette espèce et l'environnement de cette activité » (Koninckx et Teneau, 2010). En d'autres termes, la nature fait l'homme qui à son tour se l'approprie et le transforme. Le colonialisme écologique fait en revanche référence aux divers changements et autres transformations dont sont responsables les pratiques coloniales sur la biodiversité, les écosystèmes, la démographie et la sociologie d'un territoire.

Le colonialisme écologique, encore appelé colonialisme environnemental ou écocolonialisme se réfère à l'exploitation des ressources naturelles, à l'extraction des richesses, à la destruction de l'environnement et des cultures locaux ainsi qu'à l'extermination des autochtones dans les territoires conquis afin d'enrichir et de financer les politiques publiques du centre métropolitain. Ce pillage organisé se résume parfaitement dans cette phrase de Jean-Baptiste Colbert, Ministre de Louis

XIV : «Tout par et pour la Métropole ». Il va sans dire que ces territoires ne sont alors pas exploités dans un souci de pérennité et l'équilibre des écosystèmes naturels et sociaux devient dès lors une considération secondaire.

La colonisation européenne a en premier lieu été motivée par la recherche de *matières premières* après la fermeture de la route des Indes au XVème siècle. Parmi les conséquences les plus importantes sur les écosystèmes naturels et sociaux de cette exploitation systématique, on peut citer : l'introduction de nouvelles espèces végétales et animales au Nouveau-Monde tel le cheval ou la canne à sucre, la disparition de certaines espèces tel le bison en Amérique du Nord, l'esclavage des africains, l'évangélisation des peuples subjugués et l'introduction plus ou moins volontaire de maladies contagieuses comme la variole ou la fièvre jaune. Les changements substantiels à la faune, à la flore et à la démographie ont mené à l'extermination de populations autochtones et à la disparition de civilisations entières tel les Aztèques en Amérique du Nord ou les Tainos en Haïti.

Les bouleversements de la colonisation ont révolutionné les liens entre les peuples et la nature. « *Les Amérindiens, au moment de la conquête, se nourrissaient essentiellement de végétaux cultivés, auxquels ils ajoutaient un complément de produits de cueillette, de chasse et de pêche. La base de l'alimentation était végétarienne, cependant l'élevage d'animaux existait mais de façon très limitée, et il était pratiqué à des fins non exclusivement alimentaires* ». *(Chonchol, 2017).* Ce mode de vie permettait par exemple au 1 million de tainos de l'île Hispaniola de vivre sur une terre recouverte à 97% de forêts. La Nature n'était pas seulement mère nourricière ; elle était également le réceptacle de croyances, de récits, de cultures et de savoir-faire autochtones (Ferdinand, 2015).

La disparition des peuples par la violence d'une part et par les maladies d'autre part a «déraciné » les récits écologiques et le rapport à la Nature au profit d'une approche faisant fi des besoins et de la volonté des populations sur place. Nous y reviendrons.

Histoire de la colonisation écologique en Haïti

Le Principe de l'Exclusif sur les échanges avec les colonies, tel que théorisé par Colbert, reflète parfaitement la raison d'être de la colonisation. Les colonies n'étaient autorisées qu'à commercer avec la Métropole et ne pouvaient pas produire les mêmes marchandises pour éviter toute

compétition. La colonie était donc cantonnée au rôle de fournisseur de matières premières et accessoirement de débouché pour les produits finis plus chers. Les colons devaient donc détenir un maximum d'espace pour extraire un maximum de ressources et un maximum de travail possible de la main d'œuvre servile.

Cette volonté d'exploitation à outrance a conduit à la déforestation pour favoriser la monoculture intensive (café, coton, cacao, indigo, canne-à-sucre, etc.) avec comme conséquences l'appauvrissement des sols, la perte de biodiversité ou la vulnérabilité face aux phytopathologies. Le très important film-documentaire de Mario Delatour, paru en 2016 et intitulé : « De Quisqueya à Haïti : mais où sont passés nos arbres ? » relate comment les Français, puis les Américains ont massivement détruit les forêts pour faire place aux monocultures pour les uns et au commerce des bois précieux pour les autres, faisant tomber la couverture forestière autour de 29% selon les estimations les plus sérieuses (Maertens et Stork, 2018).

Alfred Crosby (2004), dans son livre *Ecological Imperialism : The Biological Expansion of Europe, 900–1900* fut l'un des premiers auteurs à mettre en évidence le rapport entre la volonté des Européens de transformation de l'habitat autochtone par l'introduction de nouvelles espèces, de nouvelles méthodes d'exploitation et même de nouveaux pathogènes et la subjugation politique et économique des populations indigènes. L'objectif était de provoquer une aliénation des indigènes sur leur propre territoire grâce au déséquilibre écologique pour les affaiblir, les contrôler et enfin les anéantir. Le cas d'Haïti est emblématique de cette stratégie.

Haïti, qui signifie « Terre des hautes montagnes », avant Christophe Colomb, était habité par près d'un million de tainos qui vivaient essentiellement de la pêche, de la cueillette et de la chasse. L'île était divisée en 5 caciquats ou royaumes. En 1492, les espagnols accostent sur l'île et la surnomment Hispaniola ou « Petite Espagne » ou ils fondèrent la première ville européenne du Nouveau-Monde. Ils surent tout de suite que l'île regorgeait d'or. Aussi, malgré l'accueil amical des indiens, ils renversèrent les caciques, réduisirent les indiens en esclavage pour travailler dans les mines d'or et les évangélisèrent de force. Les mauvais traitements, l'esclavage et les néo maladies décimèrent la population taino locale jusqu'à leur extinction. A son apogée, Hispaniola fournissait à elle seule de quoi fabriquér 500 000 écus d'or chaque année (Ropa, 1959) Pour remplacer la main-d'œuvre taino, les espagnols font venir des noirs d'Afrique et introduisirent la canne à sucre dans l'île au début du XVIème siècle.

Pourtant, ils se désintéressent de la colonie quelques années plus tard quand l'or commença à s'épuiser.

Dès le XVIIème siècle, les flibustiers et boucaniers français se retrouvent sur les côtes et les îles adjacents de la partie occidentale délaissée par les espagnols comme l'Ile-à-Vache ou la célèbre Île de la Tortue. Mais les efforts de colonisation et d'implantation de la France commencèrent véritablement avec la paix de Ryswick en 1697. La colonie de Saint Domingue devient très vite la Perle des Antilles, la plus riche colonie au monde (Étienne, 2018). Avant la Révolution Française, Saint Domingue assure à lui seul les trois quarts de la production mondiale de sucre. La colonie de 21 000 km^2 était plus riche que les États-Unis d'Amérique en 1788. « *D'après le recensement de 1788, cette année-là la colonie comptait 431 sucreries, 3 551 indigoteries, six tanneries, 192 fabriques de tafia, 54 cacaotières, 370 fours à chaux, 29 poteries, 36 briqueteries, sans oublier les indispensables moulins, dont 520 à eau et 1 639 à bêtes. Un ensemble formant un capital qui oscillait entre deux et trois milliards de francs* » (Étienne, 2018).

Toujours selon Étienne (2018), « *Saint-Domingue étant le plus grand producteur de sucre mondial, avec ses 80 000 tonnes l'an et ses 40 000 tonnes de café…* », la colonie déforestera la majeure partie du territoire et recevra un apport constant de près de 30 000 esclaves par an pour maintenir la population servile à environ un demi-million d'Africains, sans véritables droits et travaillant du lever au coucher du soleil sur d'immenses plantation de plusieurs centaines d'hectares d'un seul tenant (Fouchard, 1972). Ainsi, la création de richesse sans aucune considération de ses effets à long terme a clairement déclenché un processus anthropique de dégradation de l'utilisation des sols à Saint Domingue au début de l'Ancien Régime.

Les conséquences écologiques de la colonisation en Haïti se font encore sentir de nos jours et se sont aggravés avec le temps. Outre la disparition des Arawaks 25 ans après l'arrivée des Espagnols, la traite des noirs et le pillage des ressources du territoire, l'expansionnisme des conquistadores et le capitalisme français ont saccagé pendant 300 ans la nature de Saint Domingue (Lindskog, 1998). Après l'indépendance en 1804, la France exigea des réparations exorbitantes de l'ordre de 150 millions de franc-or et des avantages douaniers afin de reconnaître l'indépendance de la jeune Nation et mettre fin à son pesant isolement diplomatique. La dette de l'indépendance fut payée en partie en bois précieux, ce qui accéléra la déforestation après 1804 (Maertens et Stork, 2018).

Profil écologique et social d'Haïti

Haïti est un pays montagneux dont 60% de la superficie est constitué de pente de plus de 20%. La déforestation a accéléré le processus d'érosion notamment dans un pays au trois quarts montagneux et appauvrit encore plus les sols. Aujourd'hui, le pays est le plus pauvre du continent américain et le moins résilient face aux changements climatiques. La déforestation a entraîné et aggravé d'autres problèmes environnementaux : inondations, désertification et rareté des ressources en eau. Moins de 20% des terres cultivées est propre à l'agriculture. La majorité des terres arables sont cultivées au-delà de leur capacité pour nourrir une population de 10 millions d'habitants. D'autre part, les nombreuses catastrophes naturelles des dernières décennies ont affaibli la résilience du territoire dont le plus important épisode reste le tremblement de terre du 12 janvier 2010 ayant fait 300 000 morts et détruit plus de la moitié de la capitale. Haïti est également sur le passage des ouragans dont la fréquence et la puissance augmentent avec le réchauffement climatique. Ce profil écologique actuel est consubstantiel de la colonisation française et de l'occupation américaine d'Haïti.

Le territoire haïtien est organisé sur les bases de l'économie coloniale d'antan. Les flux de marchandises, de capitaux et de ressources humaines sont généralement orientés de la campagne vers la ville, qui elle-même se situe sur la côte dans 55% des cas. Cette économie s'est construite sur de criantes inégalités sociales et territoriales. Il existe, de ce fait, de grandes disparités de niveau de vie, de richesse et de revenus entre le centre et la périphérie à tous les niveaux : capital-province ; ville-campagne ; intérieur-littoral, grande terre - île adjacent etc. (Mérat, 2018). « *Cette logique d'opposition constitue l'un des marqueurs fondamentaux du territoire haïtien* » (Mérat, 2018). Par ailleurs, Haïti fait partie des pays les plus inégalitaires au monde avec un coefficient de Gini de 0.65 et un Indice de Développement Humain qui s'établit à 0.503 en 2018. La structure coloniale perdurera après l'Indépendance avec une économie largement informelle, agricole et le déséquilibre entre les riches et les pauvres est marquant. 20% de la population possèdent à elles seules 63% de la richesse du pays, ce qui ne laisse que 9% des richesses aux plus démunis.

Les conséquences écologiques de la colonisation sont multiples et affectent non seulement les écosystèmes naturels mais aussi les populations qui dépendent de leurs services. La Nature façonne les populations humaines avec lesquelles elles entretiennent des liens de dépendance

biologique, culturelle, spirituelle et historique profondes. Ces liens affectent toutes les activités humaines notamment les activités économiques. Les bouleversements écologiques coloniaux ont changé la face du Nouveau-Monde.

Conclusion

Le colonialisme écologique est un des aspects de la colonisation le plus impactant. Il a mené à la transformation de la Nature. La violence colonialiste et les additions d'origine européenne dans la faune, la flore et la pathogénie de l'Amérique a provoqué la destruction de civilisations millénaires comme celles des Aztèques, des Incas ou des Arawaks. Le génocide amérindien a mené à la traite négrière et à l'introduction massive d'africains dans la démographie continentale. Les transformations démographiques ont conduit au métissage afro-euro-amérindien avec un fort penchant occidental et judéo-chrétien. La colonisation a donc modifié profondément le rapport au territoire des populations et les équilibres naturels. Le pillage, l'esclavage et le colonialisme ont fortement impacté les structures économiques des pays latino-américains comme Haïti ou la République dominicaine. Le capitalisme français a poussé à l'exploitation à outrance des ressources naturelles au bénéfice exclusif de la France. La destruction des cultures amérindiennes s'est accompagnée de changement politique profond. La colonisation a façonné politiquement l'Amérique et l'introduction des langues européennes n'est pas dû au hasard. Les causes profondes de la déforestation et de la pauvreté des anciennes colonies peuvent être retracées à la colonisation.

Références

Butel, P. (1992). Pierre Pluchon, Histoire de la colonisation française. Le premier empire colonial, des origines à la Restauration. *Annales*, 47(4), 922-924.

Crosby, A. W. (2004). *Ecological Imperialism : The Biological Expansion of Europe, 900–1900* (2e éd.). Cambridge University Press.

Étienne, S. P. (2018). Chapitre 1. Configuration sociale et économique, État et rapports transnationaux de pouvoir à Saint-Domingue. In *L'énigme haïtienne : Échec de l'État moderne en Haïti* (p. 49-74). Presses de l'Université de Montréal.

Ferdinand, M. (2015). La littérature pour penser l'écologie postcoloniale caribéenne. *Multitudes*, *n° 60*(3), 65-71.

Fouchard, J. (1972). *Les marrons de la liberté*, Paris, Éditions de l'École.

Koninckx G. et G. Teneau (2010) *Résilience organisationnelle : Rebondir face aux turbulences*, Bruxelles, Belgique, De Boeck Supérieur, 2010.

Lindskog, P. (1998). From Saint Domingue to Haiti : Some consequences of European colonization on the physical environment of Hispaniola. *Caribbean Geography*, 9(2), 71-86.

Maertens, L., & Stork, A. (2018). Qui déforeste en Haïti ? Pour un nouveau regard sur le charbon de bois et la déforestation. *La Vie des idées*. https://serval.unil.ch/ notice/serval:BIB_84BF2FB79026

Mérat, P. J. (2018). *Le littoral, le cœur de la pauvreté en Haïti : Quand les politiques publiques appauvrissent les territoires* [Thesis, Nantes]. http://www.theses.fr/ 2018NANT2055

Ropa, D. (1959). La société coloniale de Santo-Domingo à la veille de française. Outre-Mers. *Revue d'histoire*, 46(163), 155-198.

L'Impact du changement climatique sur le village authentique roumain

Olguța BENESCU

«Cine părăsește obștia, uită și bruma de înțeles
ce i se dase ca parte a lui. » D. Gusti
(Celui qui quitte la Communauté oublie le peu de
compréhension qui lui a été donnée en tant que membre)

Du point de vue sociologique, le village roumain ne doit pas se limiter à une forme de peuplement humain, où la technologie a pénétré avec difficulté en raison de plusieurs facteurs (politiques, financiers, éducatifs ou culturels). Quand on parle de technologie, on ne parle pas seulement d'un téléphone mobile ou d'un ordinateur, qui peut être facilement acheté, quand le facteur financier n'est pas un obstacle, mais des équipements modernes pour développer l'activité de base des zones rurales et produire les revenus nécessaires pour maintenir la population jeune dans ces zones.

Le village roumain, surnommé «foyer roumain », est à l'origine de ce peuple. Toutes les valeurs qui constituent la culture du peuple roumain sont nées dans le village. Les premières créations artistiques ont été conçues au village, mettant en valeur le surréalisme littéraire de « la communion de l'homme avec la nature ». Dans la culture du peuple roumain, la nature, avec tous ses éléments, fait partie intégrante de la vie des personnes, exprimant d'une certaine façon des sentiments et des états d'esprit.

L'agriculture est l'activité de base dans tous les villages roumains. Réalisée sous forme de culture de céréales ou de légumes/fruits, de pâturage, d'élevage ou de volaille, de viticulture, de pomiculture ou de pisciculture, l'agriculture détermine la forme de coexistence sociale d'une grande partie de la population des pays balkaniques. Compte tenu des facteurs qui influencent directement son développement et sa rentabilité, les facteurs climatiques sont les premiers à déterminer son développement

ou sa disparition. Ensuite, les facteurs technologiques qui ont conduit à la question – comment être respectueux de l'environnement tout en faisant une agriculture technologique ? Troisièmement, le facteur financier est devenu le plus important de nos jours, quand on voit que les producteurs font des crédits bancaires à des taux d'intérêt excessivement onéreux pour acheter des semences, des machines, des systèmes d'irrigation, insecticides, herbicides et autres stimulants de croissance.

Bien qu'elle puisse être considérée comme un facteur secondaire dans l'évolution de l'agriculture, la déforestation des forêts roumaines a provoqué des changements majeurs dans l'agriculture roumaine, entraînant le risque de la disparition du village authentique roumain. Au début des années 90, environ 40% (https://www.capital.ro/cat-la-suta-din-suprafata-tarii-este-ocupata-de-paduri) de la surface de Roumanie était couverte de forêts, actuellement les chiffres vont de 13% à 11%, et la déforestation des réserves naturelles protégées a également eu lieu. Le phénomène de la déforestation en Roumanie est devenu si dangereux qu'il est aujourd'hui présenté sur le moteur de recherche (https://ro.wikipedia.org/ ; http://www.sustainablelumberco.com/2017/06/wood-renewable-resource/)

Un autre aspect très important qui a contribué à la disparition du village roumain ne doit pas être négligé. La politique du système communiste de déracinement de la population pour un meilleur contrôle politique et d'encouragement de la migration des jeunes du village vers les villes hautement industrialisées a été le premier phénomène négatif de déstabilisation de cette forme de communauté humaine fondée sur un ensemble de culture et valeurs traditionnelles qui définissent la culture du peuple roumain.

En analysant l'influence de chacun de ces facteurs sur une communauté rurale du Sud-Est de la Roumanie, nous verrons comment les changements induits par la politique de cohésion, le modèle culturel faussement copié d'autres pays européens, le changement climatique, la pollution et la migration ont créé le danger imminent de disparition d'une colonie avec une population d'origine cumane, des preuves documentaires vers les années 1200*après Jésus-Christ*. Grâce à l'observation participative, nous avons réussi à identifier la plupart des facteurs qui ont conduit à l'abandon d'une zone rurale d'environ 7000 habitants de trois villages roumains situés au sud-est de Roumanie.

Est-il facile de détruire une «communauté » ?

Jirlău est une commune dans le comté de Braila et un établissement territorial avec une population de plus de 3000 habitants, qui est dans un déclin imminent en raison du vieillissement de la population et la migration des jeunes à l'étranger.

Attestée dans les documents à partir du XIIe siècle comme étant fondée par une population cumane, la localité se trouve à distance égale de trois villes importantes (Brăila, Buzău et Râmnicu Sărat). Étant donné que la distance entre les trois agglomérations est de plus de 30 km, la communauté locale a dû développer des activités qui assurent presque tous les besoins de base : tout d'abord, une agriculture à base de légumes et de céréales, des boulangeries, un moulin industriel et une usine de pâtes alimentaires, deux écoles, un marché agroalimentaire, dont les « pains de Jirlău » et les poissons qui se sont abondamment développés dans l'étang près de la localité ont une bonne réputation locale. En effet, *Balta Jirlului* est une zone protégée depuis plus de 20 ans, alimentée par les sources souterraines du Danube et considérée comme un monument de la nature, marqué depuis le XVe siècle (Dans les années 1990, l'éclat de l'eau et sa profondeur avaient conduit les spécialistes à classer l'étang de Jirlău comme un lac). De l'autre côté du village, la rivière Buzau alimentait les plantations de légumes et de pastèques. La culture de la vigne n'a pas atteint le niveau industriel, mais le vin naturellement produit était un aliment sans lequel la population ne voyait pas son existence.

L'étendue d'eau dans le quartier de la ville a réussi à construire un écosystème que les gens du village ont protégé pendant des siècles. Chaque printemps, les nids des cigognes étaient protégés et c'est ainsi que l'habitude de la culture printanière est née, mais aussi de nombreuses superstitions. Le même écosystème est venu avec de nombreuses espèces de poissons (crabe, carpe, brochet, etc.), grenouilles et insectes spécifiques aux zones d'eau statique. La végétation autour de l'étang a trouvé une utilisation pratique en recouvrant les maisons de roseau et en utilisant la massette pour diverses activités domestiques. Il y a environ trois décennies, les gens nourrissaient leurs animaux domestiques avec des lentilles sauvages, qui poussent abondamment et sont facilement récoltées dans les eaux de l'étang. Chacune de ces activités fournit un revenu satisfaisant ou des biens de consommation pour chaque résident.

L'écosystème commence à se déséquilibrer – les vignobles disparaissent

La vigne représente un élément de base pour chaque village roumain. Non seulement la production de vin était le but de sa culture, mais aussi l'utilisation de feuilles crues dans la préparation des aliments (La vigne a des effets thérapeutiques étant un bon anticoagulant. Elle empêche l'apparition des varices) les raisins verts étaient utilisés pour aigrir les soupes, la vigne était utilisée comme nourriture pour les moutons et après séchage comme source de chauffage. Les vignobles hybrides, comme ces plantations ont été appelées, sont des variétés de vigne qui poussent de manière biologique, sans être pulvérisées avec des fongicides, des insecticides ou des stimulants de croissance.

Au début des années 90, les vignobles hybrides en Roumanie ont soudainement commencé à représenter un danger imminent pour les cultures industrielles de vigne. Le prétexte avec lequel une campagne agressive de déforestation des cultures hybrides a commencé était que «les vignobles hybrides détruisent des variétés de cultures industrielles internationalement reconnues », et les normes européennes imposent, avec des sanctions drastiques, la déforestation des vignobles «sauvages ». Personne n'a pu réfléchir à cette époque au fait que ces vignobles étaient cultivés depuis le XIIe siècle (Voir les récits de Strabon sur les vignobles dacs en *Rerum Geographicarum* et les actions du chef dac Burebista) amenés, par la population cumane, d'où le nom de «vignoble russe » et que la région de Jirlău n'était pas une zone de vignobles industriels. Comment aurait-t-il pu influencer les variétés professionnelles ??? Peu de temps après la déforestation, une source de revenus disparaît pour la population, les pluies dans la région diminuent et les terres sur lesquelles le vignoble vivait hybride depuis huit siècles deviennent arides. Les anciens vignobles étant situés à proximité immédiate de l'étang de Jirlău, les premières baisses du niveau de l'eau sont observées. Les espèces de poissons commencent à mourir.

Le niveau de l'eau continue de décliner

L'augmentation annuelle des températures a conduit à la désertification de terres beaucoup plus vastes, affectant à la fois la superficie des terres agricoles et surtout l'étendue d'eau de l'étang.

Les premiers effets négatifs de la réduction du niveau de l'eau ont été la disparition de nombreuses espèces de poissons, ce qui a conduit à l'arrêt

de la pisciculture, suivie de la disparition d'autres espèces vivantes comme les grenouilles ou les insectes qui fournissaient la nourriture aux cigognes. Cela signifie que les cigognes dans la région ont disparu.

L'arrêt de la pisciculture a conduit à la disparition des emplois, ce qui a conduit à la migration des jeunes vers les zones urbaines ou vers l'étranger.



a

b

Fig. 1. *Balta Jirlau au stade de lac (a) ; Balta Jirlau de nos jours (b)*

La culture du village est indirectement affectée. Les gens ne peuvent plus se procurer les roseaux avec lesquels ils couvraient leurs maisons pour assurer une température adéquate en été, et qui en hiver empêchaient sa baisse soudaine. De plus, les maisons couvertes de roseaux évitent les pertes de chaleur. Vue d'un point de vue écologique, la procédure

consistant à recouvrir la maison de roseaux crée un autre écosystème, car la mousse et les lichens poussent entre les bâtons de roseau, et de nombreux petits insectes et oiseaux construisent leurs nids entre eux.

Un troisième métier disparaît, celui de tisserand de roseaux, mais il y a des incendies générés par l'impossibilité de remplacer le roseau très sec par un roseau frais, des températures très élevées, qui dépassent 39°C ces 5 dernières années et un manque d'humidité.

Les terres agricoles produisent peu de céréales

Le séchage de l'air a conduit à la désertification des terres agricoles, et les gens ont commencé à subir des pertes financières très importantes dans la culture des légumes, suivies par l'obtention de très faibles quantités de céréales qui ont conduit à l'abattage d'animaux et l'impossibilité d'en élever d'autres.

La modification génétique des céréales a conduit à l'apparition d'un autre phénomène destructeur - la disparition des abeilles en raison de l'impossibilité de collecter le pollen des alvéoles de tournesol. En inventant une nouvelle espèce de tournesol, les alvéoles dans lesquelles poussent les graines de tournesol sont devenues extrêmement résistantes, empêchant à la fois l'abeille d'entrer dans le pollen et sa sortie. Dans de nombreux débats, les apiculteurs ont attiré l'attention de spécialistes, mais les choses ne semblent pas bien se passer. De cette façon, les apiculteurs du village de Jirlău ont souffert.

Conclusions

Aujourd'hui, le village de Jirlău compte moins de 3 000 habitants, la plupart âgés de plus de 50 ans. Une centaine de maisons ont été abandonnées et plus de la moitié d'entre elles ont des propriétaires de plus de 60 ans. La disparition des activités de base a conduit à l'émigration de jeunes vers les zones urbaines ou vers d'autres pays européens. Les maisons ont un air désolant, compte tenu du réchauffement climatique et de l'augmentation de la température d'un été à l'autre. Les gens paient des sommes énormes pour leurs factures d'eau potable pour conserver leurs légumes verts, leurs vignes et quelques arbres fruitiers dans la cour. Si dans les années 90 il y avait un petit bétail dans chaque ménage, qui fournissait de la nourriture et un peu d'argent supplémentaire, il y a encore aujourd'hui une vache laitière pour une vingtaine de ménages. Par contre, les producteurs de lait se plaignent que nous n'avons pas assez de lait, mais

il y a tellement de produits sur les étagères qu' on se demande où grandissent ces vaches productrices ou bien combien de lactose artificiel contient un litre de lait ?

Même l'élevage d'autres animaux est devenu coûteux si l'on tient compte du fait que cet été, les gens n'ont pas reçu de céréales, leur région étant déclarée zone sinistrée.

L'étang de Jirlău, d'une superficie d'eau de 8,9 km^2, couvre actuellement environ 3 km^2. Des espèces entières de plantes et d'êtres vivants étaient vouées à l'extinction précisément parce que les vignobles hybrides posaient un danger imaginaire et étaient défrichés, la sécheresse se propageait chaque année, asséchant des milliers d'hectares de terres agricoles, les pisciculteurs disparaissaient ou quittaient la région à la recherche d'une vie meilleure.

La brève présentation de certaines des conclusions tirées de l'observation participative dans le village de mon enfance montre, sans trop d'explications, comment l'imposition de règles irréfléchies et une analyse insuffisante ont finalement conduit à la destruction de l'écosystème, des communautés beaucoup plus anciennes que les villes et surtout de la culture d'un peuple.

S'aligner à la politique européenne de cohésion ne signifie pas que on ne doit faire que ce qu'on nous dit sans consulter les écologistes et sans tenir compte de leurs conseils.

Cette «mondialisation », qui cherche à uniformiser les traditions et les coutumes de tous les peuples, a produit, au moins en Europe, un véritable désastre à la fois écologique et économique.

Le modèle culturel de communication des risques n'a pas été choisi de manière appropriée, on n'a pas anticipé tous les risques et aujourd'hui, il a conduit à la déstabilisation des États balkaniques, beaucoup affectés par le communisme sur lequel la mondialisation démocratique s'est superposée.

Références

Viorel Gh. Gârbaciu şi Dan Gr. Pupăză dans la communication présentée au Symposium « Village roumain, village européen », septembre 2016.

Gâștescu, P. (1971). *Lacurile din România. Limnologie regională*, Editura Academiei Române, București.

Ghinea, D. (2002). *Enciclopedia geografică a României*, Editura Enciclopedică, București.

https://www.capital.ro/cat-la-suta-din-suprafata-tarii-este-ocupata-de-paduri

http://www.sustainablelumberco.com/2017/06/wood-renewable-resource/

https://blogs.scientificamerican.com/anthropology-in-practice/a-story-of-wood/

http://www.saveparadiseforests.eu/de/hintergrund/urwaldzerstoerung-in-rumaenien/

Éthique environnementale

Alina Cristina PĂUN

L'éthique environnementale est une branche de l'éthique qui étudie les normes éthiques les plus appropriées pour l'interaction humaine avec l'environnement. Cette branche définit les principes moraux qui définissent notre responsabilité envers l'environnement naturel, considérant l'homme comme faisant partie de cet environnement avec d'autres espèces.

La morale est principalement définie comme une « théorie des obligations ou, plus précisément, un ensemble de règles de conduite de l'action » qui différencie le bien du mal. Ce système d'obligations détermine l'intervention de « faire la morale ». (Lagarrigue et Lebe, p. 123). En relation avec la morale, l'éthique se définit comme une réflexion théorique sur la morale (Lagarrigue et Lebe, p. 125), une «analyse critique et systématique de la moralité et des facteurs moraux qui guident le comportement humain dans une société ou une activité donnée ». (*Ethical Issues in Fisheries, Ethical Issues*, 2005).

Les principes moraux qui définissent la responsabilité de l'environnement sont appelés « éthique de l'environnement » ou « philosophie de l'environnement », qui a pour rôle de prendre en compte les relations éthiques entre les êtres humains et le milieu naturel. (Verma, p. 7). L'un de ces principes moraux est que les humains, étant un produit avancé de l'évolution, doivent assurer la conservation de la variété génétique de la terre étant donné qu'elle est la matière première des générations futures. (...) Les humains ne devraient pas épuiser ou dégrader les propriétés physiques, chimiques ou biologiques de la terre qui soutiennent les activités de la vie.

De nombreux philosophes et scientifiques ont souligné la nécessité d'envisager une relation éthique entre les humains et la nature et de rationaliser les décisions que les gens prennent au sujet de l'environnement. Certains d'entre eux ont souligné que les questions éthiques sont surtout orientées vers les relations interpersonnelles, dans une vision qui place

l'homme au centre, en ignorant le cadre théorique de l'évaluation éthique de la relation entre l'homme et le monde naturel non humain. Le fait de traiter le monde non-humain comme exploitable pour répondre aux besoins humains est appelé la « vision instrumentiste » de la nature et c'est une attitude qui a dominé pendant des siècles, découlant de la croyance que toute la création existe pour être maîtrisée par l'homme. (Roe, 2015). Comme le suggère White. L., la religion (n.a. chrétienne-juive) ancre culturellement la relation de soumission de la nature par l'homme, induite par Dieu : « (Dieu leur dit :) Soyez fertile, multipliez, remplissez la terre et soumettez-la ; et régnez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout ce qui vit sur la terre » (Genèse 1 :28). L'émergence du mercantilisme marque également le passage de la nature considérée comme un modèle de vie à la nature utile à l'homme, qui trouve sa source dans diverses conceptions religieuses ou philosophiques. Descartes, in *Discours de la méthode* (6e partie (1637), Vrin, 1970, p. 128) promeut le développement des connaissances humaines à travers la connaissance de la science, afin que les hommes deviennent «maîtres et possesseurs de la nature ». L'accent mis sur la propriété et l'exploitation des ressources consommables correspondra aux normes juridiques et **aux** règles associées aux droits de propriété, liées aux activités agricoles, aux réseaux d'eau ou aux zones boisées qui détermineront le régime de ces espaces et mettront l'accent sur une vision utilitariste de la nature. Par la suite, avec le développement des sociétés industrielles, les dangers écologiques deviennent évidents et les effets émergents (pollution, risques sanitaires, pesticides, déforestation, extinction d'espèces animales, etc.) font entrer dans l'espace des débats éthiques les conséquences du progrès industriel et technologique en général.

De nombreux scientifiques, en particulier les marxistes, pensent que l'avènement de la révolution industrielle est ce qui a conduit à la dégradation de l'environnement, puis à sa transformation en l'un des problèmes les plus urgents de cette époque. (Gardiner, 397). L'Europe des 18e, 19e et 20e siècles a connu une croissance démographique massive avec une industrialisation rapide, positivement corrélée à l'augmentation de l'urbanisation et de la pollution de l'air. La pensée moderne a été marquée dès le 17ème siècle par le paradigme des Lumières qui a établi l'homme comme agent de sa raison et de sa volonté. Selon Robyn Eckersley, des philosophes abstraits tels que Descartes, Hobbes et Bacon ont placé les intérêts humains au centre des préoccupations éthiques et ont cherché à

diffuser une « vision mécaniste et matérialiste du monde » (Hinchman et Hinchman, 2001).

Selon Kant, la condition pour que l'intérêt d'un être soit pris en compte dans l'évaluation morale des actions est « l'autonomie ». L'éthique kantienne ne donnera de valeur morale qu'aux êtres considérés comme libres, tandis que l'éthique environnementale reconnaît une volonté de vivre et, prolongeant le principe, une infinité de volontés individuelles de vivre, applicables à tous les êtres vivants. L'éthique environnementale appellera « anthropocentrique » cette position par laquelle la dignité morale n'est accordée qu'aux personnes et qui laisse de côté le reste de l'environnement naturel, vu comme un « ensemble de ressources ». (Larrère, p. 407). Certains des spécialistes se sont tournés vers les conceptions spirituelles orientales afin d'équilibrer les valeurs euro-américaines. Andrew Stables s'oppose au dualisme cartésien esprit-corps, correspondant à la pensée occidentale et propagateur d'une vision mécaniste du monde physique, des conceptions bouddhistes et taoïstes. Pour ces derniers, l'univers physique est un réseau qui est constamment reconstruit, à travers une dynamique inconnue, un ensemble continu de processus en constante évolution, sans noms identifiables, compris comme des entités sous-jacentes distinctes au-delà de la perception et de la conception humaines. et le but de l'homme est de trouver le moyen de créer une harmonie, totale, par l'empathie et la compassion. (Stables, 2017). Cependant, ces spécialistes ont été accusés de dépasser les exigences des connaissances académiques en sondant les sources mystiques des connaissances.

Les écologistes accusent la pensée occidentale, marquée par les Lumières, d'abandonner l'idéal d'une bonne vie en harmonie avec la nature et de proposer un projet pour intensifier le contrôle humain sur la nature en avançant une nouvelle façon de définir les phénomènes naturels (comme matière en mouvement) et une nouvelle approche scientifique (manipulation expérimentale et collecte de données), de nouvelles institutions (marchés et État centralisé) et de nouvelles valeurs (liberté, tolérance, individualisme, laïcité, cosmopolitisme, droits de l'homme), une promesse de prospérité, de sécurité physique et de libération de contraintes telles que les superstitions liées à la nature. La profanation de la nature a entraîné des phénomènes d'aliénation et d'anomie, sapant les valeurs de la vie dans la communauté et établissant la mentalité consumériste (Hinchman et Hinchman, 2001).

Tout au long de ce projet de modernité, la nature a été exclue des préoccupations éthiques et de la construction culturelle de la morale humaine, marquant ainsi de façon dramatique l'évolution des défis normatifs. Selon les écologistes, l'environnementalisme, l'exhaustivité des facultés rationnelles humaines et la méthodologie individualiste utilisée par ces philosophes pour analyser l'homme et les relations interpersonnelles comme seuls sujets de philosophie appropriés ont fait disparaître l'environnement de la vue. (Kirloskar-Steinbach et Diaconu, p. 10).

Par conséquent, la pensée post-Lumières est largement caractérisée par la séparation entre la société humaine et l'environnement naturel. Le marxisme, à commencer par Marx, a conduit une critique continue du capitalisme. Du point de vue de Marx, le capitalisme encourage la concurrence entre les personnes et l'aliénation de l'homme du produit de son travail. « À la base de l'analyse de Marx, se trouve la notion de travail non aliéné comme moyen de réalisation de soi par l'homme et en même temps une affirmation positive de l'interconnexion et de l'interdépendance entre l'homme et la nature » (Foster, 1997, p. 282). Selon Marx «L'homme vit par nature, la nature est son corps et doit entretenir un dialogue continu avec elle s'il ne veut pas mourir. Dire que la vie physique et mentale de l'homme est liée à la nature signifie reconnaître que la nature est liée à elle-même, parce que l'homme fait partie de la nature. » (Foster, 1997, p. 282) Le déni de la nature par le capitalisme en surenchérissant sur le travail comme seule source de richesse, en lui refusant le caractère de manifestation de la nature, représente pour Marx une manifestation de l'aveuglement capitaliste. L'homme se trouvera donc en situation de résoudre des problèmes qu'il a lui-même créés. En raison de ces problèmes, soulevés avec les thèses de Marx, une éthique environnementale s'est développée (Udoudom *et alii,* p. 49).

Cette vision cohésive du développement capitaliste est incluse dans l'approche anthropocentrique. La conception anthropocentrique de l'environnement est donc issue d'un humanisme radical qui oppose l'homme aux autres espèces et au milieu naturel et considère l'espèce humaine comme l'espèce dominante. En parallèle, avec le développement des technologies et des politiques de croissance économique durable et de bien-être humain, l'homme prend conscience de sa propre insertion dans le milieu naturel. Le premier Congrès international sur la conservation de la nature à Paris (1923) ainsi que l'Union internationale pour la conservation de la nature en 1948 à Fontainebleau soulignent cette évolution de la prise

de conscience de la responsabilité humaine pour ses effets sur la nature. *Le rapport sur les limites de la croissance (dans un monde limité)*, notamment connu sous le nom de *Rapport Meadows*, débattu par le Club de Rome en 1972, est l'une des références pour mettre en évidence le lien entre les conséquences écologiques de la croissance économique, limiter les ressources matérielles et l'évolution démographique, afin de répondre aux enjeux de durabilité du progrès humain (Gardner, 2004).

Le thème de l'éthique environnementale est donc « un agrégat qui incorpore la voix unitaire des chercheurs expérimentaux, des érudits religieux et des philosophes dévoués » (Udoudom *et alii*, 2019). La nature, en tant qu'objet de représentation humaine, se révèle comme une construction sociale qui évolue avec le développement des aspirations et des valeurs des sociétés humaines, des besoins et des politiques publiques appropriées. Le concept d'environnement naturel et implicitement les sujets de l'éthique environnementale dépendent de la manière dont l'environnement est perçu de manière personnelle par chaque individu. Les problèmes généraux abordés par les acteurs contemporains qui touchent sans aucun doute le domaine de l'éthique environnementale sont : la déforestation abusive, la gestion des déchets, les voitures à carburant polluantes, l'extinction d'espèces animales ou la menace de leur habitat naturel, un mode de vie conforme à la nature, des obligations normes éthiques pour les générations futures. Les règles que les différents groupes proposent pour améliorer ou traiter ces problèmes se heurtent souvent à la manière subjective dont divers groupes d'intérêts influents représentent leur environnement. Dans ce cadre dynamique de constructions normatives apparaît le concept de « développement durable », en 1980, dans le cadre de la « Stratégie mondiale de la conservation », concept qui ne reçoit sa définition qu'en 1987, à la demande de l'Assemblée générale des Nations Unies, dans *Notre avenir à tous* : « au sens large, le développement durable vise à promouvoir un état d'harmonie entre les êtres humains et entre l'homme et la nature » (Léa Sébastien, 2006, p.4).

De nouvelles compréhensions de la façon dont le progrès de la civilisation humaine affecte la nature et l'expansion des préoccupations morales ont créé le besoin d'autres visions, biocentriques et écocentriques qui incorporent toutes les espèces vivantes. Le biocentrisme, par opposition à l'anthropocentrisme qui reconnaît le droit à la dignité humaine exclusivement à l'homme, estime que tout être vivant a une valeur intrinsèque et que la diversité biologique doit être protégée. Les adeptes de

l'éthique biocentrique avertissent que le maintien de cette biodiversité présente plus d'avantages et avec des coûts bien inférieurs pour la population humaine que la perte de cette biodiversité.

L'écocentrisme, d'autre part, estime que cette valeur intrinsèque ne doit pas seulement être donnée aux animaux mais à l'ensemble de l'écosystème. Une formule d'Aldo Leopold, écrite dans le livre *The Sand County Almanac*, résume la présentation de l'éthique environnementale écocentrique : «Une chose est juste quand elle tend à préserver l'intégrité, la stabilité et la beauté de la communauté biotique. C'est injuste quand cela a tendance à s'inverser. » (Larrère, 2010, p. 409) En opposition au biocentrisme, la branche éconcentrique met l'accent sur l'interdépendance de tous les éléments de la «communauté biotique » et leur appartenance commune à un tout. L'homme est un élément de cet ensemble et a le devoir de gérer ses comportements sociaux afin de maintenir la stabilité, l'intégrité et la beauté de la communauté bioéthique.

Le pôle «écocentrique », focalisé sur la nature, trouve son expression la plus radicale, dans le courant de l'écologie profonde, également connue sous le nom de *écologie profonde anglo-saxonne*, avec des auteurs tels que Naess, Stowe, Stone. Ces écologistes, partisans d'un «développement durable fort » considèrent les actifs naturels comme un «capital naturel critique » qui offre des services fondamentaux, des valeurs uniques et irremplaçables et, qu'il nous est par conséquent, utile de préserver (Sebastien, 2006, p. 4).

Au cours des dernières décennies, les scientifiques ont mis en évidence un large éventail d'effets sur la santé qui semblent être associés à la pollution atmosphérique. L'Organisation mondiale de la santé prévient que la pollution de l'air cause sept millions de décès chaque année dans le monde. Plus de 90% de la population mondiale vit actuellement dans des zones exposées à des niveaux de pollution qui dépassent les limites recommandées. L'exposition à la pollution (particules de divers polluants) peut entraîner un large éventail de maladies allant des maladies respiratoires aux problèmes oculaires et jusqu'au cancer. L'OMS signale également que les facteurs de risque environnementaux tels que la pollution de l'air, de l'eau ou du sol, l'exposition aux produits chimiques ou le changement climatique contribuent à plus de 100 maladies et blessures. La nécessité d'une éthique environnementale est ainsi portée à l'attention du public chaque jour à travers les événements générés par le réchauffement climatique ou la pollution de l'environnement et ses effets

sur nos vies, comme les événements récents d'incendies de masse en Australie ou en Amérique du Sud ou les effets directement ressentis de la combustion des déchets sur l'air que nous respirons. L'éthique environnementale cherche uniquement à répondre aux questions sur la façon dont nous devrions penser et agir par rapport à l'environnement et aux autres espèces, les raisons pour lesquelles nous devons protéger la nature ou la valeur intrinsèque qu'elle possède, et même les différences entre les êtres humains et d'autres espèces animales (Marzano, 2018).

Si, par le passé, certaines théories philosophiques et religieuses considéraient l'homme comme ayant un ascendant rationnel et évolutif sur d'autres espèces, le présent connaît le développement des théories de l'égalité morale qui prolongent le statut moral des animaux et de la nature, exprimant le fait que les animaux ont des capacités psychologiques et mentales comparables à celles des enfants. L'une des expressions les plus claires de la hiérarchie des êtres vivants vient d'Aristote, auteur de la célèbre formule : « L'homme est le seul animal à posséder des logos », considérant l'homme comme le but ultime de l'organisation universelle. Plus récemment, des penseurs tels que Peter Singer et Tom Regan soutiennent l'expansion de la capacité morale à d'autres espèces animales. Pour Stinger, le critère du statut moral est la capacité à ressentir du plaisir ou de la douleur. Il critique le principe biblique du contrôle humain de la nature dans le livre *Practical Ethics* et juge également la conception d'Aristote, conception spécifique à l'anthropocentrisme. Pour Tom Regan les êtres vivants ont des perceptions, des émotions, une mémoire, un sens du futur et la capacité d'initier des actions. La Convention sur la biodiversité biologique de Rio de Janeiro, de 1992, témoigne de l'importance de la valeur intrinsèque de tout être vivant, caractéristique du biocentrisme (Larrere, 2010, p. 407).

En 1956 a été publié le Rapport Brambell, proposant des recommandations sur les conditions de vie de diverses espèces d'animaux domestiques. Ce rapport comprend la propre version de Brambell des Cinq libertés : la liberté de « se tenir debout, de s'asseoir, de se tourner, de s'accoupler et d'étirer ses membres » (Roe, 2015, p. 5). En 1978, la Déclaration universelle des droits des animaux a été proclamée à Paris, une déclaration accordant des droits spécifiques à toutes les espèces d'animaux. Ces droits, édictés en tant que principes généraux d'éthique applicable, dérivés d'une religion philosophique et scientifique internationale, sans avoir une force juridique de contrainte, se réfèrent au droit des animaux de

vivre et de ne pas souffrir de la souffrance humaine et ont inspiré divers cadres législatifs ou des statuts de protection des animaux. Il existe des mouvements à travers le monde pour changer le statut des êtres sensibles, un fait établi par le traité européen d'Amsterdam en 1997. Certains contributeurs considèrent que l'approche du bien-être animal est une approche différente de l'approche écologique de l'environnement, même si les deux sont incluses dans la catégorie plus large de l'éthique environnementale. Alors que les éthiciens du bien-être animal accordent la priorité au bien-être de chaque animal dans son individualité, les écologistes abordent de manière holistique l'ensemble de l'environnement biophysique (y compris les plantes et les animaux) et comment préserver sa santé. Harraway (2008), dans son livre *When Species Meet*, prône la nécessité de considérer l'éthique comme une pratique perpétuelle d'attention et d'exercice de la capacité de répondre à la souffrance d'un autre être. La conception de Haraway aide à comprendre l'éthique pratique, s'opposant à la réflexion abstraite et différente de l'éthique représentationnelle (Roe, 2015, p.5).

La communauté mondiale recherche de nouvelles solutions aux problèmes existants qui exigent de plus en plus une coopération globale. Les questions environnementales interagissent avec le développement durable de manière circulaire, y compris les questions de qualité de vie avec la faim, la malnutrition, la pauvreté, la maladie, etc. Ces interactions justifient la nécessité d'une éthique biocentrique et écocentrique de l'environnement, afin d'étendre la responsabilité humaine pour l'existence de l'humanité et celle de la planète. Continuer à développer des approches non-anthropocentriques est la solution clé dans notre relation morale avec les générations futures.

La question de la responsabilité morale dans la dégradation du monde naturel est essentiellement une question d'honnêteté. Notre souci pour l'avenir passe nécessairement par l'expression de la reconnaissance de la dimension éthique de notre position dans le monde.

Références

Diaconu, M., Kirloskar-Steinbach, M. (2020). *Environmental Ethics : Cross-cultural Explorations,* Alber.

Foster, J.B. (1997). La crise de la terre : Théorie de Marx sur la durabilité écologique en tant que Nature-Imposed Necessity for Human Production. *Organisation & Environment,* Vol. 10 (3), 278-95.

Gardner, T. A. (2004). Limits to Growth ? - A Perspective on the Perpetual Debate. Environmental Sciences. 1 (2) : 121-138.

Gardiner, S. M. (2006). A Perfect Moral Storm : Climate Change, Intergenerational Ethics and the Problem of Moral Corruption. Environmental Values. 15(3), pp. 397-413.

Hinchman, P. L., Hinchman, K. S. (2001). Should Environmentalists Reject the Enlightenment ? The Review of Politics. Vo l. 63, No. 4 (Automne, 2001), pp. 663-692.

Lagarrigue, J., Lebe, G. (1997). Éthique ou morale ? Recherche & formation vol. 24, pp. 121-130

Larrère, C. (2010). Éthique de l'environnement. In Natures Sciences Sociétés Vol. 18, pp. 405 – 413.

Marzano, M. (2018). Animaux et nature : éthique de l'environnement. In : Éthique appliquée. Presses Universitaires de France.

Ohresser, C., Piquette, E., Gartiser, N., Wintz, M. (2010). Processus multi-acteurs de construction d'une éthique environnementale : le cas du système fluvial rhénan. VertigO – *La revue électronique en sciences de l'environnement*. Volume 10, Numéro 1, avril 2010.

Roe, E. (2015) Environmental ethics. University of Southampton.

Sebastien, L. (2006). De l'idée de développement durable des socio-centres à la nécessité d'une gouvernance environnementale informée. Hermes Science. Aide à la décision pour l'aménagement du territoire. Méthodes et outils, Lavoisier, pp. 89-116.

Stables, A. (2017). À la recherche de la voie environnementaliste : au-delà de la réparation de la machine. Théorie éducative, 67 (4), 417-433.

The Role of Ethics (2005) in FAO collection Ethical Issues in Fisheries, Food and Agriculture Organization of the United Nations, Rome.

Udoudom, M., Okpe, O., Adie, T., Bassey, S. (2019). Environmental Ethics. Budapest International Research and Critics Institute (BIRCI-Journal) Humanities and Social Sciences 2(2) :48-55.

Verma, A. K. (2017). Environmental Ethics : Need to Rethink, International Journal on Environmental Sciences 8 (1), 7-9.

https://www.who.int/health-topics/air-pollution.

Le consumérisme vert – une contradiction

Ștefan PETRESCU

La situation actuelle

Dans la société moderne, contemporaine, de la longue lutte des idées, idéologiques et de l'application sur le fonctionnement de la société, la démocratie s'est avérée être gagnante. Comme atout de cela n'ont pas été seulement l'égalité devant la loi, ou la libre expression, mais aussi le droit de propriété privée et à la consommation individualisée. La rationalisation des biens ou la limitation de la consommation ont attaqué les libertés personnelles et n'ont pas pu être gagnantes, même si elles ont conduit indirectement à la protection des ressources et de l'environnement.

Mais la société, comme les idées, a évolué, le monde s'est «rétréci » par l'implémentation de la technologie et par le développement scientifique, par la communication et le raccourcissement des temps d'attente et de déplacement, en un mot, il ne s'est pas globalisé seulement, mais il s'est transformé profondément aussi.

L'humanité a compris (partiellement) que les ressources de la planète sont limitées, que tout dérèglement local du climat ou de l'environnement conduit finalement à une instabilité globale, à l'affectation de l'humanité tout entière. De manière que le droit de chacun de ses membres ne limite d'aucune manière les droits d'aucun autre membre, même en étendant ces droits dans des domaines tabou autrefois : la propriété privée et la consommation individuelle.

Comme la société communiste s'est autodétruite par évolution (la classe travailleuse a renvoyé ses enfants à l'école en souffrant une telle transformation d'essence et devenant la classe intellectuelle), de la même manière, la société moderne s'auto-dépassera à la fin inévitablement et se transformera essentiellement.

Par l'utilisation du terme « société moderne » on ne fait pas référence seulement aux consommateurs physiques, ménagers, mais aussi aux producteurs des biens de tout type et aux gouvernements responsables de l'évolution de ceux qu'ils représentent, englobant ainsi dans la définition tous les joueurs de toutes les sphères sociales, personnes physiques ou morales.

En tant que tel, on doit analyser et peser les éléments suivants qui font partie de la situation *de facto* (dont j'énumèrerai seulement une petite partie des éléments constituants) : en 2020, les ressources soutenables ont été déjà épuisées au mois d' août, l'entière consommation du reste de l'année étant faite au détriment du futur et des générations à venir ; les principaux producteurs de biens de grande consommation sont les sociétés à capital privé provenant de la classe de la civilisation de type occidental-capitaliste ; la majorité des biens produits par ceux-ci ne sont pas réalisés à être utilisés une longue période, étant plutôt conçus à être remplacés complètement quand ils tombent, souffrent un accident ou deviennent obsolètes ; la grande majorité des produits introduits dans le circuit commercial sont emballés dans des emballages non-dégradables et pour lesquels le producteur ne s'assume pas la transformation post-consommation ; les produits sont emballés et commercialisés dans des quantités de plus en plus petites de manière qu'ils soient disponibles à une classe plus grande de la société, et indirectement la valeur collectée per total augmente et le profit général soit plus grand ; les acheteurs/consommateurs sont divisés en deux camps bien définis : ceux qui consomment par besoin et ceux qui consomme par hédonisme (par plaisir) ; les consommateurs par plaisir (la majorité de la civilisation occidentale) sont ceux qui dans la pyramide des besoins ont dépassé les étapes d'assurance de la sécurité physique et alimentaire et désirent la diversification des produits pas pour survivre, mais pour la reconnaissance du statut et l'autosatisfaction ; les consommateurs par besoin (pratiquement la grande majorité de la population du globe) sont ceux qui doivent assurer leur vie et la subsistance journalière et qui ne bénéficient pas des conditions de vie supérieures ; la majorité des déchets non-organiques et non-dégradables dans un temps raisonnable sont exportés par les dirigeants des sociétés occidentales (pas nécessairement avec l'information correcte de la population produisant de déchets) vers des zones moins développées et qui acceptent en échange du développement une telle situation – le cas de l'exportation des matériaux plastiques

« recyclés » par la population occidentale dans des zones de l'Asie de SE où ils sont brûlés (en dispersant ainsi dans le monde entier des substances polluantes, donc inclusivement chez eux) ou ils sont stockés sans pouvoir être recyclés (il y a beaucoup de types de matériaux plastiques qui, pour être recyclés, doivent premièrement être séparés – ce qui est extrêmement difficile et coûteux), arrivant ainsi dans l'environnement et dans l'eau des océans dans tout le monde.

Une conclusion légèrement visible pour tous ces problèmes est que, d'une part, la consommation privée devra tenir compte des ressources, de l'accumulation des fortunes et de l'entière population de la planète, et, d' autre part, que les producteurs, comme entités qui ont à l'arrière comme force motrice le profit, devront redistribuer le bienêtre accumulé à l'entière société, ayant comme motivation/raisons principales les ressources limitées, la préservation/la rétablissement de l'équilibre climatique et le respect des droits universels de l'homme.

Bien sûr, la majorité de ceux qui s'opposent utilise comme argument l'effondrement de l'économie et la disparition des lieux de travail.

Il est difficile, même presque impossible, qu'on s'imagine une telle société : une société où personne n'achète pas ce dont n'a pas besoin, où les choses ne tombent pas en panne et les entités privées renoncent volontairement à l'accumulation de capital en excès. Et cela parce qu'il signifiera un changement radical tant du style de vie du consommateur – par la renonciation volontaire à un certain degré de confort – mais aussi des systèmes économiques – le profit et la croissance économique à tout prix étant presque complètement opposées au but.

Mais cette révolution est, qu'on le veuille ou non, en plein déroulement. Et elle ne peut plus être arrêtée précisément à cause de l'évolution de l'humanité. Ce qu'on peut encore modifier (même s'il n'est pas clair comment) est la voie que cette révolution suivra : une voie « paisible » - où les gens, les sociétés et les gouvernements s'assument volontairement, par accord, le changement et ils sont disposés à payer de leurs énormes fortunes et bénéfices accumulés, ou la voie « douloureuse » - la pression de l'environnement (et comme tel de ceux directement affectés) qui finira inévitablement aussi par la dissolution et la transformation des systèmes et la perte des avantages économiques, mais ayant aussi d'innombrables victimes collatérales.

Ce qu'on peut faire

Le premier pas est, comme on a déjà montré, à acheter moins de choses et ce que nous achetons soit utilisé plusieurs fois, et quand il tombe en panne puisse être réparé.

Le deuxième pas est significativement plus difficile et implique la création d'une économie circulaire – un système où tout ce que nous faisons et utilisons soit réutilisé, réparé, refait et recyclé. Cela réduirait beaucoup les déchets et utiliserait significativement moins de ressources pour fabriquer des produits « nouveaux ».

Pour faire cela, les téléphones, les vêtements et même nos bâtiments devront être conçus de manière appropriée, et, malgré toutes les discussions sur la durabilité des produits de large consommation de la mode, électronique, etc., nous sommes encore loin de faire de cela une réalité.

Les produits de nos jours ont une durée de vie courte. Chaque année, il y a un modèle nouveau de téléphone, et un qui a quelques ans est apparemment obsolète, de manière que les métaux rares (par exemples) de leur intérieur arrivent dans la poubelle, au lieu d'être réutilisés ou refaits.

Une vie courte du produit fait partie intégrante de la conception et développement de nouveaux produits – célèbre est l'exemple de l'automobile Mercedes « Cobra » de la moitié du siècle précédent qui, parce qu'il ne tombait pas en panne presque pas du tout, a causé la faillite de son célèbre producteur.

Tout cela démontre que le consumérisme vert est toujours consommation et, même si on peut faire une petite différence comme individus, la grande différence pourrait être faite par les règlementations gouvernementales.

Les entreprises – même celles qui poussent des produits plus « durables » - n'ont aucun stimulent pour vendre moins et, par suite, font toujours partie du problème.

Malheureusement, aussi bon qu'une paille en métal, réutilisable, semblerait, vs. une en plastique à usage unique, ou une tasse réutilisable en céramique vs. une en plastique à usage unique qui arrive, après une vie « active » de seulement 15 minutes de consommation, pour 1000 ans à la décharge, elles font aussi partie du problème, à l'exception du cas où on encourage à n'acheter plus, mais à réutiliser, à réparer, et à recycler les produits que nous avons au présent.

La contradiction

En ce qui concerne les automobiles hybrides, tout semble parfaitement logique – si on doit conduire, pourquoi n'émettre pas moins dioxyde de carbone dans ce processus ? De la même manière, l'installation des panneaux solaires ou d'une turbine éolienne dans la cour derrière la maison ou l'achat d'aliments cultivés localement – tout cela représente des modalités excellentes d'obtenir beaucoup de ce qu'on a besoin et qui nuisent moins à la planète.

Il est difficile d'argumenter contre les bénéfices d'acheter vert mais, malheureusement, il n'est pas impossible : dans une perspective de longue durée sur l'impact sur l'environnement, « le consumérisme vert » peut ressembler au « capitalisme marxiste ». L'achat de produits un peu plus verts aide vraiment l'environnement, ou cache les problèmes réels qui affectent notre planète (Layton, 2020) ?

Le problème du consumérisme vert, tel qu'il est présenté par les campagnes de markéting de grands producteurs de FMCG semble être de la catégorie : achetez tranquilles autant que vous voulez, maintenant ni nous, ni vous n'avez aucune faute !

Mais le consumérisme vert est un oxymore : le consumérisme ou l'achat de tout type de choses sans exister un besoin réel est purement et simplement nuisible pour l'environnement. Les choses que nous achetons doivent être fabriquées d'autres choses que nous prenons de la Terre, d'une façon ou une autre. Le processus de fabrication nécessité l'utilisation d'énergie et des ressources. Leur transportation vers les magasins consomme d'énergie et de ressources.

Et ce qu'on promet maintenant c'est que avec l'apparition des produits « verts », on offre aux consommateurs une modalité de renoncer aux sacrifices, vu qu'on aide l'environnement et le futur, et cela représente d'un point de vue technique, le mensonge. Par omission, mais toujours un mensonge.

Si les gens pensent qu'ils sauvent la planète en achetant du coton organique au lieu de polyester, ils pourront être attirés dans un faux sentiment de sécurité et justice, quand, en réalité, il y a à peine des standards qui dictent ce qui est et ce qui n'est pas un produit écologique. La réutilisation des fibres en polyester pourrait avoir une empreinte écologique plus petite que le déséquilibre formé par la consommation extrêmement grande d'eau du coton écologique.

Peut-être le plus grand problème est lié aux effets à longue terme. Quand il s'agit de réparer des dommages de l'environnement déjà faits, « le bien réel » nécessitera au moins un certain niveau de sacrifice, avec une pression intense sur les gouvernements pour faire des changements considérables dans la politique de l'environnement, car un simple passage au consumérisme écologique ne touche pas vraiment ce point.

Le vrai consumérisme vert signifie n'acheter rien de ce dont on n'a pas absolument besoin, et rien de tout ce qui n'est pas fait à résister des dizaines, sinon des centaines d'années d'utilisation.

Conclusions

Le problème décrit ci-dessus a trois composantes importantes et clairement délimitées : les consommateurs, les producteurs et les dirigeants, et l'attitude du changement (paisible) devra venir de toutes les parties simultanément.

Les consommateurs/acheteurs devront premièrement refuser l'achat de produits dont ils n'ont pas besoin réellement et qui ne respectent pas l'environnement, principalement à usage unique – le refus d'acheter étant la principale force de changement du paradigme.

Les consommateurs « par plaisir » devront refuser de fermer les yeux à la dégradation de l'environnement et dans d'autres zones que celles où ils habitent – refusant ainsi l'exportation du problème ! (il n'y a qu'une seule planète – l'exportation du problème signifie le cacher sous le même tapis !). Toutefois, si cette consommation aura lieu, ils devront être préparés à payer pour le dégagement de l'environnement des déchets post-consommation. Comme les employés, les producteurs devront refuser et s'opposer à la promotion et au développement des produits non-soutenables et qui sont nuisibles pour l'environnement, devront demander à ceux qui les dirigent d'allouer des ressources et d'élaborer des règlementations dans la détermination d'un cadre de production qui ne porte pas atteinte aux droits universels de l'homme, en défendant par cela ceux qui, à cause de la pauvreté ou par méconnaissance, ne peuvent pas ou ne veulent pas le faire.

Les producteurs/vendeurs devront : utiliser des processus d'approvisionnement et de production qui respectent l'environnement et qui ne gaspillent pas les ressources de tout type ; ne pas promouvoir la consommation pour le profit, mais par l'utilisation du markéting non-profit promouvoir la qualité, pas la quantité. Ils devront aussi s'assumer : les coûts de « retirement » de l'environnement des déchets post-consommation

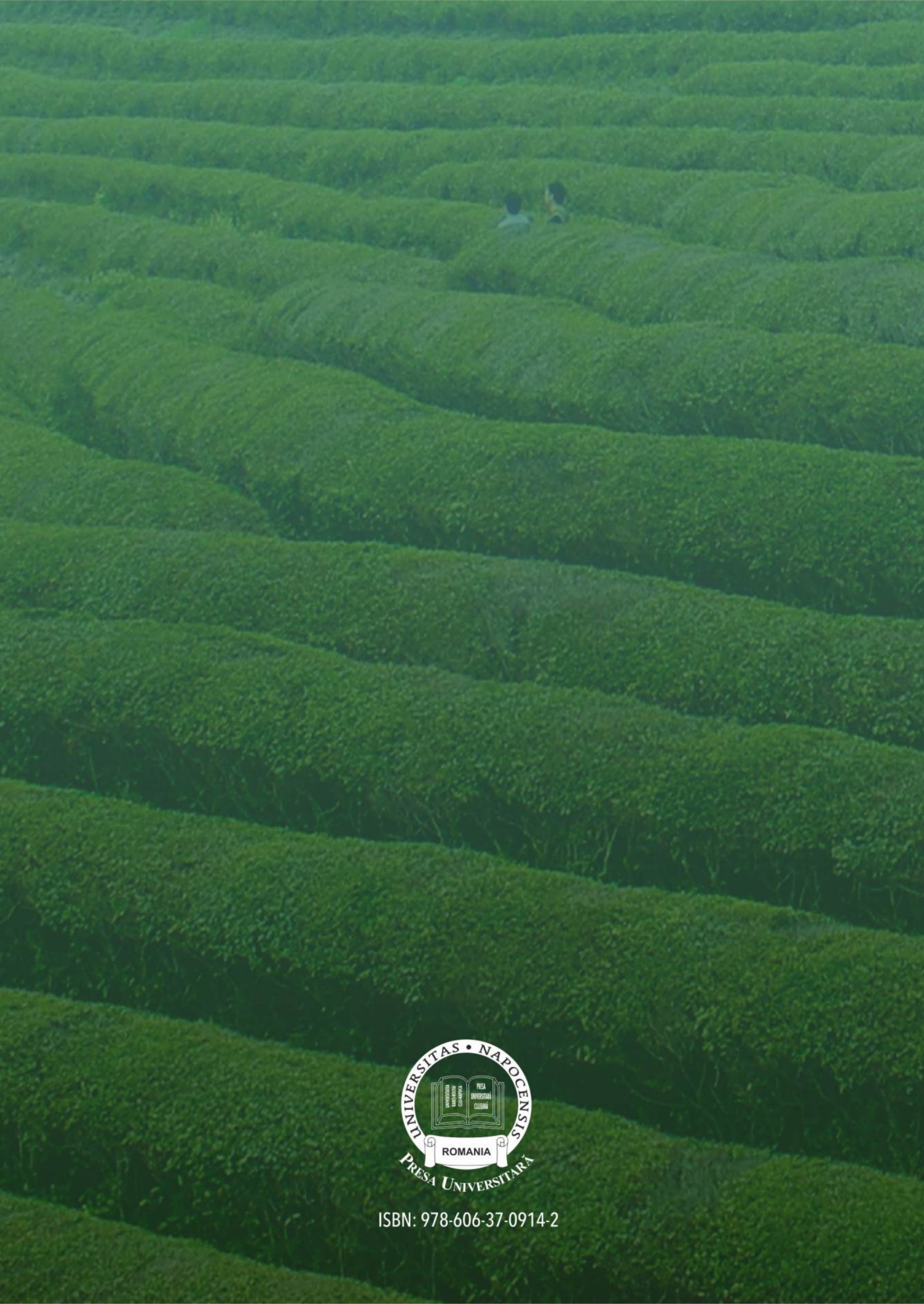
(par ex. l'emballage d'un shampoing coûte pour être produit extrêmement peu, mais pour être réintroduit dans le circuit des ressources, il coûte extrêmement cher – valeur de commercialisation n'inclut plus cela, étant abandonné dans l'environnement !) ; la production de produits durables qui assurent une utilité étendue, avec un cycle de vie long (à l'opposé des produits développés spécialement pour être remplacés), autrement dit pouvoir être réparés ou réutilisés ; communiquer de manière transparente tous les risques impliqués dans la consommation des produits développés et offrir des solutions de leur réduction par l'exposition des consommateurs au maximum d'informations visant les processus d'approvisionnement et production (cela pouvant devenir même un avantage compétitif) ; permettre l'accès aux pratiques corporatives, respectivement communiquer aux consommateurs les détails des produits et services, afin que ceux-ci puissent prendre la décision d'achat parfaitement conscients de ses implications ; se concentrer sur l'incorporation dans des produits des solutions et bénéfices pro-environnement (par ex. l'utilisation du coton organique dans la production des vêtements ne protège pas seulement l'environnement, mais aussi la peau de l'utilisateur).

Les dirigeants/les gouvernements devront penser et implémenter un ensemble de normes et de pratiques qui aient en vue premièrement le développement durable sur tous les plans et pour toutes les classes sociales, avec le respect des droits universels de l'homme. Ils devront établir une priorité du contrôle et d'amender les producteurs qui ne respectent pas les normes et les pratiques « green » établies. De même, ils pourront ne pas permettre l'accumulation de capital privé en excès, former un cadre de redistribution naturelle des ressources pour faciliter la décision d'achat vert du consommateur et promouvoir les investissements dans des affaires qui protègent l'environnement.

Tous devront collaborer dans l'intérêt de l'humanité et placer sur la première place, détachée, le bien pas seulement des gens, mais aussi de la vie sur la Terre.

Références

Layton, J. (2020). Is green consumerism a contradiction ?, online : https://science.howstuffworks.com/environmental/green-science/green-consumerism-contradiction.htm



ISBN: 978-606-37-0914-2